J.A. 1700 Fribourg 1 — No 206 — 106e année — 70 ct.

Mardi 7 juin 1977

LA LIBERTÉ

Rédaction :
✆ 037-22 26 22
Telex 36 176

Administration :
✆ 037-81 11 21

Annonces :
Publicitas SA
1700 Fribourg 1
✆ 037-22 14 22

HAUTEVILLE

Violent choc

UN MORT

PAGE 15

Melino

la plus grande production de salami de Suisse romande

SALAMI SA
La Tour-de-Trême

17-12058

TURQUIE : BULENT ECEVIT PRET A FORMER LE NOUVEAU CABINET

M. Bulent Ecevit, chef de l'opposition sociale-démocrate turque, s'est déclaré hier prêt à former le nouveau Gouvernement, alors que le pays attend les résultats définitifs des élections législatives de dimanche.

Le Parti républicain du peuple (PRP) de M. Ecevit approcherait la majorité absolue (226) des 450 sièges de l'Assemblée nationale. Même si le seuil de 226 sièges n'est pas atteint par la formation d'opposition — ce qui lundi semblait de plus en plus probable — la plupart des observateurs pensent que M. Ecevit ralliera suffisamment d'indépendants pour former le Gouvernement.

Le leader du PRP était apparu aux premières heures de la matinée au balcon du siège du parti pour annoncer à ses partisans que 222 sièges étaient déjà assurés. Lors d'une conférence de presse tenue dans l'après-midi, il a déclaré que sa formation avait emporté « au moins 220 sièges, peut-être 222, ou plus ».

Les derniers résultats arrivaient encore hier après midi et tous ceux connus à ce moment étaient officieux. Le scrutin a donné lieu à une bipolarisation de la vie politique. Le PRP et le Parti de la justice du premier ministre Soleyman Demirel se partageant la majorité des sièges au détriment des partis du centre. La formation de M. Demirel pourrait décrocher au moins 180 sièges ; elle en avait obtenu 149 en 1973 (contre 185 au Parti républicain du peuple) et avait formé un Gouvernement de coalition avec d'autres partis de droite.

Le Parti du mouvement nationaliste (extrême-droite) se renforce et compte sur une douzaine de sièges contre trois en 1973. Ce renfort, comme celui du Parti de la justice, semble s'être opéré aux dépens du Parti islamique de salut national, second partenaire dans la coalition gouvernementale, qui pourrait se retrouver avec moins de 30 sièges contre 48 dans l'Assemblée sortante.

CINQ MORTS, SELON LE JOURNAL « TERCUMAN »

Les élections de dimanche ont fait cinq morts et quarante-cinq blessés dans différentes provinces de Turquie, annonçait hier le grand quotidien conservateur « Tercuman ».

REACTIONS RESERVEES DE L'OPINION GRECQUE

La victoire probable aux élections turques de l'homme qui ordonna l'invasion de Chypre en 1974, M. Bulent Ecevit, dirigeant du « Parti républicain du peuple », suscite à Athènes une réaction réservée.

Le journal d'extrême-droite « Hestia » estime « souhaitable » une rencontre entre M. Ecevit et M. Constantin Caramanlis (premier ministre grec) en vue de « régler immédiatement les différends gréco-turcs ».

Les observateurs politiques soulignent que M. Ecevit lui-même à la veille du scrutin avait exprimé le souhait de rencontrer dès la constitution d'un Gouvernement à Ankara, M. Caramanlis, pour liquider le contentieux entre les deux pays à propos de l'exploitation du sous-sol, du survol de la mer Egée et du problème de Chypre.

Quoique l'opinion athénienne souligne le peu de poids de la politique étrangère dans la campagne électorale turque, le quotidien « Eleftherotypia », (centre gauche) écrit notamment, citant un porte-parole de M. Ecevit, « des jours meilleurs attendent les peuples de Turquie et de Grèce ».

Selon le journal libéral « Ta Nea », « Ecevit a gagné, mais la Turquie est toujours dans l'impasse, car les petits partis seront les arbitres de la situation ». (AFP)

Les partisans de M. Bulent Ecevit dansent dans les rues de la capitale, à l'annonce de la victoire du PRP. (Keystone)

LONDRES : POUR NE PAS «MANQUER» LA REINE

Des spectateurs ont passé la nuit sur le parcours royal...

Les inspecteurs de Scotland Yard ont scrupuleusement ratissé, hier, les égouts de Londres pour s'assurer, jusqu'à la dernière minute, que la procession se déroulera en bon ordre dans les rues de la capitale britannique.

Tout au long du parcours qu'empruntera ce matin la reine Elizabeth, des centaines de personnes, équipées de couvertures, de sandwiches et de thermos de thé bouillant, ont déjà pris place hier après midi.

Dans un beau carrosse doré escorté de cavaliers et de sa garde, la souveraine, qui fêtera ainsi ses vingt-cinq ans sur le trône d'Angleterre, parcourera les trois kilomètres et demi séparant le Palais de Buckingham de la cathédrale Saint-Paul, où sera célébré un service d'actions de grâce.

Tirant provisoirement un trait sur les difficultés économiques du moment, les Britanniques célébreront toute la semaine cet anniversaire en participant à maintes fêtes de rues et de villages, joutes médiévales et autres réjouissances.

Hier soir, la reine a donné le coup d'envoi aux festivités en allumant, dans le parc du château de Windsor, un immense feu rappelant celui qui prévint, en 1588, le pays de l'arrivée de l'« invincible armada ». Aussitôt, quelque 102 autres feux se sont embrasés dans tout le pays, depuis Jersey jusqu'au îles Shetland. En outre, symbole de l'universalité du Commonwealth, la reine a allumé une torche qui, après un voyage en avion, embrasera à son tour une chaine de 3000 feux de joie en Australie. (Reuter)

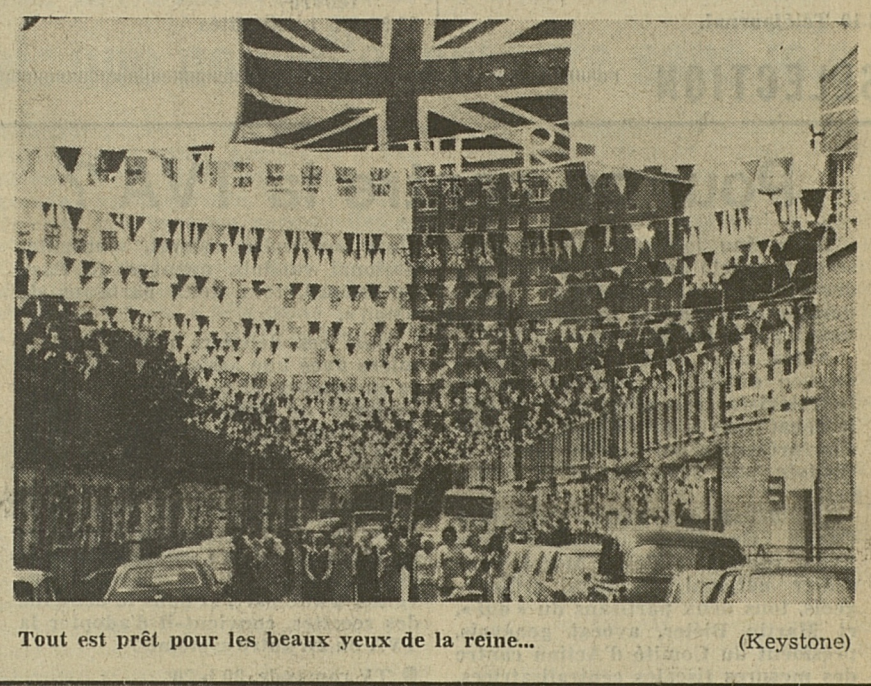

Tout est prêt pour les beaux yeux de la reine... (Keystone)

Peut-on stopper le train de vie de la Confédération ?

Les adversaires de droite qui combattent le nouveau régime financier fédéral n'osent pas s'en prendre à la TVA, dont ils ne peuvent contester raisonnablement les avantages par rapport à notre impôt de consommation actuel, l'ICHA. Ils refusent de voter de nouvelles recettes pour demander un changement radical de politique financière. Ils exigent d'abord une réduction substantielle des dépenses fédérales. C'est là le prétexte généralement invoqué. Peut-il être pris au sérieux ?

Il ne s'agit pas d'économies de ménage qui sont toujours réalisables dans l'un ou l'autre département d'une entreprise aussi vaste que l'administration fédérale. Pour que l'argument en soit un, il faut démontrer qu'on peut procéder à une véritable amputation du budget fédéral en réduisant massivement, voire en supprimant un ou des domaines de l'intervention fédérale. Nous y croirons quand l'un de ces cercles d'opposants sera disposé à renoncer à l'aide fédérale pour prendre à sa charge la tâche accomplie par la Confédération. Ni les professions, ni les cantons, ni les communes ne manifestent la moindre volonté de le faire.

Il y a quelques années, il fut question de demander une contribution accrue aux entreprises de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme pour supporter les frais de notre propagande touristique à l'étranger. Il ne fut pas possible de l'obtenir et c'est bel et bien la caisse fédérale qui continue à supporter le plus clair de la charge, ce qui n'empêche pas ces mêmes milieux de combattre le projet de TVA. Les CFF y vont aussi de leur apport qui se retrouve dans leur déficit annuel. Ce dernier pèse lourd sur le déficit fédéral.

La Confédération dépense une somme importante de millions pour la formation professionnelle. Les opposants d'aujourd'hui ne parlent ni de renoncer aux Ecoles professionnelles, ni d'en prendre les frais à leur charge. Ils réclament une compression massive des dépenses fédérales, mais à la condition qu'elle s'opère à côté de chez eux.

Chacun entend que nos transports publics fonctionnent au mieux et au meilleur marché, sans se douter, que le prix de son billet est réduit par une importante subvention fédérale. Celle-ci ne pourra se maintenir sans des recettes fédérales suffisantes.

Les opposants de gauche réclament non seulement le maintien des prestations sociales de l'AVS-AI, de l'assurance-chômage, mais leur développement, comme celui de l'assurance-maladie. Nous n'entendons aucun dire qu'il est prêt à en payer le prix par une augmentation des cotisations. Pourtant chacun sait ou devrait savoir que déjà, dans son état actuel, le maintien de notre appareil de sécurité sociale ne sera pas possible sans nouvelle ressource.

On attend de l'Etat une relance économique qui soit un miracle et ne coûte rien à personne !

Au projet du nouveau régime financier fédéral, il y a une solution de rechange, mais une seule, et pas celle, mirobolante, que réclament les opposants. Elle consistera bien dans une réduction massive des interventions fédérales ; mais qui en fera les frais ? Les économiquement faibles. Les agriculteurs qui ont besoin de la caisse fédérale pour le soutien des prix du lait et de leurs autres produits, pour leurs améliorations foncières et la rationalisation des exploitations, pour des transports économiques. Les rentiers, et surtout les futurs rentiers de nos assurances sociales qui verront leurs rentes s'amenuiser. Les familles, dont les frais d'études et de formation professionnelle des enfants vont s'alourdir. Les cantons financièrement faibles et défavorisés, les cantons agricoles et montagnards surtout, dont l'isolement sera un obstacle économique encore plus difficile à vaincre.

Cette solution de rechange, nous croyons savoir qu'elle existe dans les cartons du Conseil fédéral, qui n'entend pas se laisser surprendre par l'événement. Quand il la sortira, les mines s'allongeront et se retourneront vers ceux qui ont obstinément mené le train contre un projet équilibré et indispensable.

Pierre Barras

LE PDG DE FIAT-FRANCE EXECUTE LE 11 JUIN ?

La photo du PDG envoyé au quotidien français. (Keystone)

Les auteurs de l'enlèvement de M. Luchino Revelli-Beaumont, PDG de Fiat France, menacent « d'exécuter » leur otage le 11 juin prochain.

Dans un « communiqué adressé par pneumatique à la rédaction du quotidien parisien « Le Monde », « le Comité pour l'unité socialiste révolutionnaire » précise que M. Revelli-Beaumont a été « condamné à mort » ainsi que MM. Giovanni Agnelli, Nicola Givia et Umberto Agnelli. Le communiqué précise que « le début de cette sentence ne sera pas exécuté si l'entreprise se plie de façon inconditionnelle et non négociable aux exigences de l'organisation ». Le texte ne précise pas quelles sont ces exigences, disant seulement qu'elles ont déjà été communiquées.

Le communiqué adressé au journal « Le Monde » est accompagné d'une photo de M. Revelli-Beaumont. (AFP)

Pakistan : 2000 prisonniers politiques libérés en 2 jours

Le Gouvernement pakistanais a annoncé hier avoir libéré 2000 prisonniers politiques depuis l'ouverture il y a deux jours d'un dialogue avec l'opposition pour mettre fin à l'agitation dans le pays. Les cas des mille autres prisonniers politiques encore incarcérés sont actuellement à l'étude, a ajouté le Gouvernement. Mais l'autre protagoniste du dialogue, l'Alliance nationale pakistanaise, qui réunit neuf partis d'opposition, conteste ce dernier chiffre qu'il estime inférieur à la réalité.

Selon l'Alliance, plus de 50 000 militants ou sympathisants de l'opposition ont été arrêtés, notamment au cours des manifestations anti-gouvernementales qui ont suivi les élections législatives du 7 mars, truquées selon elle.
(Reuter)

IL DOIT ETRE CREE CE MOIS

Un Fonds national pour l'énergie

C'est ce mois encore que doit être créé, en Suisse, un Fonds national pour la recherche en matière d'énergie. Il s'agit d'un organisme qui doit participer notamment à des projets à réaliser d'entente et en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie, la collaboration internationale paraissant ici essentielle.

Lire en page 3

CYCLISME

B. Hinault a résisté

Le Français Bernard Hinault a remporté hier le Critérium du Dauphiné Libéré. Possédant un avantage de 17 secondes sur son compatriote Bernard Thévenet avant l'épreuve contre la montre, le Breton a réussi à conserver son maillot de leader, alors que les Belges Lucien van Impe et Eddy Merckx et le Hollandais Joop Zoetemelk ont été les grands battus. Au Tour d'Italie, on a assisté hier à deux sprints massifs remportés par Demeyer et Gavazzi.

Lire en page 23

CREDIT POUR MARSENS

De quoi se faire une idée

Le week-end prochain, les électeurs et électrices seront appelés à se prononcer sur la question du crédit à accorder ou pas à l'hôpital de Marsens. Pour voter en toute connaissance de cause, il s'agit de connaître le dossier, puis de prendre en considération la position de différentes personnalités concernées. Certaines d'entre elles s'expriment aujourd'hui dans nos pages.

Lire en page 15

LA LIBERTÉ

19 Le Mouvement populaire des familles contre la TVA
Centre PTT à Châtonnaye : réduction du personnel
21 Châtelard : L'Echo du Gibloux a souligné son jubilé
Association pour les centres de loisirs : une extension possible
23 Basketball : 1re défaite de l'Italie
24 Lehmann en vedette au concours de dressage de Fribourg
Automobilisme : Fribourgeois aux 24 Heures du Mans
25 Cyclisme : Gerzet vainqueur du Prix de Fribourg

Suisse romande

17.45 Point de mire
17.55 Téléjournal
18.00 TV-JEUNESSE
Les Dadadoux découvrent le monde : le Musée des Transports de Lucerne
18.25 COURRIER ROMAND
18.50 Chapi Chapo
18.55 Typhelle et Tourteron
18 et fin : Tout arrive
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure

20.20 Pour ou contre la TVA

Un débat sur les mesures fiscales soumises le 12 juin à la décision du peuple et des cantons, en direct de Genève.

Avec la participation de MM. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, Neuchâtel, Félicien Morel, conseiller national, Fribourg, Martin Biéler, président du comité d'action romand contre les mesures fiscales, André Muret, conseiller national vaudois, et des représentants des divers partis politiques et organisations économiques.

Présentation : Gaston Nicole

● voir sélection

22.20 Une Histoire immortelle

Un film d'Orsen Welles avec Jeanne Moreau, Norman Eschley

● voir sélection

23.10 Téléjournal.

TF 1

11.00 Jubilé de S.M. Elisabeth II
action de grâce à la cathédrale St-Paul, Londres. Commentaire : Léon Zitrone
TF1 actualités
12.45 RESTEZ DONC AVEC NOUS...
12.50 L'opérette : « Véronique » d'André Messager. 13.05 CNDP. 13.45 L'Homme de Vienne (2). 14.45 J'en pince pour le vélo, film. 15.25 Maigrir à tout prix : maigrir sans s'aigrir ? les hommes préfèrent-ils les rondes ? 16.25 Bricolage : le sauna. 16.35 Lisons
17.02 A la bonne heure
17.35 Les Patapluches
17.40 L'île aux enfants
18.00 Les Tifins
18.03 Graine d'Ortie (2)
18.15 Le cas Lucas
18.20 Actualités régionales
18.43 Une minute pour les femmes
18.47 Eh bien raconte
19.00 TF 1 actualités

19.30 Histoire de l'aviation

6. Le ciel en feu (1941-45)
La guerre aérienne dans le Pacifique, les bombardements sur l'Allemagne, les chasseurs...

20.30 La réforme de l'Education nationale

4. Le lycée : le point sur la réforme Haby, reportage
Vers 22.25 débat, avec la participation de MM. René Haby, Gérard Simon, Camy Peret, Henry Lefebvre
21.55 TF 1 actualités

Antenne 2

10.25 Jubilé de S.M. Elisabeth II
Action de grâce à la Cathédrale St-Paul, Londres
12.35 Magazine régional
12.50 Bergeval et Fils (6)
13.03 Aujourd'hui Madame : Allergies et intolérances, pourquoi ?
14.05 Département « S » (11)
14.55 Aujourd'hui Magazine
Chronique de la Savoie
Variétés : Danyel Gérard
17.35 Luno
17.55 Des chiffres et des lettres
18.20 Actualités régionales
18.45 La tirelire
19.00 Journal de l'A 2
18.35 LES DOSSIERS DE L'ECRAN

Bienvenue, Mr Marshall

Un film de Louis G. Berlanga avec Lolita Sevilla, Mando Moran

● Débat : des dollars pour sauver l'Europe

22.30 Journal de l'A 2

Fr 3

17.45 FR 3 jeunesse
18.05 La télévision régionale
18.20 Actualités régionales
18.40 Tribune libre : le secours populaire
18.55 FR 3 actualités - Les Jeux

19.30 Les quatre Mercenaires d'El Paso

Un film d'Eugène Martin avec Gina Lollobrigida, Lee Van Cleef

20.50 FR 3 actualités

Suisse alémanique

9.10 et 10.30 TV scolaire
15.00 Da Capo
MOULIN-ROUGE, film de John Houston (1952)
17.00 Pour les petits
19.00 Paradis des animaux
20.20 Pour ou contre la TVA
Reportage et débat
21.20 Derrick
23.25 Tour d'Italie

Suisse italienne

14.00 Cyclisme, Tour d'Italie (en direct)
18.00 Pour les jeunes
19.45 Informations musicales
21.00 La Trapola scatta a Beituth, film de Manfred R. Köhler

Allemagne

ARD
16.20 L'énergie, demain : reportage
17.05 Pour les jeunes
Henri Dunant
20.15 Récital Paul Anka, Hambourg
21.00 Trois Chemins vers la Mer, film de Michael Haneke

ZDF
16.30 Mosaïque
17.10 Images du monde : Philippines
18.20 Elisabeth II : 25 ans de règne
19.30 Le Teste, comédie
21.15 Point chaud
22.00 John Wayne, en hommage à son 70e anniversaire

SUDWEST
20.15 La place du marché : chronique régionale
21.00 S 3 Musikpreis

RADIO

SUISSE ROMANDE I

6.00 Le journal du matin. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.05 Quel temps fait-il à Paris ? 12.05 Le coup de midi. 12.05 Les uns, les autres. 12.15 Mardi les gars ! 12.30 Le journal de midi. 13.30 Les nouveautés du disque. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Feuilleton : Le Mystérieux docteur Cornelius (2), d'après Gustave Lerouge. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse Suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 Lettres romandes. 20.05 Aux avant-scènes radiophoniques : Hommage à Jacqueline Tindel : La Crécelle, de Charles Dyer, adaptée par Albert Husson. 22.05 Baisse un peu l'abat-jour. 23.05 Blues in the night. 23.55 Informations.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre, cours d'italien. 9.20 Initiation musicale. 9.45 Psychologie et philosophie hier et aujourd'hui. 10.15 Radioscolaire : Explorer le monde. 10.45 Le mythe dans la littérature enfantine (1). 11.00 Suisse-musique. 12.00 Midi-musique. 14.00 Informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2 : A vues humaines. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Anthologie du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. 19.40 Nouveautés du jazz. 20.00 Informations. 20.05 Musique... au pluriel, Les chemins de l'Opéra : Don Carlos, musique de Guiseppe Verdi. 20.30 Vient de paraître. 22.00 La tribune internationale des compositeurs. 22.30 Chrono-rythmes. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANIQUE I

6.00 Musique et inf. 9.00 Radiomatin. 12.00 Inf. de midi. 12.10 Revue de presse .12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Chantons à mi-voix. 18.20 Valses célèbres. 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Petite Revue. 20.30 Disques pour l'été. 21.00 On chante. 21.30 Jusqu'à quand, de F. Jung. 22.40 Discothèque des jeunes. 23.35 - 24.00 Nocturne musical.

SUISSE ITALIENNE 1

6.05 Espresso. 9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10.00 Le pays et les gens. 11.05 Fanfare. 11.30 Orch. récréatif de la Radio suisse. 12.00 La chronique verte. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin : la brodeuse F. Nef. 14.45 Lecture. 15.00 Extr. de Fra Diavolo, Auber. 16.05 Musique pour un hôtel : F. Rellstab. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique de danse. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 Théâtre. 20.40 Musique populaire. 22.05 Jazz. 23.05 - 24.00 Musique classique légère non-stop.

SUISSE ALEMANIQUE II

9.50 et 14.05 Pages classiques. 15.00 Martti Talvela, chanteur finlandais. 17.00 Radio jeunesse. 19.40 Musique de cuivre. 20.05 Concert : Musique pour orch. Suter, L'Apprenti sorcier, Dukas ; Danses slaves, Dvorak. 21.10 12 Lieder de Schumann. 21.45 Oeuvres pour piano de Hummel. 22.15 Orgue.

FRANCE-MUSIQUE

9.00 La règle du jeu. 13.00 Mélodies paroles : Musiques anciennes. 16.00 Studio 107. 17.30 Ecoute, magazine musical. 19.30 En direct de Strasbourg, le Sudfunkchor interprète des œuvres de Bach, Migot, Schœnberg. 22.00 France-Musique la nuit : musique bourgeoise du XIXe, on n'y danse pas tous en rond.

FRANCE-CULTURE

19.00 Dialogues : la société industrielle et le consommateur. 20.15 Musique de notre temps. 21.30 Entretiens avec Birgitta Trotzig. 22.00 De la nuit.

SELECTION

Pour ou contre la TVA ?

Dans cinq jours, le citoyen suisse sera appelé aux urnes pour décider s'il convient de doter la Confédération des moyens financiers nouveaux par le truchement de la TVA.

Après trois brefs sujets d'introduction diffusés la semaine passée, la Télévision romande ouvre ce soir le débat dans le cadre de cette émission présentée par Gaston Nicole et réalisée par Jean-Marcel Schorderet.

Un débat qui verra s'affronter Carlos Grosjean, conseiller aux Etats, radical, Félicien Morel, conseiller national, socialiste fribourgeois, tous deux partisans du « oui », et Martin Biéler, avocat genevois, président du Comité d'Action contre des mesures fiscales centralisatrices, ainsi qu'André Muret, conseiller national vaudois, membre du Parti du travail, tous deux partisans du « non ».

Mais ces débaters partageront le micro avec une assistance importante en nombre, et constituée de représentants de groupements économiques tels que syndicats, Vorort, USAM et Fédération romande des consommatrices.

Deux thèmes serviront de pivots à cette émission : comment équilibrer les finances de la Confédération par des économies et des recettes nouvelles, d'une part, et dans le domaine des recettes, convient-il d'adopter la TVA ou un autre système ?

● TV romande, 20 h 20

Une scène du film « Les quatre mercenaires d'El Paso » d'Eugène Martin, avec James Mason, Gina Lollobrigida et Lee Cleef. (Photo FR 3)

Le dernier épisode de Typhelle et Tourteron, ce soir, à 18 h. 55. (TV romande)

Bienvenue Mr. Marshall

Villar del Rio, est un petit village tranquille, perdu en pleine Castille, qui n'a d'autres soucis que ceux de la vie quotidienne...

Un grand événement se prépare. Une chanteuse Carmen Vargas, étoile andalouse débarque du car avec son imprésario Mando «le voyou ». Lorsqu'à l'improviste arrive une grosse voiture noire escortée de deux motos. Ils s'arrêtent devant la mairie. Un monsieur important sort de la voiture suivi de trois secrétaires silencieux munis d'une serviette... C'est le Délégué général !...

Une représentation américaine de représentants du Plan de récupération européenne va passer par le village au cours de sa tournée. En voilà une nouvelle. Le maire s'inquiète. Que veulent ces Américains ? Il va falloir leur faire bon accueil. Le village tout entier s'interroge. Que veulent-ils Qui sont-ils ? Que vont-ils apporter ?

Le lendemain, en plein bal municipal, une horde de gosses annoncent à grand renfort de cris l'arrivée des Américains. Fausse alerte ce ne sont que les ouvriers de la voirie qui préparent la route pour l'arrivée des illustres visiteurs. Ils annoncent aussi que les villages rivaux font des préparatifs pour cette venue. Du coup le maire décide qu'il faut surpasser tout le monde. Les jours suivants c'est le branle-bas de combat.

● A 2, 19 h 30

Une histoire immortelle

Les marins se transmettent, depuis des dizaines d'années, une histoire qui est devenue légende. Un vieillard offre à un jeune marin, durant une escale, sa jeune femme, belle à faire rêver, afin que celle-ci lui donne un héritier. A Macao, Mr Clay, un riche marchand américain, parvenu au sommet de la réussite, s'identifie au vieillard du récit et rêve de voir réaliser cette histoire, jusqu'à en être obsédé. Il fait part de ses projets à son chef comptable, qui est chargé de trouver la femme. Virginie, fille d'un ancien associé du riche américain qui a été ruiné par ce dernier, accepte de jouer ce rôle, moyennant finance. Un marin danois se laissera facilement inviter.

Orson Welles a tourné ce film spécialement pour la télévision, ce qui explique sa durée (une heure) et son style. Adaptée d'une nouvelle de la célèbre conteuse danoise Karen Blixen, cette « Histoire immortelle » a gagné, par ces contraintes, en concision et en rigueur. Le budget, certainement limité, a obligé Welles à une sobriété dans les effets qui étonne. Mais le grand maître du baroque et du fantastique utilise à merveille, dans une mise en scène très précise, les qualités de la nouvelle. A l'aise dans le rôle du vieux potentat décadent, il dirige avec une grande sensibilité Jeanne Moreau.

(Y.S.)

● TV romande, 22 h 20

CINEMA

d'un œil critique

Hors de moi, point de salut

Michel de St-Pierre était « l'Homme en question » dimanche soir à la troisième chaîne française. La structure de l'émission prévoit une approche de l'invité par les méthodes audio-visuelles et une table ronde...

D'emblée, M. de Saint-Pierre annonce la couleur sans ambiguïté. Il se définit comme un combattant politico-religieux. Accrochés au mur de son beau manoir en Normandie, des portraits de famille insolites : Pétain, Salan, Salazar, Franco ; il porte, à la place de la légion d'honneur, la rosette du catholicisme traditionaliste. Il s'explique longuement sur sa position religieuse qui est celle « de Pascal, Pasteur et moi ». M. de Saint-Pierre aime la bonne compagnie.

Courtois, il l'a effectivement été tout le long du débat, avec un sens rhétorique certain. M. de Saint-Pierre s'exprime dans un français châtié et ne se lasse pas de s'écouter. Ses engagements politiques et religieux ont été encensés par la majorité des invités. Par contre, F. Vandermersch et le directeur de « Témoignage chrétien » faisaient entendre un autre son de cloche. La religion ne doit pas être identifiée à une certaine culture ; le catholicisme n'est pas forcément traditionaliste. Le monde et l'Eglise évoluent et ceci est un phénomène historique. M. de Saint-Pierre n'a pas le monopole de la foi.

L'écrivain touche un public jeune ; il s'est plu à nous le répéter à maintes reprises. Souhaitons que ses lecteurs soient persévérants, car M. de Saint-Pierre avoue ne pas oser relire ses livres. On ne peut que le féliciter de son bon goût.

C. S.

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté !
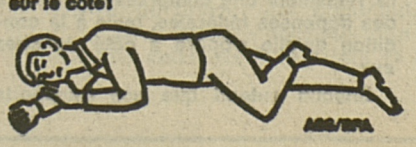
ASA/FSA

REVISION DU TRACE DES ROUTES NATIONALES

La motion du National suivie par la commission des Etats

La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le message sur l'initiative populaire « Démocratie dans la construction des routes nationales » propose à l'assemblée plénière du Conseil des Etats, « dans l'intérêt d'un réexamen objectif des tronçons des routes nationales dont la nécessité est contestée », d'approuver la motion acceptée par le Conseil national le 23 mars dernier, et de la transmettre au Conseil fédéral. La commission a siégé à Berne sous la présidence du conseiller aux Etats Josef Ulrich (pdc, Schwyz) et en présence du conseiller fédéral Hans Huerlimann ainsi que de M. Jules Jakob, directeur du service fédéral des routes et des digues.

La motion a la teneur suivante :

1. Pour donner aux Chambres fédérales l'occasion de réexaminer l'arrêté de l'Assemblée fédérale du 21 juin 1960 fixant le réseau des routes nationales, le Conseil fédéral est chargé d'exposer dans un rapport si et dans quelle mesure cet arrêté doit être révisé et de faire des propositions à ce sujet.

2. Devront en particulier être traités dans ce rapport les tronçons de routes nationales dont la nécessité ou le classement est contesté, notamment les suivants :

N 1 : Yverdon - Avenches

SN 1-SN 3 Zurich : Hardturm - Carrefour du Letten - Sihlhœlzli

N 4 : Wettswil - Knonau

N 6 : Wimmis - Zweisimmen - Lenk - tunnel du Rawyl - Uvrier (N 9 vallée du Rhône)

N 7 : Muellheim - Kreuzlingen

N 9 : Lausanne est : Corsy - Perraudettaz.

3. Jusqu'à ce que l'Assemblée fédérale ait promulgué son arrêté, aucune décision ne sera prise, ni aucun travail adjugé pour la construction de ces tronçons. (ATS)

Le Fonds national pour la recherche en matière d'énergie : création ce mois

Le « Fonds national pour la recherche en matière d'énergie » sera créé ce mois encore, c'est ce qu'a déclaré lundi à Berne, M. Strebel, président de l'Union suisse des consommateurs d'énergie et des autres branches économiques (UCE), lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association. Ce fonds participera entre autres au financement d'une série de projets qui seront réalisés dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Les membres fondateurs du fonds sont les entreprises énergétiques suisses, le Vorort et l'UCE. Il reste à savoir si cette formule résistera à l'épreuve du temps, principalement sur le plan international, a déclaré M. Von Tscharner de la Division du commerce. Dans le cadre de l'AIE, la Suisse a déjà conclu des accords qui doivent encore être ratifiés par les Chambres, dans les domaines de la sécurité nucléaire et de la recherche en matière d'énergie solaire. Tout ce qui a été fait depuis deux ans et demi par l'agence n'est qu'un commencement. « Pour un petit pays ne disposant que d'un faible personnel pour résoudre d'importants problèmes énergétiques, l'aide internationale est particulièrement bienvenue, pour ne pas dire indispensable » a encore déclaré M. Von Tscharner.

L'Agence internationale de l'énergie fonctionne grâce à quatre groupes permanents dont l'un, qui s'occupe des questions urgentes, est particulièrement important pour la Suisse. Ce groupe en effet a mis sur pied un système de répartition du pétrole et des produits pétroliers en cas de crise. A noter que, parallèlement, chaque pays doit s'engager à constituer des réserves pour 70 jours et préparer un système de rationnement national.

Les pays participants ont en outre établi un système d'information permettant une meilleure connaissance des données relatives à la consommation et à l'approvisionnement en produits pétroliers, aux investissements, à la structure financière et aux coûts des produits livrés par les grandes compagnies.

« Pour un pays comme la Suisse, dans laquelle aucune grande compagnie n'a son siège, l'accès à une telle information est du plus haut intérêt », a souligné M Von Tscharner.

Le but à long terme de l'AIE est de diminuer la dépendance des pays membres face aux importations de pétrole. Ceci n'est possible que par une répartition équitable des efforts à entreprendre, tant dans le domaine des économies d'énergie que dans celui du développement des sources alternatives, souvent plus chères que le pétrole importé.

Lors d'une réunion de l'AIE au niveau ministériel, qui doit se tenir l'automne prochain, il sera tenté, pour la première fois, de fixer l'objectif quantitatif acceptable quant à la dépendance des pays de l'AIE en tant que groupe vis-à-vis de l'extérieur.

Par ailleurs, l'agence est un moyen utile pour coordonner le dialogue avec les pays producteurs de pétrole et les pays en voie de développement non producteurs. Dans le cadre de la conférence Nord-Sud, des discussions fort utiles ont eu lieu. L'accord sur la création d'un forum permanent pour la poursuite formelle du dialogue ne s'est pas fait. Néanmoins celui-ci n'est pas pour autant interrompu et trouvera sans doute des voies appropriées. (ATS)

Numérus clausus : ferme opposition des professeurs de degré secondaire

Réunie récemment à Olten, l'assemblée extraordinaire des délégués de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire s'est déclarée préoccupée par l'introduction, « toujours plus menaçante », selon elle, du numerus clausus dans les universités et s'est prononcée contre toute forme de limitation du droit d'accès aux Hautes Ecoles.

Ainsi que l'indique la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire dans un communiqué, la maturité doit rester un certificat permettant à l'étudiant de poursuivre ses études et, d'un point de vue légal, à entrer, dans n'importe quelle faculté, car « toute limitation du droit aux études pour les détenteurs d'un certificat de maturité et toute discrimination à l'égard d'étudiants venant de cantons non universitaires représentent une grave atteinte au système scolaire suisse ».

Toutefois, afin de freiner l'affluence à l'université, l'association préconise d'intensifier l'orientation professionnelle à l'école secondaire et d'aider les étudiants à choisir leurs études en connaissance de cause, envisageant dans une plus large mesure d'autres voies que celles des études universitaires. Il s'agit aussi, à brève échéance, d'augmenter le nombre de places d'études des facultés par des mesures appropriées ayant trait tant à la nature qu'à l'organisation de l'enseignement. Dans les secteurs où des mesures plus sélectives s'imposeront, il conviendra de faire intervenir celles-ci en cours d'études (examens propédeutiques, taxation de travaux pratiques) et de les lier à des branches spécifiques, par opposition à la sélection de la maturité. Ces mesures, précise encore le communiqué de l'association, devront garantir l'égalité des exigences et tendre à une évaluation plus juste.

Enfin, les professeurs de l'enseignement secondaire demandent qu'au numerus clausus fondé sur les notes d'examen lui soient préférées toutes les mesures susceptibles d'encourager les étudiants à retarder leur entrée à l'université, tels que le volontariat, le travail social. Estimant que l'on peut prévoir dès 1984 une diminution sensible du nombre des étudiants, l'association affirme qu'il est inutile d'envisager des mesures à plus longue échéance. (ATS)

Moins d'inscriptions dans les facultés de médecine

Pour l'année universitaire 1977/78, le nombre des nouvelles inscriptions dans les facultés de médecine est en diminution de 6 à 7 pour cent cent par rapport à l'année précédente : jusqu'à vendredi dernier, la conférence des recteurs des universités suisses en avait enregistré 1651, contre 1787 en 1976. Du fait de cette diminution, il apparaît peu vraisemblable que l'admission des étudiants dans les universités fasse l'objet de mesures de restriction (numerus clausus), toutefois une décision ne sera prise que lors de l'assemblée plénière de la conférence des recteurs des universités suisses, les 23 et 24 juin prochains.

Le recul des inscriptions est particulièrement marqué en médecine humaine (de 1350 à 1220). En médecine dentaire, on note 245 inscriptions contre 258 l'an dernier. En revanche, les candidats aux études de médecine vétérinaire sont légèrement plus nombreux, soit 186 contre 179 en 1976. (ATS)

HIER A DÉBUTÉ A BERNE LA SESSION D'ÉTÉ DES CHAMBRES

Article conjoncturel : une nouvelle mouture sans joie

Le Conseil national a entamé lundi après midi la huitième session de la quarantième législature. Il a tout d'abord rapidement adopté le budget 1977-1978 de la régie des alcools, accepté les rapports des cantons pour l'utilisation de la dîme de l'alcool pour l'exercice 1974-75, de même qu'il a accepté un premier supplément au budget 1977 portant principalement sur des la contribution suisse pour les bateaux dépenses destinées à l'UNESCO et sur météorologiques. Malgré l'opposition de l'indépendant bâlois Allgoewer, le supplément a été rapidement adopté par la grande Chambre. Enfin, après l'étude de diverses interventions personnelles qui n'ont provoqué aucune discussion, la Chambre s'est lancée dans le débat d'entrée en matière sur le nouvel article conjoncturel, qui a déjà passé devant le Conseil des Etats lors de la session de printemps.

Cet article conjoncturel modifie la Constitution par un article 31 quinquies qui donne la possibilité au Gouvernement central d'intervenir dans les trois domaines appelés classiques que sont la monnaie et le crédit, les finances publiques et les relations économiques extérieures, et ceci sans avoir besoin de recourir à des mesures urgentes. On se souvient qu'en mars 1975, le peuple avait accepté la première formule d'article conjoncturel mais que les cantons l'avaient refusée. C'est donc la formule revue et acceptée pour une large part par le Conseil des Etats que le Conseil national étudie maintenant.

Pratiquement tous les groupes politiques, même si c'est parfois sans enthousiasme, ont proposé lundi après midi aux députés d'accepter l'article conjoncturel dans sa nouvelle formule. Seul M. Muret, au nom du Parti du travail et du Partito socialisto autonomo s'est opposé véritablement à l'article proposé dans lequel il ne voit qu'une version expurgée du premier article, « une version qui est une nouvelle concession faite à une certaine droite ». D'autres députés, comme le socialiste neuchâtelois Felber par exemple, ont relevé que le texte proposé avait en tout cas l'avantage de combler un vide constitutionnel et de permettre au Gouvernement d'agir sur les causes et non pas sur les effets de nos problèmes dans les domaines classiques relevant de la liberté du commerce et de l'industrie. Par contre, le républicain argovien Fischer, a reproché au Conseil fédéral une « disparité » entre le nouvel article et l'action du Gouvernement.

Il a estimé par ailleurs que même sans article il serait possible de mener une politique différente et que l'on refuse tout simplement de reconnaître les erreurs passées. Le débat d'entrée en matière se poursuivra encore mardi et il est peu probable que les représentants du peuple arrivent à un texte commun avant mercredi matin. (ATS)

Valais

PETITION CONTRE L'AUTOROUTE

Cote : 25 000 signatures

En l'espace de six semaines, 25 000 Valaisans ont prêté leur signature à une pétition contre la construction de l'autoroute nationale 9 entre Martigny et Brigue. Ce résultat réjouissant a commenté lundi au cours d'une conférence de presse par les représentants de l'Association contre l'autoroute Martigny-Brigue, qui est à l'origine de cette pétition.

De l'avis des opposants à l'autoroute, la N9 aurait des conséquences négatives sur l'agriculture et le tourisme dans la plaine du Rhône. Elle aurait de plus des conséquences néfastes pour l'environnement et représenterait une charge trop importante pour les finances de l'Etat du Valais, en dépit du fait que le subventionnement de la Confédération représente 92 pour cent du coût des travaux.

Les opposants à l'autoroute Martigny-Brigue estiment suffisant de poursuivre l'aménagement de la route cantonale dans la plaine du Rhône, qui est actuellement déjà une des meilleures de Suisse. Cet aménagement devrait prévoir en priorité le détournement des villes de Sion et Sierre notamment, qui sont actuellement submergée par le trafic de transit. Ils souhaitent enfin qu'on classe cette route cantonale dans le réseau des routes nationales, ce qui permettrait à l'Etat du Valais de bénéficier de subventions de la Confédération.

En réponse à des reproches que lui a adressés le conseiller d'Etat Franz Steiner, directeur des travaux publics et des forêts de l'Etat du Valais, l'Association contre l'autoroute Martigny-Brigue a précisé qu'elle n'a organisé aucune collecte de signatures dans des écoles. Elle reconnaît cependant que des mineurs ont signé la pétition — il ne s'agit que d'une petite minorité des signatures — tout en indiquant qu'ils ont le droit de le faire. L'association reproche au Gouvernement valaisan de ne pas vouloir entreprendre les études nécessaires compte tenu de la modification de la situation depuis 1960 et de pratiquer une politique du fait accompli. (ATS)

● **Lire également nos informations à ce sujet en page 5.**

LA 9e REVISION DE L'AVS AUX ETATS

Le Conseil des Etats a entamé lundi le débat d'entrée en matière sur la 9e révision de l'AVS que le Conseil national a déjà approuvée en mars dernier dans une version très proche du Conseil fédéral. Le rapporteur, le radical appenzellois Baumberger, a rappelé que le but de cette nouvelle réforme de notre sécurité sociale est de consolider financièrement le système, de trouver une méthode satisfaisante d'adaptation des rentes à l'évolution économique et de régler à nouveau la question de la contribution de la Confédération qui devrait être de 15 pour cent mais a été ramenée à 9 pour cent en raison de la récession.

Le socialiste genevois Donzé a insisté sur la nécessité d'ajuster les rentes au coût de la vie. Il y a à Genève, a-t-il dit, 8000 personnes qui ont plus de 80 ans et n'ont pas connu l'euphorie de la croissance économique. Il faut penser aux plus défavorisés. Il serait dangereux que les jeunes, par exemple, perdent confiance en ce système qui a bien fonctionné jusqu'à présent, a proclamé pour sa part M. Weber, socialiste de Soleure. D'autres orateurs ont au contraire mis l'accent sur l'insécurité de notre époque. Est-on certain, a dit le radical Jauslin, de Bâle-Campagne, que le financement sera tout le temps assuré si l'on met en place un automatisme trop rigide ? Il faudrait, d'une façon ou d'une autre, lier les dépenses aux recettes de l'assurance. Et M. Stucki, agrarien de Glaris, a rappelé que le nombre des rentiers est en progression, ce qui ne manquera pas de poser des problèmes dans les années à venir.

Personne, cependant, ne combat l'entrée en matière et le débat se poursuit mardi. (ATS)

L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES INTERNATIONALES FETE SES 50 ANS

Créé par William Rappard, l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI) fête cette année son cinquantième anniversaire. Depuis 1927, il a formé quelque 4000 étudiants. Près de 300 thèses de doctorat y ont été soutenues et l'institut à assuré plusieurs centaines de publications.

20 % des élèves de l'IUHEI sont aujourd'hui dans des services diplomatiques, 20 % dans des organisations internationales, 25 % dans les secteurs public et privé et 30 % dans la recherche et l'enseignement, estime M. Nicolas Krul, président de l'Association des anciens étudiants. La multidisciplinarité de son enseignement — une innovation à l'époque —, la composition du corps professoral et estudiantin (plus d'une centaine de nationalités), sa vocation universaliste font de l'institut un apport de poids, de Genève et la Suisse, à la science et à la coexistence internationale.

La création de l'IUHEI se place à l'aube de la Société des nations (SDN), rappelle le professeur Yves Collart. Jusqu'à la guerre, il prend racine et bénéficie de la venue de ceux qui échappent au totalitarisme en Europe. Puis ce sont les années de guerre, occasion pour l'étudiant en relations internationales de s'interroger sur son engagement et une nécessaire distance scientifique à l'égard de l'événement. Après la guerre, l'IUHEI diversifie ses activités. Genève et la Confédération lui apportent leur appui financier. L'institut continue à mettre l'accent sur le travail personnel et à accorder la prééminence au séminaire sur le cours ex cathedra.

Pour le directeur de l'IUHEI, M. Jacques Freymond, en poste depuis 1955, l'institut a une mission suisse, largement reconnue au-delà de nos frontières et qu'illustrent en particulier sa participation à la création d'instituts analogues et l'élaboration de programmes de cours et de colloques dans diverses régions du monde. L'institut est neutre, ouvert et jamais « anti-quoi-que-ce-soit ». C'est sa volonté et il ne cédera pas. Il veut maintenir le dialogue avec tous les pays, sur tous les sujets. S'il ne le faisait pas, il serait infidèle à la mission de la Suisse.

La manifestation officielle du cinquantenaire de l'IUHEI se déroulera jeudi prochain (16 juin) avec la participation du chef du Département fédéral de l'intérieur, M. Hans Huerlimann. Des séminaires et tables rondes marqueront en outre pendant la semaine cet anniversaire. (ATS)

Mort tragique d'un Valaisan

Dimanche, un Valaisan de Salins près de Sion, M. Martin Stalden, 51 ans, a été électrocuté en voulant protéger son cerisier contre les ravages des oiseaux. M. Stalder tentait avec une perche de poser un filet autour de son arbre lorsqu'il entra en contact avec une ligne à haute tension.

LOTERIE A NUMEROS

Liste des gains

La liste des gagnants du 23e tirage de la Loterie suisse à numéros est la suivante :

1 gagnant avec 6 numéros = Fr. 365 419.—

15 gagnants avec 5 numéros + numéro complémentaire = Fr. 6 666.65

183 gagnants avec 5 numéros = Fr. 1 996.85

12 524 gagnants avec 4 numéros = Fr. 29.60

132 404 gagnants avec 3 numéros = Fr. 4.—

Voiture dans le canal à Steg

Une voiture circulant de Niedergesteln vers Steg, a quitté la route avant la piscine de Steg et est tombée dans le canal. Son conducteur ainsi que ses passagers ont été blessés et hospitalisés. (air)

Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue

Un accroissement de 10%

La compagnie du chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure a transporté, en 1976, 344 106 voyageurs et 4163 tonnes de marchandises, soit une augmentation de 30 704 voyageurs et de 288 tonnes de marchandises. Malgré la proposition de l'Office fédéral des transports de supprimer ce chemin de fer, le renouvellement et la réfection de la ligne se sont poursuivis sur près de deux kilomètres, avec l'accord de ce même office.

L'excédent des charges d'exploitation du chemin de fer a été réduit de 748 000 à 662 000 francs, les recettes ferroviaires ayant augmenté de 12,6 %. Grâce notamment aux produits des télésièges et téléskis qu'exploite également la compagnie, le solde débiteur a reporter au compte de pertes et profits, qui s'était accru de 60 000 francs en 1975, a diminué de 28 000 francs en 1976, pour s'établir à 565 000 francs. (ATS)

Un nouveau pas en avant!

Le nouveau pneu XZX a été spécialement étudié pour améliorer l'adhérence, donc la SÉCURITÉ. Il se caractérise par:

- sa bande de roulement large et souple,
- ses "épaules" arrondies,
- ses très nombreuses lamelles,
- ses deux larges sillons longitudinaux,
- le découpage transversal de sa sculpture du centre vers les "épaules".

Grâce à cela, le XZX offre un excellent comportement sur tous les types de sol, une grande précision de conduite et une adhérence exceptionnelle sur route mouillée.

Par ailleurs, la composition de sa gomme, sa structure interne et le découpage de sa bande de roulement ont été conçus pour obtenir la meilleure résistance à l'usure.

Avec le nouveau pneu XZX, Michelin fait progresser d'un nouveau pas la technique du pneu radial, dont il est l'inventeur.

MICHELIN XZX

Plus sûr, plus longtemps.

A3 - 77440 - 0 CH

DISCOUNT

Caravanes Maisons mobiles et vente permanente d'occasions.
CARAVAN WAIBEL SA
3322 Schönbühl-Berne
sortie N1, route principale, direc Zurich,
Ø 031-85 06 96
117 247 034

Achat immédiat «cash»
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021 53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

Restaurant
La Sergnaz,
1891 TORGON,
cherche de suite
cuisinier
sachant travailler seul.
Très bon salaire.
Ø 025-7 59 43.
36-25561

Machine à laver
LINGE et VAISSELLE
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Zanker
AEG - Vedette
Indesit - Zérowatt
Gehrig - Philips
Crosley - Hoover
Garantie d'usine.
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement
MAGIC FRIBOURG
Ø 037-45 10 46
LAUSANNE
Ø 021-36 52 12
83-7506

Favorisez dans vos achats les maisons qui confient les dans votre journal

---

Garages préfabriqués FRISBA

FRISBA SA, 1095 Lutry/VD Téléphone 021 / 28 63 13

A FRIBOURG
PLACE DE LA GARE
à louer tout de suite ou date à convenir
GRAND MAGASIN
avec 23 m/l. de vitrines rez-de-chaussée 145 m2
escalier intérieur accédant à galerie do 115 m2
sous-sol 83 m2
avec grand confort moderne, possibilité de reprise de certains aménagements, climatisation.
LES PROPOSITIONS DE LOCATIONS PARTIELLES SERONT EGALEMENT EXAMINEES...
Les intéressés pourront obtenir tous renseignements auprès du
SERVICE IMMOBILIER BALOISE
LAUSANNE, 2, place Pépinet
Téléphone 021-22 29 16
22-2208

APPROFONDIR SA FOI EN SUIVANT UNE RETRAITE

La forme spirituelle s'entretien elle aussi. Cinq jours de retraite à Paray-le-Monial vous donneront l'occasion, dans le silence, la réflexion et l'enseignement, de faire le point et de donner à toute votre vie une lumière nouvelle.

Renseignements en Suisse :
Madame Pidoux, 12, Simplemont, 1005 Lausanne
Ø 021-22 21 93 (le soir)
22-353698

Offres et demandes d'emploi

Cherchez-vous un gain élevé et un avenir assuré ?

Vous aimeriez voyager et vendre...
Venez chez nous
Fabrique romande de produits chimiques et cosmétiques désirant compléter son équipe de vente, engage pour différents secteurs

représentants

aimant le contact et désireux de se créer par leur dynamisme une situation stable. Débutants acceptés.

Nous offrons :
— fixe et frais élevés dès le premier jour ainsi que fortes commissions et prestations sociales avancées ;
— une formation professionnelle efficace ansi qu'un soutien constant dans la vente.

Posez votre candidature au moyen du coupon ci-dessous que vous voudrez bien envoyer sous chiffre **93-30 723 ASSA, Annonces Suisses SA, 2500 Bienne.**

Nom :
Prénom :
Rue :
Localité :
Profession : « LI »
Né le : Entrée :

Société fribourgeoise de diffusion d'ouvrages médicaux et scientifiques

cherche

SECRETAIRE

de langue maternelle française, maîtrisant parfaitement l'anglais et l'allemand et capable de prendre des initiatives.

Pour travaux de secrétariat, comptabilité, correspondance et relations téléphoniques avec clientèle.

Date d'entrée de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre P 17-25 167, à **Publicitas SA, 1701 Fribourg,** avec curriculum vitae et prétentions de salaire.

Prêts personnels

rapides, discrets, avantageux

Je désire Fr.
Nom
Prénom
Né le
Rue No
NPA Localité
Signature

Vous recevrez immédiatement notre documentation si vous envoyez ce coupon à: Banque Finalba, rue Bonivard 12, case postale 359, 1211 Genève 1
Téléphone 022/32 63 80
Succursales à Bâle, Berne, [illegible], Lausanne, Lucerne, Zurich

BANQUE FINALBA
Filiale de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Pour Fr. 49.— par mois seul.

vous avez la possibilité de parquer votre voiture tous les jours, 24 heures sur 24 dans le **garage PATRIA de Beauregard-Centre à Fribourg.**
S'adresser à M. A. TORNARE, concierge, ch. de Bethléem 7, 1700 Fribourg, Ø 24 86 72.
03-1742

Roland RUFFIEUX et Walter BODMER

Histoire du gruyère en Gruyère du XVIe au XXe siècle

368 p., 12 illustrations hors-texte, 15 tableaux, cartes et graphiques.
Fr. 38.—

« Si le gruyère fut et reste célèbre, son histoire, son pays d'origine véritable, les conditions de sa fabrication ont été de plus en plus méconnus.

Deux historiens, Walter Bodmer et Roland Ruffieux ont uni leurs efforts pour éclairer ce paysage historique et faire revivre l'épopée du gruyère.

C'est la première étude approfondie sur ce sujet et un apport inestimable à l'histoire économique du canton de Fribourg »

Chez votre libraire ou aux :
EDITIONS UNIVERSITAIRES, 1700 FRIBOURG

La publicité décide l'acheteur hésitant

Cette autoroute qui divise le canton

La question portant sur l'opportunité de construire ou non la nationale 9 à travers la vallée du Rhône continue à agiter les Valaisans. Cette autoroute Martigny-Brigue est refusée par une partie de la population, notamment par les jeunes.

Valais

Vendredi matin, le comité « oui au Valais - non à l'autoroute » faisait savoir qu'à ce jour plus de 20 000 personnes avaient déjà signé la pétition anti-autoroute et annonçait qu'une conférence de presse allait être donnée à Berne pour sensibiliser davantage encore l'opinion à l'échelon national.

Pendant ce temps, d'autres organisations ont pris position en faveur de la nationale 9. Après les hôteliers valaisans qui, a l'issue d'une réunion à Graechen, réclament à une écrasante majorité l'autoroute, c'est la section valaisanne de l'ACS qui demande aux autorités fédérales « de faire diligence pour réaliser la construction de la RN 9 jusqu'à Brigue.

LE POUR ET LE CONTRE

Il ne se passe pas une semaine actuellement en Valais sans que l'affrontement ait lieu dans des assemblées ou dans la presse entre adversaires et partisans de l'autoroute. Les opposants estiment qu'une bonne route cantonale doit suffire au Valais étant donné l'étroitesse de la vallée du Rhône. Ils craignent que la N 9 ne soit qu'un tremplin touristique pour l'Italie, qu'elle augmente encore la pollution, que les touristes évitent le canton pour rouler plus vite vers le sud. Ils parlent de l'enlaidissement du paysage, des méfaits sur l'agriculture et évoquent cette facture de plus d'un milliard imposée à la génération future qui estime aujourd'hui cette réalisation inutile. Les adversaires enfin pensent que l'autoroute doit s'arrêter à Martigny avec liaison avec l'Italie par le Grand-St-Bernard alors que le cul-de-sac de Brigue et du Simplon ne fera que compliquer le problème routier à travers le canton.

Les partisans de l'autoroute, qui ont avec eux les autorités du canton et les principaux organismes économiques et surtout touristiques, sans parler bien sûr des milieux de la construction, estiment que l'autoroute est indispensable pour sortir le Valais de son isolement.

Selon eux, l'avenir touristique du canton dépend tant de la N 9 que de la percée des Alpes bernoises par le Rawyl. Les partisans réclament l'autoroute pour sortir le trafic des localités actuelles et pour résoudre les mille problèmes des embouteillages dont la Pentecôte a offert un saisissant exemple ces jours passés.

LE VALAIS : UNE PLAQUE TOURNANTE IMPORTANTE

Dans le cadre de l'assemblée cette semaine du CAS-Valais, le conseiller national Pierre de Chastonay est parti en guerre en faveur de l'autoroute. Il a rappelé qu'il y a actuellement en Suisse un véhicule pour 3 habitants, alors que les plus optimistes avaient estimé qu'en 1980 on compterait en Suisse un véhicule pour 5 habitants. Le parc automobile valaisan, à lui seul, dépasse aujourd'hui les 65 000 véhicules. Pour M. de Chastonay l'autoroute est non seulement nécessaire au Valais mais nécessaire comme le trait d'union avec l'étranger. Il relève que l'an passé on a dénombré à la Furka, au Grimsel et au Nufenen plus d'un million et demi de passages de véhicules bien que ces cols soient fermés durant une partie de l'année. Le chiffre dépasse le demi-million au Simplon et les 2 millions au Grand-St-Bernard. Le conseiller national n'admet pas l'argument du « cul-de-sac de Brigue » quand on sait, dit-il, les millions investis au Simplon pour faire de cette route une grande artère internationale. (ATS)

Double résolution en faveur de l'autoroute

Tant l'ACS que le TCS viennent de prendre en Valais une position ferme en faveur de la construction de l'autoroute à travers la vallée du Rhône.

Dans le communiqué remis lundi matin à la presse, la section valaisanne de l'ACS se déclare « consciente de l'absolue nécessité de maintenir le raccordement du canton au réseau suisse des routes nationales, consciente également que les voies d'accès à la route nationale 9 doivent être aménagées et concentrées en fonction de la plus grande sauvegarde et économie possibles des terrains et de l'environnement ». L'ACS demande enfin au Conseil fédéral « de faire diligence dans la construction de la RN 9 St-Maurice-Brigue, notamment des déviations des grands centres, tels que Sion et Sierre et de tout entreprendre pour le maintien de la N 6 (Rawyl) au réseau des routes nationales ».

Pour sa part, le TCS Valais a adopté durant le week-end une résolution similaire demandant impérativement aux autorités de maintenir à tout prix la N 6 par le tunnel du Rawyl, de réaliser dans les plus brefs délais la N 9 St-Maurice-Brigue et de donner une urgence et une priorité particulières aux déviations des villes de Sion et de Sierre.

De son côté enfin M. Franz Steiner, conseiller d'Etat valaisan, a adressé une lettre au Conseil fédéral pour le mettre en garde contre la pétition antiautoroute lancée en Valais, pétition dont il dénonce certaines méthodes « plus ou moins contestables » et en profite pour rappeler aux autorités fédérales la position ferme du Gouvernement valaisan en faveur de l'autoroute de la vallée du Rhône et cela en dépit de cette pétition. (ATS)

BATAILLE DU FLUOR

Les pêcheurs partent en guerre

A son tour, la Fédération valaisanne des pêcheurs, laquelle groupe plus de 3300 membres, part en guerre contre les méfaits du fluor et se joint à l'Association de défense contre les émanations nocives des usines.

La Fédération « entend réagir avec vigueur contre le fait que plus de 1200 tonnes de fluor sont déversées régulièrement dans le Rhône ». Elle estime, dans un communiqué, que la situation actuelle en Valais est « scandaleuse », que les autorités n'ont pas fait leur devoir », que le Léman est intoxiqué, et enfin que l'on se moque des lois sur la santé, sur la protection des eaux et sur la protection de la nature.

Les pêcheurs valaisans réagissent également contre le fait que des centaines de tonnes de produits toxiques sont déversés dans le réseau hydrologique, que des cours d'eau sont desséchés par « les chasseurs de kilowatts », que leurs lits, privés d'eau deviennent des dépotoirs. Ils s'opposent d'autre part au projet de construction du nouveau barrage de Gletsch. (ATS)

UNE « POLICE DE SECURITE » APRES LA PMI

Au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a discuté lundi du nouveau projet relatif à la police de sécurité. Il doit remplacer l'ancien projet de police intercantonale qui a fait long feu. Le nouveau texte, au sujet duquel le Gouvernement se prononcera lors d'une prochaine séance, pourrait confier à la Confédération le soin de fournir les cadres de police, tandis que les cantons mettraient à disposition les agents.

Le message s'intitule « accomplissement des tâches de la Confédération en matière de police et de sécurité », a révélé le vice-chancelier Buser à l'issue de la séance.

Le Gouvernement a également pris connaissance des résultats de la procédure de consultation engagée sur le projet de loi sur les étrangers. Il a, d'autre part entendu un exposé de M. Chevallaz sur la nouvelle convention entre la Banque nationale et l'Association suisse des banquiers pour mieux réglementer l'usage du secret bancaire. Une autre communication a été présentée par M. Brugger au sujet de la conférence Nord-Sud qui a eu lieu à Paris. M. Ritschard, pour sa part, a parlé de la conférence des ministres européens des transports qui s'est tenue à Athènes. Il y a été question des trains routiers italiens de 44 tonnes qui ne manqueront pas de causer des difficultés en Suisse en raison de la législation en vigueur.

Enfin, le Gouvernement du canton du Valais a demandé une audience au Conseil fédéral au sujet de l'éventuel transfert de personnel des douanes de Brigue à Domodossola en raison de l'agrandissement prévu de la gare des marchandises de cette commune italienne.

Cette mesure est envisagée en relation avec le doublement de la voie du BLS. Le Conseil fédéral s'est déclaré disposé à rencontrer des représentants du Conseil d'Etat valaisan pour discuter de ce problème. (ATS)

Centrales nucléaires au centre d'une importante étude

Un document «objectif» en préparation

Un groupe de travail de la Société helvétique des sciences naturelles (SHSN) va élaborer un document pour une discussion objective de la question des centrales nucléaires. Sans arrière-pensées économiques ou politiques, ce document, par des arguments scientifiques objectifs, devrait contribuer à éclaircir la discussion sur les centrales. Toutefois, a souligné le professeur Augustin Lombard, lors de l'assemblée du sénat de la SHSN samedi à Berne, la science ne saurait répondre à toutes les questions.

L'assemblée, réunie sous la direction du nouveau président central, le professeur Ernst Niggli, a approuvé les comptes de l'année 1976 ainsi que le budget pour l'année en cours.

Ce dernier prévoit des dépenses de 1,305 million de francs et accuse une diminution notable par rapport à l'année précédente.

La stabilisation forcée des dépenses est liée à la situation financière défavorable de la Confédération : en 1977, les moyens supplémentaires, jugés nécessaires depuis longtemps, ne pourront pas encore être libérés par la Confédération. Les sociétés membres et les commissions scientifiques bénéficient d'environ 60 % du montant total sous forme de contributions directes ou indirectes. La SHSN tient compte d'une liste de priorités lors de la ventilation des moyens. Les publications scientifiques, les symposiums et la coopération internationale s'y inscrivent en tête.

Quatre sociétés spécialisées de chimie ont été admises à l'unanimité, à la SHSN. Ce sont l'Association suisse des chimistes, la Société suisse de chimie analytique et appliquée, la Société suisse d'analytique instrumentale et de microchimie ainsi que la Société suisse de chimie clinique. 31 sociétés spécialisées et 26 sociétés cantonales, respectivement régionales, sont maintenant affiliées à la SHSN.

Croix-Rouge : activité intense aussi sur le plan suisse

En 1976, la Croix-Rouge suisse (CRS) a déployé une activité plus intense encore que par le passé. Sur un total de 85 millions, elle a utilisé 69 millions, dont 53 pour ses tâches nationales et 16 pour ses interventions à l'étranger. Son service de transfusion, qui couvre l'ensemble des besoins de la Suisse en produits sanguins, a préparé environ 600 000 dons de sang, relève le rapport annuel de la CRS.

CONVENTION SUR LES SOINS INFIRMIERS

Dans le domaine des soins infirmiers, la CRS a conclu avec les cantons une convention réglant les droits et les obligations des deux parties. Cette convention précise les tâches de la CRS qui consistent à règler, à surveiller et à encourager la formation professionnelle du personnel infirmier, médico-technique et médico-thérapeutique.

Les 115 écoles de personnel soignant et de laborantines médicales reconnues par la CRS ont délivré 2500 diplômes et certificats de capacité. De son côté, l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier a décerné 46 diplômes à des infirmières et infirmiers enseignants, 19 diplômes à des infirmières et infirmiers-chefs et 149 certificats d'infirmières et infirmiers-chefs d'unité de soins. Les sections de la CRS ont formé plus de 1000 auxiliaires hospitalières Croix-Rouge, et plus de 15 000 personnes ont suivi les cours de soins au foyer, de soins à la mère et à l'enfant et de soins à la personne âgée. Plus de 5000 femmes en majorité des infirmières, et 3000 hommes astreints au service complémentaire, incorporés dans les rangs du service de la Croix-Rouge, sont prêts à intervenir dans le cadre du service sanitaire coordonné.

ACTIVITES SOCIALES

Le service social de la CRS a aidé l'an dernier, en Suisse même, 500 familles et personnes isolées tombées dans la gêne. Le nombre des réfugiés tibétains accueillis en Suisse atteindra bientôt 1000 personnes. Les deux autocars pour handicapés de la Croix-Rouge jeunesse ont parcouru près de 70 000 km et transporté quelque 6500 passagers.

Les sections Croix-Rouge peuvent compter sur la collaboration de 4700 assistants et assistantes bénévoles qui s'occupent de personnes seules, de malades chroniques, de handicapés et de vieillards, 2300 sont affectés au service des transports automobiles, plus de 1100 au service des visites, 1300 assurent le service de bibliothèque ou d'autres tâches, telles que, matinées pour personnes âgées, excursions, bricolage.

Dans les 20 centres d'ergothérapie ambulatoire gérés par la CRS, l'on a pratiqué plus de 60 000 traitements dont ont bénéficié quelque 2000 patients. Dans le cadre des efforts déployés pour protéger les piétons dans l'obscurité, il a été vendu un million de paires de « flashes-semelles ».

SECOURS DESTINES A 50 PAYS

La CRS a apporté de l'aide à 50 pays, à la suite, entre autres des tremblements de terre du Guatemala, d'Italie (Frioul) et de Turquie. 20 délégués Croix-Rouge ont accompli des missions internationales de plus ou moins longue durée. La centrale du matériel a procédé à l'envoi de 3500 tonnes de secours divers, vivres, médicaments, tentes, couvertures et vêtements, destinés aux victimes de catastrophes naturelles.

Un Romand comme nouveau vice-président

Le nouveau vice-président de la Croix-Rouge suisse (CRS) a été élu samedi, lors de la 92e assemblée générale des délégués, au Buergenstock, en la personne de M. Jean-Paul Buensod, de Genève. Mme Andrée Gœtschin-Perret, de Morges a été nommée membre du comité central et M. Guy de Weck, de Sion, membre du Conseil de direction. Dans son allocution, le président de la CRS, M. Hans Haug, a notamment abordé la question du nouveau modèle et du statut du service de don du sang. Modèle et statut ont été approuvés par le Conseil de direction et entreront en vigueur le 1er janvier prochain. Ils visent la réalisation d'un service de don du sang pour toute la Suisse qui soit à même d'assumer l'approvisionnement continu des services sanitaires de notre pays en sang et préparations sanguines dans tous les cas stratégiques. M. Haug a également mentionné la prochaine nouvelle réglementation de la position et de la fonction du médecin-chef de la Croix-Rouge. (ATS)

● **ACCIDENT MORTEL.** — Un cyclomotoriste de 69 ans, M. Alfred Moos, de Schongau (LU) a été tué dimanche à midi sur la route Fahrwangen-Bettwil (AG) après avoir heurté, pour des raisons inconnues, une palissade de signalisation dans un virage particulièrement incurvé. La victime, qui ne portait pas de casque, a succombé durant son transport à l'hôpital. (ATS)

Le printemps 1977 et l'agriculture suisse

Le mauvais temps et le gel

Les premiers mois de cette année, plus particulièrement les mois de février et de mars, ont été caractérisés par des températures beaucoup plus élevées qu'à l'accoutumée. Il en est résulté un développement très rapide de la végétation, si bien qu'à fin mars celle-ci avait une avance de 21 à 25 jours sur la moyenne des 25 dernières années. On a dû toutefois enregistrer des retours de froid importants en avril et ceux-ci ont occasionné des dégâts importants dans les cultures, indique le service météorologique agricole de Zurich.

Au printemps 1977, on a enregistré 6 périodes de gels matinaux généralisés en Suisse. En outre, des gels localisés se sont produits à 9 reprises. Depuis le 8 mai et malgré les « saints de glace » tant redoutés, on n'a plus enregistré de gel. Les gels les plus importants ont été recensés le 1er, le 4, le 6, le 11 et le 17 avril, par endroits le 21 avril également. Les températures sont alors descendues jusqu'à —5, voire —6 par endroits.

A l'étage des organes végétaux sensibles (bourgeons, feuilles, etc.) dans plusieurs régions, la végétation a subi des dégâts très importants. Les pertes de récoltes de fruits (abricots, cerises et poires en particulier) seront probablement sévères.

En ce qui concerne la vigne, il est probable que les pertes seront plus limitées vu que cette culture n'avait pas autant d'avance que les autres. Son développement a été pratiquement stoppé dès l'arrivée des premiers froids, c'est-à-dire à fin mars déjà. L'institut suisse de météorologie prépare chaque soir, en période critique du printemps et si la nécessité s'en fait sentir, une prévision spéciale de gel. Les agriculteurs peuvent ainsi prendre les mesures nécessaires à la lutte contre ce fléau naturel. Celles-ci se sont avérées efficaces dans la plupart des cas. Sans cette lutte active dont les méthodes et moyens sont largement diffusés parmi les praticiens par les stations fédérales de recherches agronomiques, les dégâts enregistrés auraient été beaucoup plus importants, vu, d'une part, l'avance de la végétation, au moment des premières gelées et, d'autre part, l'intensité de ces gelées, conclut le service de météorologie agricole. (ATS)

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.

Les petites pilules Carter sont agréable à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.- et Fr. 6.80. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules CARTER

LA « WELTWOCHE » REPREND LA « WIRTSCHAFTSREVUE »

La maison d'édition de la « Weltwoche » SA a repris tous les droits d'édition de la société d'annonces Senger pour la « Wirtschaftsrevue ». Ce mensuel sera toujours le « magazine économique pour le profane », a déclaré M. Paul Kluegel, directeur d'édition de Jean Frey SA, dont fait partie également la « Weltwoche ». Le magazine subira toutefois certains changements. La partie rédactionnelle sera considérablement augmentée. Ce magazine économique avec un tirage de 16 000 exemplaires (6000 sont distribués à titre publicitaire) a passé au mois de juillet de l'année passée de la Universum Press Wyler + Cie, Genève, à la maison d'annonces Senger. (ATS)

Broye

Le 596e anniversaire de la milice

Samedi, par un temps agréable, s'est déroulée la traditionnelle fête de la milice bourgeoise de Grandcour. Les bourgeois, qu'ils soient domiciliés au village ou au dehors, ont toujours célébré avec ferveur l'anniversaire de leur société d'abbaye, dont l'origine remonte à 1381.

La milice de Grandcour est la plus ancienne société d'abbaye du pays de Vaud. Elle est née à la suite d'une aide efficace apportée par les gens de Grandcour, en mai 1381, à leur seigneur, Guillaume de Grandson, en désaccord avec le sire de Champvent, son voisin, qui fut battu.

En reconnaissance des services rendus à sa cause, le baron de Grandson remit aux gens de Grandcour sa bannière, des terres, ainsi que la cave de la milice, dont la particularité est de n'être ouverte que durant les trois jours de la fête annuelle.

Le tir des bourgeois, qui s'est déroulé samedi matin, a permis de désigner le roi du tir 1977 en la personne de Claude Mayor, qui a totalisé 89 points sur un maximum de 100. Cela lui a valu l'honneur de porter le drapeau de la milice au cortège. Notons que c'est la 6e fois, en dix ans, que Claude Mayor décroche le titre de roi.

Une fois le tir achevé et après la proclamation du palmarès au cours de l'assemblée tenue au stand, les tireurs se sont rendus en cortège au village, entraînés par la fanfare. Puis sur le pont de danse, le président de la milice a rappelé les événements historiques à l'origine de la fête. Le cérémonial s'est poursuivi par la danse des bourgeois et la mise à prix de la bannière, donnant droit à celui qui l'obtient de tenir la cave de milice l'année suivante. (Po)

AVENCHES

Les 100 ans de La Lyre

Le 2 mai 1976, la société de musique « La Lyre » inaugurait sa nouvelle bannière, en présence de nombreux invités. Ce n'était que le prélude à la fête du centenaire de la société, qui s'est déroulée dimanche, en présence de toute la population.

Cette grande journée a été vécue dans l'allégresse générale. Dès 13 heures, les différentes sociétés participant à la fête, ainsi que les invités, se sont réunis sur la place du Château, afin de prendre part au cortège devant les conduire à travers la Vielle-Ville jusqu'à l'amphithéâtre. En présence d'un nombreux public massé sur les gradins de pierre et sur le pourtour des arènes, un beau concert a été donné par la « Lyre », d'Avenches, l'« Union instrumentale », de Payerne, la « Persévérance » d'Estavayer-le-Lac, et la Société paroissiale, de Cottens. A noter que le concert fut ouvert par une originale « Marche mauresque », offerte à la « Lyre » par Mme Payer-Doleyres et composée par son directeur M. Norbert Vonlanthen. Comme il fallait s'y attendre, ce concert a connu un vif succès. (P.)

Rôti de porc roulé 13.50 kilo

Ragoût de porc kilo 9.50

Suchard Express kilo 6.90

Sirop de framboises Hero 7 dl 2.95

Rum blanc pour pots-à-rhum 50 vol % litre 28.90

Stocki Knorr 4 port. 145 g 1.35

Strudel aux pommes ½ prix! surgelé 600 g ~~5.60~~ 2.80

Chasselas vin blanc suisse 7 dl 3.50

Avec JUMBO sur l'herbe et au bord de l'eau...

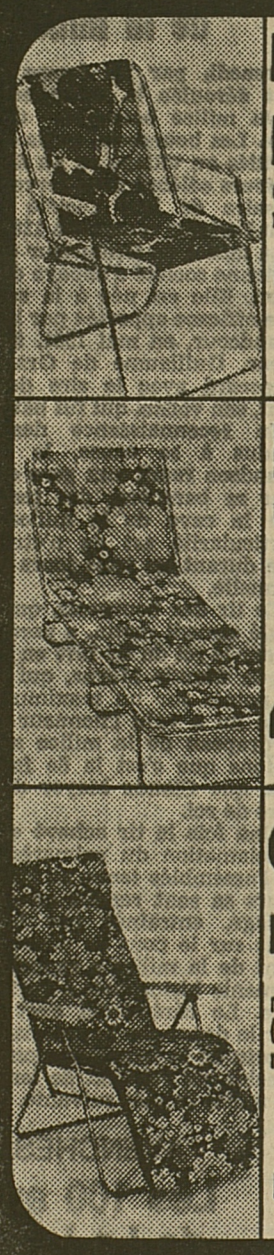

Fauteuil pliable
cotonnade multicolore
13.50

Lit de camp
à 3 supports
rembourrage piqué
48.-

Chaise-relax
rembourrage 4 cm
(appuie-tête 10 cm)
réglage universel
49.-

Canot pneumatique Explorer
PVC,
5 chambres-à-air,
270 x 150 cm
99.-

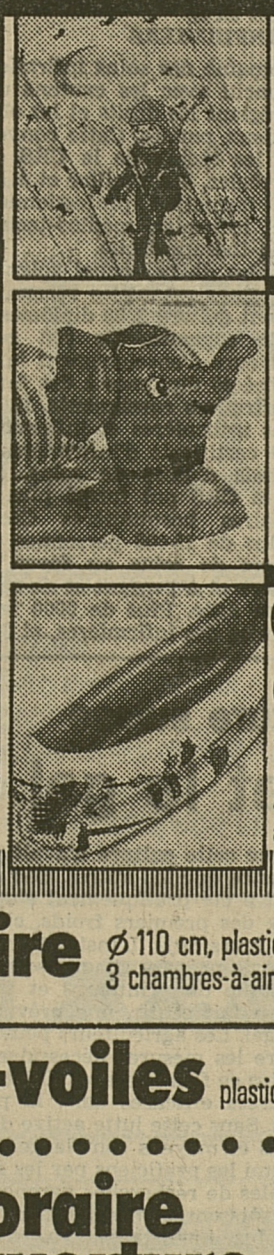

Matelas de natation
pour enfant
plastique,
80 x 40 cm
6.-

Bouée-éléphant
plastique,
gonflable
8.-

Canoé d'enfant
110 cm
plastique,
4 chambres-à-air
9.-

Pataugeoire ⌀ 110 cm, plastique, 3 chambres-à-air 10.-

Bateau-à-voiles plastique 32 cm 5.50

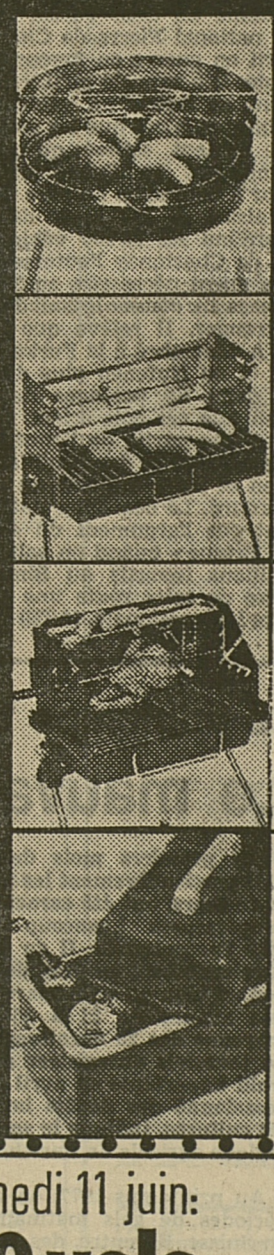

Gril rond
⌀ 40 cm
Auvent, grille réglable et broche tournante
14.80

Gril pliable
Broche tournante, saucière, grille 42 x 18 cm
28.-

Gril pliable en fonte
Broche tournante et saucière
59.-

Box réfrigérant plastique dur, 25 litres
24.-

Horaire d'ouverture

mercredi 8 juin: 10–20 h
jeudi 9 juin (Fête-Dieu): magasin + restaurant fermés!

Samedi 11 juin:
50 vols gratuits
en hélicoptère
(à partir du parking Jumbo)
pour les lauréats du concours Indor!
Tarif pour les non-gagnants (vol 10 min):
Adultes Fr 25.–
Enfants Fr 15.–

JUMBO

Villars-sur-Glâne (Fribourg)

P 700 gratuit	Restaurant	Chaque soir Ouvert jusqu'à 20 h samedi 8-17 h
45 000 articles de marque à prix discount	Bus ligne 7 toutes les 10 minutes	Essence super -.91

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES

(BOURSE DE ZURICH)

	3.6.77	6.6.77
Aare Et Tessin SA	920.—	920.—
Alumin. suisse port.	1540.—	1535.—
Alum. suisse nom.	635.—	632.—
Au Grand Passage	315.—	315.—
Bâloise Holding	330.—	328.—
Bally pot.	1300.—	1270.—
Bally nom.	1190.—	1170.—
Banque Cant. Vaud.	1225.—	1225.-d
Banque Leu port.	3040.—	3000.—
Banque Leu nom.	2730.—	2750.—
Banque Nat. Suisse	610 —	610.—
Banque Pop. Suisse	1945.—	1950.—
Brown Boveri port.	1455.—	1465.—
Buehrle porteur	2090.—	2100.—
Ciba-Geigy pot.	1410.—	1400.—
Ciba-Geigy nom.	671.—	666.—
Ciba-Geigy SA bdp	1090.—	1085.—
Cie Ass. Winterth. p.	1750.—	1760.—
Cie Ass. Winterth. n.	1310.—	1320.—
Cie Ass. Zurich port.	9225.—	9200.—
Cie Ass. Zurich nom.	7200.—	7200.—
Cie suisse Réas. port.	4275.—	4225.—
Cie suisse Réas. nom.	2425.—	2415.—
Crédit Foncier Vaud.	980.-d	995.—
Crédit Suisse porteur	2055.—	2005.—
Crédit Suisse nom.	388.—	381.—
Electro Watt	1610.—	1580.—
Energie élec. Simp.	620.—	620.—
Financière de presse	170.—	172.—
Finac. Italo-Suisse	189.—	187.-d
Forbo A	1140.—	1140.—
Forbo B	4200.—	4200.—
Georges Fischer port.	700.—	700.—
Georges Fischer nom.	119.-d	119.-d
Globus port.	2150.—	2175.-d
Globus bon de part.	365.—	365.—
Hero Conserves	3090.—	3090.—
Hoffmann-Roche bdp 1/10	8650.—	8575.—
Holderbank fin. nom.	386.—	390.—
Holderbank fin. port.	435.—	439.—
Interfood SA sie B port.	2750.—	2800.—
Interfood SA sie A nom.	530.-d	530.-d
Innovation SA	310.—	305.—
Jelmoli SA	1170.—	1190.—
Juvena Holding SA port.	208.—	202.—
Juvena Holding SA bdp	8.75	8.50
Landis & Gyr SA	875.—	890.—
Merkur Holding SA	1540.—	1510.-d
Mikron Holding SA	890.-d	890.—
Motor Colombus	870.—	875.—
Nestlé Alimentana p.	3390.—	3375.—
Nestlé Alimentana n.	2070.—	2070.—
Publicitas SA	1475.-d	1475.—
Rinsoz & Ormond nom.	480.-d	490.—
Sandoz SA porteur	4425.—	4300.—
Sandoz SA nom.	1860.—	1850.—
Sandoz SA bon de part.	610.—	601.—
Sturer	820.—	820.—
SBS porteur	371.—	369.—
SBS nom.	259.—	258.—
SBS bon de part.	316.—	315.—
Sulzer Frères SA nom.	2550.—	2550.—
Sulzer Frères SA bdp	365.—	363.—
Swissair port.	685.—	690.—
Swissair nom.	635.—	635.—
UBS porteur	290.—	2975.—
UBS nom.	529.—	520.—
Usego Trimerco SA	210.—	205.—
Von Roll nom.	515.—	510.—

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	3.6.77	6.6.77
Akzo	31.—	31.50
Amgold	42.25	42.—
Cia	119.—	118.50
Pechiney	36.60	36.25
Philips	28.25	28.50
Royal Dutch	140.—	141.—
Sodec	8.10	8.-d
Unilever	129.—	128.50
AEG	104.—	104.50
Bast	172.50	173.50
Bayer	150.—	149.50
Demag	161.-d	160.—
Hœchst	155.—	156.—
Mannesmann	168.50	171.—
Siemens	271.—	270.50
Thyssen	120.50	120.50
VW	190.—	192.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	2.6.77	3.6.77
Alcan	68.50	67.75
ATT	158.—	157.—
Beatrice Foods	58.25	58.—
Burroughs	142.50	141.50
Can. Pacific	43.50	42.50
Caterpillar	141.50	138.—
Chrysler	42.—	42.—
Control Data	50.25	50.—
Corning Class	165.50	162.—
Dow Chemical	88.50	86.50
Du Pont de Nemours	299 50	297.—
Eastman Kodak	145.—	144.—
Gen. Electric	135.50	135.50
Gen. Foods	85.50	85.75
Gen. Motors	168.50	166.50
Gen. Tel. Electr.	76 75	75.50
Goodvear	48 25	48.50
Honeywell	125 50	124.—
IBM	619.—	616.—
Int. Nickel	66.50	65.25
Int. Paper	129.50	128.—
Int. Tel. Tel.	86.—	86.50
Kennecott	66.—	64.75
Litton	33.—	33.—
MMM	122.—	122.—
Mobil Oil	162.50	160.50
Monsanto	179.—	177.—
NCR	85.50	85.—
Philip Morris	135.—	136.—
Phillips Petroleum	142.—	142.50
Smith Kline	81.—	79.50
Sperry Rand	87.25	86.—
Stand Oil Indiana	131.—	130.—
Texaco	66.50	66.—
Union Carbide	128.—	127.—
Uniroyal		25.—
US Steel	105.50	104.—
Warner Lambert	67.—	67.25
Woilworth	56.—	55.75
Xerox	114.—	

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

	6.6.77	
$ Once	4.53	4.55
Lingot 1 kg	355.—	375.—

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

	3.6.77	6.6.77
Sibra Holding SA port.	193.-d	190.-d
Sibra Holding SA nom.	148.-d	148.-d
Villars Holding SA nom.	535.—	540.-d

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTETDAM

	3.6.77	6.6.77
Amrobank	67.70	68.10
Heinekens Bier	118.40	120.—
Hooqovens	36.30	36.80
Robeco	178.—	179.10
Scheepvaart	—.—	—.—

BOURSE DE FRANCFORT

Audi-NSU	15.80	15.50
BMW	243.—	245.—
Commerczbank	185.2	187.60
Daimler	350.—	350.—
Deutsche Btnk	267.80	88.30
Gelsenberg	88.10	269.90
Horten AG	129.—	128.—
Karstadt	345.—	350.—
Preussag	154.50	154.50
Schering	299.50	303.—

BOURSE DE MILAN

Assicurazioni Gener.	Bourse	
Fiat	fermée	Cours
Montedison	318.50	pas reçus
La Rinacente ord.	1145.—	

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	—.—	317.50
Carrefour	89.50	1156.—
Citroën	104.—	—.—
Cred. Com. de France	118.50	89.80
Françaises des Pétr.	1032.—	102.80
Hachette	155.90	120.—
Michelin	712.—	1040.—
Moulinex	84.10	152.—
L'Oréal	62.50	718.—
Perrier	148.50	83.90
Rhône Poulenc	22.50	63.80
Roussel Uclaf		146.50
usinor		23.—

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

	2.6.77	6.6.77
Indice Dow-Jones	4992.—	5012.—
Ashikaga Bank	2100.—	2090.—
Daiwa Sec.	277.—	285.—
Ebart	327.—	327.—
Fulita	185.—	185.—
Hitachi	206.—	206.—
Honda	640.—	650.—
Komatsu	328.—	334.—
Kumagai Gumi	511.—	1620.—
Makita Electric	1630.—	512.—
Matsuhita E.I. (Natau I.)	620.—	625.—
Mitsukoshi	467.—	465.—
Pioneer	1640.—	1610.—
Sony	2500.—	2470.—
Sumitomo (Mar and Fire)	259.—	260.—
Takeda	231.—	239.—
Tasel Construction	212.—	215.—

Cours communiqués par Daiwa Securities, Genève.

FONDS DE PLACEMENT

	6.6.77	
	demande	offre
Amca	29.25	29.75
Bond-Invest	73.—	73.50
Canada Immobil.	710.—	730.—
Créd. s. Fonds-Bonds	72.50	73.50
Créd. s. Fonds-Inter	62.25	63.75
Eurac	286.50	288.50
Fonsa	89.—	90.—
Globinvest	59.75	60.25
Ifca	1270.—	1280.—
Intermobilfonds	70.50	71.50
Japan Portfolio	390.—	400.—
Pharmafonds	121.50	122.50
Poly Bond Internat.	79.25	80.25
Siat 63	1075.—	1080.—
Sima	173.50	174.50
Swissimmobil 1961	1035.—	1045.—
Universal Bond Sel.		
Universal Fund		
Valca		

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

	6.6.77	
	Achat	Vente
Lingot 1 kg	11340.—	11520.—
Vreneli	98.—	108.—
Souverain	109.—	119.—
Napoléon	114.—	124.—
$ Once	142.50	143.25
Double Eagle	520.—	560.—

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUE

	6.6.77	
France	49.50	51.50
Angleterre	4.15	4.45
Etats-Unis	2.44	2.54
Allemagne	104.50	106.50
Autriche	14.75	15.05
Italie	—.2750	—.2950
Belgique	6.80	7.05
Hollande	99.75	102.25
Suède	55.50	57.50
Danemark	40.—	42.—
Norvège	46.25	48.25
Espagne	3.40	3.70
Portugal	5.50	7.—
Finlande	60.—	62.—
Canada	2.32	2.42
Grèce	6.20	7.20
Yougoslavie	12.—	14.50

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

Tournez les personnes sans connaissance sur le côté!

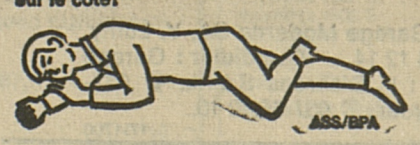

L'Allemagne fédérale et l'URSS vont tenter un nouveau bond en avant

Le différend Est-Ouest à propos de Berlin reste l'ordre du jour et refait surface régulièrement, la polémique entre les deux Allemagnes à propos de l'ancienne capitale du Reich ne cesse pratiquement jamais, la presse soviétique découvre à nouveau dans « certains milieux allemands des tendances que l'on croyait à jamais disparues ». Bref, la petite guerre politique continue, mais avec des objectifs réduits et des munitions ressemblant parfois à des pétards mouillés.

Pendant ce temps, les affaires deviennent de plus en plus sérieuses, dans le bon sens du terme, sur les plans économique et industriel. La commission mixte germano-soviétique imaginée après la normalisation effective des relations entre Bonn et Moscou en 1970 vient de se réunir dans la capitale fédérale allemande avec un succès certain. C'était la septième du genre.

Pour résumer la substance des entretiens germano-soviétiques, on peut dire que les deux pays sont décidés à accroître leur coopération dans une série de domaines : la construction mécanique, les implantations industrielles, et la recherche technologique à un autre niveau, ils entendent coopérer également sur le plan industriel dans les pays tiers et commercialiser ensemble les produits ainsi fabriqués.

Ce sont des objectifs bien ambitieux. Trop ambitieux peut-être ? Pas nécessairement et le ministre fédéral allemand de l'Economie, le libéral Friderichs s'est référé dans cette perspective à l'un des plus grands accords jamais passés dans l'histoire commerciale et industrielle du monde : l'échange de tubes d'acier allemands pour la construction de gazoducs contre des livraisons de gaz naturel au fil des années à titre de paiement. Il s'agit d'un accord portant sur des milliards de marks.

Les paiements — en gaz naturel — ont commencé à affluer en 1973 et passeront l'an prochain à sept milliards de mètres cubes. Trois ans plus tard, les livraisons atteindront le rythme maximum convenu de dix milliards de mètres cubes. Selon le ministre allemand de l'Economie, d'autres accords semblables devraient être passés à l'avenir entre les deux pays, ce système ayant fait ses preuves.

TROIS TRAITES EN SUSPENS DEPUIS 1973

Les dirigeants allemands estiment qu'une division plus poussée du travail s'impose et que d'importants domaines de coopération sont tout désignés pour ce genre de coopération. Le chef de la délégation soviétique M. Tichonov, vice-premier ministre d'Union soviétique, a entrepris un tour de l'Allemagne industrielle et économique pour s'entretenir avec les principaux représentants des konzerns ouest-allemands, notamment dans la Ruhr, la Rhénanie et la région de Francfort.

M. Tichonov place évidemment cette réunion de la Commission mixte germano-soviétique dans la perspective de la visite que rendra M. Brejnev à Bonn au cours de l'automne prochain. Mais toutes ces belles résolutions ne changent encore rien au fait que depuis la première visite du chef du Parti communiste soviétique à Bonn en 1973, trois traités restent en suspens.

Il s'agit de trois traités de coopération culturelle, industrielle et technologique dans lesquels Bonn voudrait inclure Berlin-Ouest, Moscou s'y oppose et les traités restent en jachère. Il est douteux que MM. Schmidt et Brejnev parviennent à trouver un modus vivendi à en juger par le raidissement manifesté par Moscou et Berlin-Est à propos du problème berlinois. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Moscou et Bonn s'efforcent de ne pas dramatiser et leurs échanges vont quand même bon train.

ASSAINISSEMENT DES ECHANGES

Pendant plusieurs années cependant, les deux pays avaient dû s'en tenir à un type d'échange caractéristique pour des pays occidentaux et communistes : produits élaborés occidentaux contre des matières premières de l'Est. Les dirigeants soviétiques se sont efforcés entre-temps de diversifier leurs exportations vers les pays occidentaux et leurs efforts ont porté des fruits, notamment en direction de l'Allemagne fédérale. L'an dernier, par exemple, l'URSS a exporté deux fois plus de produits finis vers la RFA qu'en 1975.

Au total, les échanges ont quadruplé depuis 1971, mais ils ont gagné surtout en qualité, puisque l'URSS est parvenue à accroître considérablement la part de ses produits finis dans ses exportations. Cela n'a pas été sans peine et les Allemands veulent l'aider à accroître encore cette diversification commerciale. C'est ainsi que l'industrie allemande va organiser des séminaires de prospection commerciale pour des experts commerciaux soviétiques.

MARKETING ALLEMAND POUR LES RUSSES

« Marketing pour les Russes » ce n'est pas le titre d'une histoire drôle, mais une réalité, les Allemands veulent ainsi aider les Soviétiques à placer davantage de marchandises et de biens sur le marché de la République fédérale. Le libre-échangisme poussé à son paroxysme avec un Etat socialiste, la chose est vraiment intéressante à tout point de vue ; surtout à un moment où certains Etats seraient tentés — sous le coup d'une récession non encore également résorbée — de dresser des obstacles protectionnistes.

Ceci dit, il ne faut pas perdre de vue la place encore limitée qu'occupe le commerce dans la vie économique ouest-allemande, le commerce avec l'Union soviétique a atteint l'an dernier un volume de onze milliards de marks (soit une hausse de 9 pour cent), mais cela ne représente même pas trois pour cent de l'ensemble du commerce extérieur de la République fédérale. Les importations de produits soviétiques par l'Allemagne occidentale représentaient 4,3 milliards de DM, soit une augmentation de 34,6 pour cent. C'est ici qu'il faut voir l'aspect le plus intéressant de l'évolution des relations commerciales entre Bonn et Moscou.

Marcel Delvaux

44 CHAINES EUROPEENNES TOURNEES VERS LA COULEUR

Les premiers exposés du 10e Symposium international de télévision de Montreux ont porté sur le développement de la télévision dans différentes parties du monde. Si l'on fait exception de quelques pays d'Asie et d'Afrique, on peut dire que la télévision est introduite partout, même si elle n'existe qu'en noir et blanc dans certaines régions. En revanche, la télévision en couleur a conquis presque complètement l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon.

Actuellement, plus de 31 millions de récepteurs pour la télévision en couleur sont utilisés en Europe, soit 11 millions de plus qu'il y a deux ans. Malgré l'augmentation du nombre de téléviseurs pour la couleur, celui des appareils pour le noir et blanc a également augmenté, du fait que ces derniers sont souvent utilisés comme seconds récepteurs.

Environ 13 500 émetteurs et réémetteurs de télévision sont en exploitation sur ce continent, c'est-à-dire plus que sur n'importe quel autre. Parmi eux, 7300 travaillent dans la bande des ondes décimétriques (UHF), bande qui, à l'échelle mondiale, est la plus utilisée en Europe.

le nombre des sociétés de télévision en Europe s'élève à 44. Les programmes qu'elles produisent sont presque exclusivement en couleur.

En Europe occidentale, centrale et septentrionale, le degré de couverture télévisuelle permet d'atteindre entre 90 et 100 % de la population. Cette valeur est quelque peu inférieure dans les pays méditerranéens, en Europe orientale et dans les Balkans.

AMELIORATION DES TELECOMMUNICATIONS ET DES ECHANGES

Des progrès peuvent être constatés dans le domaine de la transmission des programmes de télévision par satellites. Ainsi, l'Indonésie dispose, aujourd'hui déjà, de deux satellites de télécommunication par le truchement desquels des programmes de télévision pourront prochainement être transmis à partir du centre de Djakarta à destination de plusieurs stations terriennes de réception de l'immense complexe insulaire indonésien.

Des essais de réception directe par le téléspectateur de programmes en provenance de satellites ont été réalisés ces dernières années aux Etats-Unis et en Inde. En Inde, ces essais étaient liés à la vaste expérience « d'instruction de la population » à laquelle de nombreuses communautés de réception dans 2400 villages de cette partie du continent prirent part. L'Iran, pour sa part, entreprend des essais avec des émetteurs fixés à des ballons captifs permettant de couvrir la région dans un rayon de 250 km environ avec des programmes de télévision et des émissions radiophoniques sur ondes ultracourtes.

Grâce aux satellites de télécommunication internationaux, différents pays tels que l'Algérie et la Malaisie diffusent leurs programmes à l'intérieur du pays par l'intermédiaire de satellites alimentant des stations terriennes de réception régionales.

En outre, l'échange intercontinental de programmes et d'informations par la télévision a été intensifié et accéléré, grâce aux satellites. C'est ainsi qu'un échange d'informations télévisées d'actualité a lieu quotidiennement entre les différentes parties du monde. D'autre part, les reportages d'actualité ont été notablement accélérés, en particulier aux Etats-Unis et au Japon, grâce aux possibilités des appareils de reportage électroniques. Aux Etats-Unis, les efforts visant à améliorer la stabilité de l'image couleur NTSC par des moyens techniques touchent à leur fin. (ATS)

Relations commerciales entre la France et la Suisse

Un investissement de 7 mia de fr en 10 ans

Les vieux remèdes que l'on pouvait croire éprouvés en matière de relance de l'économie s'avèrent aujourd'hui sans effet, a notamment déclaré, en fin de semaine, à Berne, l'ambassadeur de France en Suisse, M. Claude Lebel, à l'occasion de la 83e assemblée générale de la Chambre française de commerce et d'industrie en Suisse.

On se demande, a poursuivi le diplomate français, si le type d'économie de croissance perpétuelle, connu depuis la dernière guerre, n'a pas disparu à jamais, ou du moins pour fort longtemps, précisant que désormais la lutte contre le chômage — phénomène que l'on attribuait autrefois à la déflation — passe par la lutte contre l'inflation. M. Lebel a, d'autre part, insisté sur la nécessité d'éviter les effets catastrophiques qui ne manqueraient pas de se produire en cas d'un retour au protectionnisme. Il s'est, enfin, félicité de la qualité des relations franco-suisses.

Cette réunion a également été l'occasion, pour les responsables de la Chambre, de faire un vaste tour d'horizon de l'état des relations économiques entre Berne et Paris. Il a permis de constater qu'en dépit des conséquences de la récession, les échanges entre les deux pays avaient, après un léger recul en 1975, repris leur progression, la Suisse ayant dépassé, avec 3,36 milliards de francs d'exportation vers la France, son record de 1974 (3,11 milliards). De son côté, la France parvenait, malgré la dégradation de la conjoncture économique en Suisse, à vendre pour 4,89 milliards de francs de marchandises en 1975 (4,75 milliards, l'année précédente).

PATRONAT SUISSE : DIFFICULTES ET ESPOIRS

M. André de Meuron, vice-président du Vorort, a rappelé, lui, l'importance des échanges pratiqués de part et d'autre du Jura, soulignant qu'au cours de la dernière décennie, par exemple, notre pays a investi en France près de 7 milliards de ff. Aujourd'hui, plus de 100 entreprises suisses sont installées chez notre voisin, réalisant un chiffre d'affaires correspondant à environ 7 % du volume traité par les entreprises étrangères en France.

Les banques suisses y placent également des capitaux non négligeables : un peu moins de 4 milliards de francs au cours des deux dernières années.

Après avoir mentionné quelques difficultés que l'on observe présentement dans les échanges franco-suisses (prix des produits pharmaceutiques, campagne « achetez français », réaction négative du secteur public français face aux produits étrangers), le vice-président du patronat suisse s'est déclaré confiant en l'avenir, persuadé qu'il est qu'une solution satisfaisante sera trouvée à ces problèmes. A cet effet, le dialogue a déjà été engagé entre les autorités françaises et suisses, après la visite à Paris du conseiller fédéral Brugger, en janvier dernier. Des progrès substantiels pourraient encore être réalisés avant même la visite que fera à fin juin à Berne le ministre français du Commerce extérieur, M. André Rossi.

REGIONALISATION DE LA CHAMBRE

En début de séance, le président de la Chambre, M. Jean de Wailly, Genève, avait exposé les nouvelles structures de cet organisme dont la décentralisation est désormais chose faite : 5 sièges régionaux ont été mis en place dans les plus importants centres économiques suisses : Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne. Ils seront les interlocuteurs directs des chefs d'entreprises des deux pays qui cherchent à y développer leurs activités. (ATS)

Mercredi 8 juin (veille de la Fête-Dieu)

ouvert jusqu'à 20 heures

Parking gratuit 1400 places

Mercredi cars-navettes gratuits, départs en gare CFF de Fribourg, des 13 h 30 toutes les 30 minutes

«La Ruche» paradis d'enfants

3 restaurants
1 bar à café

Heures d'ouverture:
lundi de 13 h 30-20 h
mardi au vendredi de 9 h-20 h
samedi de 8 h-17 h

avry centre

Du nouveau chez Citroën:

La nouvelle GSpécial 1220.

11 820.–

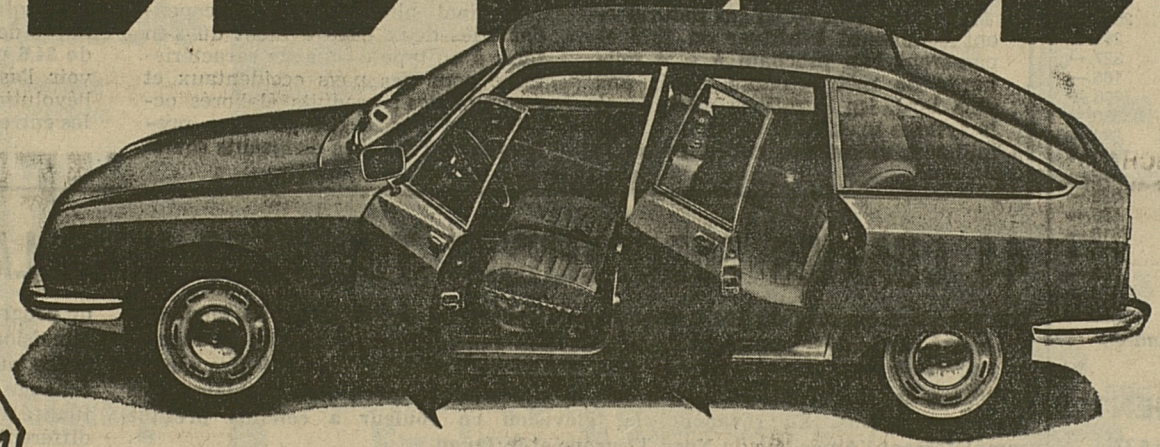

Garantie un an kilométrage illimité garantie anticorrosion 2 ans

Le nouveau break GSpécial 1220.

12 520.–

Citroën préfère TOTAL

CITROËN GS

Fribourg : Piller SA, ✆ 037-22 30 92 — **Avenches :** Charles Ibach, Garage du Faubourg, ✆ 037-75 14 23 — **Bulle :** Garage Moderne SA, Y. Luthy, ✆ 029-2 63 63 — **Château d'Oex :** Garage Burnand, ✆ 029-4 75 39 — **Courtepin :** R. Dula, City-Garage, ✆ 037-34 12 14 — **Domdidier :** Garage Clerc, Station Total, ✆ 037-75 12 91 — **Estavayer-le-Lac :** J. Catillaz, Garage Moderne, ✆ 037-63 15 80 — **Payerne :** F. Diserens S.à r.l., ✆ 037-61 25 40 — **Romont :** F. Stulz, ✆ 037-52 21 25 — **Tentlingen :** P. Corpataux, ✆ 037-38 13 12 — **Schmitten :** J. Schnyder, ✆ 037-36 12 10.

17-1700

Bien coiffé pendant 3 mois avec
EASYFIX

Salon ouvert le vendredi et samedi entre midi et 2 heures

COIFFURE ANDRÉ - Maîtrise fédérale
Pérolles 1, 1700 Fribourg, ✆ 037-22 33 97
81-31779

Directives concernant la collaboration avec nos annonceurs

Prescriptions de date

Un journal doit être d'actualité s'il veut avoir du succès. Ce n'est que peu avant l'impression que l'on connaît le volume du texte rédactionnel et du journal lui-même. De ce fait il peut arriver que malgré la meilleure volonté, des impératifs techniques ne permettent pas de publier une annonce dans le numéro prescrit.

„Chaque éditeur se réserve, pour des raisons techniques, la faculté d'avancer ou de retarder d'une édition, sans en avertir préalablement l'annonceur, la publication des insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution à un jour déterminé. La publication dans une autre édition d'une annonce n'exigeant pas une parution à une date fixe ne peut donner lieu ni au refus du paiement de l'annonce ni à une demande en dommages-intérêts."

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.

Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.

Cherchons
pour ménage soigné
EMPLOYÉE DE MAISON
sachant faire la cuisine et diriger seule la maison. Nourrie et logée.
Congé samedi après midi et dimanche.
Date d'entrée : 1er août.

✆ **037-24 07 44** bureau
✆ **037-24 40 66** privé

17-758

Au rythme du succès:

Une gamme pleine de qualités.

Fribourg : Gendre SA ; **Bulle :** Gremaud M. ; **Avenches :** Gendre SA ; **Bösingen :** Fahrschulhof & Garage AG; **Brünisried :** Zbinden W. ; **Estavayer :** Oberson A. ; **Farvagny :** Liard L. ; **Grandvillard :** Franzen M. ; **Granges-Marnand :** Roulin J.-P. ; **Guin :** Fasel R. ; **Léchelles :** Wicht P. ; **Le Mouret :** Eggertswyler M. ; **Morat :** Schopfer J.; **Payerne :** Garage de la Broye SA ; **Planfayon :** Zahnd E. ; **Romont :** Piccand A. ; **St-Antoine :** Brügger Ph. ; **St-Silvestre :** Rumo A. ; **Vauderens :** Braillard M. ; **Vaulruz :** Grandjean M. ; **Vuisternens-devant-Romont :** Garage de la Gare SA.

81-25

Père Michel RIQUET

Une minorité chrétienne: LES MARONITES AU LIBAN

Postface du Père Michel HAYEK

Un document très dense de 30 pages

Fr. 3.—

Librairie St-Paul, 38, Pérolles **1700 FRIBOURG**
Le Vieux-Comté, 11, r. de Vevey, **1630 BULLE**
La Nef, 10, av. de la Gare, **1003 LAUSANNE**

Campagne «Priorité aux chaussures de marche suisses»

Raichle Suisse

Un exploit Raichle ○ authentique soulier de marche, léger, en cuir souple à l'aniline ○ entièrement doublé cuir ○ à bordure confortable ○ semelle à lame-ressort acier incorporée ○ contreforts rallongés ○ talon légèrement rehaussé ○ pour un prix étonnamment avantageux

Enfants fr. 54.80
Dames/Messieurs fr. 64.80

17

CHAUSSURES

Denervaud-Rey

FRIBOURG **ROMONT**

17-233

TETRA PAK ROMONT SA

engage pour le début août 1977

UN APPRENTI MECANICIEN-ELECTRICIEN

Prière de prendre contact par téléphone au **037-52 15 55 int. 17**

17-2624

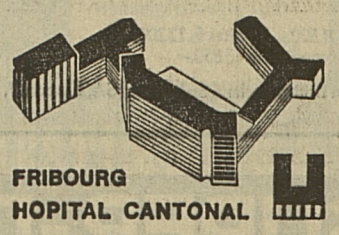

FRIBOURG
HOPITAL CANTONAL

L'Hôpital Cantonal à Fribourg

engage, pour entrée en fonction de suite ou à une date à convenir :

une auxiliaire de bureau

Il s'agit d'un emploi à la demi-journée (chaque matinée, du lundi au vendredi) avec participation périodique au service durant le week-end (toute la journée), au bureau des admissions des malades.

Les candidates, de langue maternelle allemande avec connaissance du français, ou parfaitement bilingues, adresseront leurs offres de service écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie, des copies des certificats, au

Service du personnel, Hôpital Cantonal, 1700 Fribourg.

17-1007

A vendre

Union Jack MINI 1000
neuve, prix à discuter.

MINI 1000
1973, bleue, 70 000 km, Fr. 3700.— expertisée.

MINI 1000
1972, blanche, 74 000 km, Fr. 2700.— expertisée.

Facilités de paiement
GARAGE P. LONGCHAMP
1752 Villars-sur-Glâne
(037) 24 48 26

17-25110

Révision

toits, chéneaux, peinture, bricoles, imprégnation du bois, sanitaire, réparation de baignoires, avec garantie de 5 ans.

037-24 23 88

17-302123

LA LIBERTÉ

CHAQUE JOUR DE BON MATIN, AVEC CAFÉ ET PETITS PAINS

JE LIS

LA LIBERTÉ

A vendre

VOLVO 164 E

automatique, brun métal., 47 000 km, en parfait état,

prix intéressant.

037-24 32 27 ou **26 24 85**

17-25194

OCCASIONS SURES

Mercedes 220
mod. 73, très soignée
FIAT 132 1800 GLS
mod. 76, état de neuf
FIAT 132 1800 GLS
mod. 74, automat.
FIAT 126
mod. 76, état de neuf
FIAT 128 Coupé 1100 SL
mod. 74
FIAT camionnette 238
avec pont fixe, seulement 28 000 km
FIAT 128 1300 CL
mod. 77, état de neuf
FIAT 238 Combi
mod. 72, non expertisée Fr. 1500.—
FIAT 124 S, automatique
mod. 72, non expertisée, Fr. 1500.—
Marcel BOSCHUNG
Dpt automobiles
3285 Schmitten
037-36 01 01
hors h de bureau :
037-44 16 14

17-1701

Bassins de pâturage

(acier galvanisé)
1,50 mètre
2 mètres (280 litres)
2,50 mètres (500 l)
3 mètres (600 l)
4 mètres (800 l)
Livrable du stock

A. Bapst
Torny-le-Grand
(037) 68 13 27

17-2203

Révolution dans les prix!

MEUBLES

Notre service de crédit spécial ou au comptant vous présente :

Grandes facilités de paiement
et quantité d'autres arrangements mobiliers

- Choix incomparable de meubles rustiques et modernes en tous genres
- Nous reprenons vos anciens meubles au plus haut prix
- Livraison gratuite par camion
- Grand magasin avec vitrines
- Exposition sur 2 étages

ATTENTION :
magasin ouvert la semaine jusqu'à 20 h 30
LE SAMEDI : **fermeture à 17 heures.**

ameublements modernes vuadens

(près Bulle)

Rte de Vevey **R. SUDAN** **029-2 79 39**

17-12315

Quelques exemples :

CHAMBRE A COUCHER
moderne, 7 pièces dep. **Fr. 1200.—**

SALON avec canapé et fauteuils
3 pièces dep. **Fr. 795.—**

SALON TRANSFORMABLE
moderne, 3 pièces dep. **Fr. 1495.—**

BEATRICE : la chambre « Jeunesse »
en bois véritable, élégante et solide, 6 pièces **Fr. 1480.—**
Tous les éléments peuvent être obtenus séparément

SALON LOUIS XV
tissus au choix dep. **Fr. 2800.—**

SALLE A MANGER
chêne rustique, 9 pces dep. **Fr. 3600.—**

Standing - confort et qualité
notre choix de **SALON EN CHENE**

LE CONFORT SUR MESURE :
Demandez la literie de santé « Superba », un réel bienfait pour les rhumatisants.

— Toutes dimensions —

GRANDE VENTE D'ANTIQUITES

A LA ROCHE, derrière la chapelle

vendredi 10 et samedi 11 juin 1977 dès 9 heures.

Il sera vendu tout le contenu d'une maison, soit : meubles rustiques, armoires, commodes, salons, chaises, fauteuils, pendules, argenterie, vaisselle et d'innombrables vieilles choses.

Responsable de la vente : **M. J. Wermeille**

17-1632

Cremo SA

cherche

1 EMPLOYEE DE BUREAU

si possible bilingue (français-allemand). En possession d'un diplôme de commerce, pour travaux habituels de bureau.

Nous offrons :
— système moderne de rémunération
— avantages sociaux
— restaurant pour le personnel.

Prière de faire offres écrites avec curriculum vitae à

CREMO SA, Case postale 167, 1701 FRIBOURG

17-63

A LOUER dans immeuble neuf,

Bel-Air, Estavayer-le-Lac

2 pièces et cuisine
4½ pièces et cuisine

grand confort. Loyer intéressant.

SSGI J. Ed. Kramer SA

Place de la Gare 8, **FRIBOURG**

037-22 64 31. 17-1706

A VENDRE

à 6 km de Fribourg

magnifique DOMAINE

avec maison de maître

ferme et communs.

Surface : 66 poses dont 4 poses de forêts.

Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffre P 17-500 321 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A 10 minutes de voiture de la gare de Fribourg, direction Romont, dans un site absolument remarquable par son panorama et son ensoleillement,

A VENDRE

BELLES PARCELLES DE TERRAIN

environ 1200 m2, entièrement équipées, pour villas, prix Fr. 45.— à 50.— le m2.

SERGE & DANIEL BULLIARD, Agence immobilière, Bertigny 45, Fribourg,
037-24 06 91. 17-864

L'UNE DES DEUX VOUS CONVIENT À MERVEILLE.

3 ans MULTI GARANTIE

Techniquement, l'Austin Allegro représente l'une des voitures les plus évoluées de sa catégorie. Equipée d'une suspension compound Hydragas inusable, elle offre un confort de route qu'il faut souvent payer cher dans d'autres voitures. En outre, sa construction repose sur la conception de la traction avant associée au moteur transversal; elle lui doit sa remarquable sécurité et son habitacle étonnamment spacieux.

AUSTIN ALLEGRO

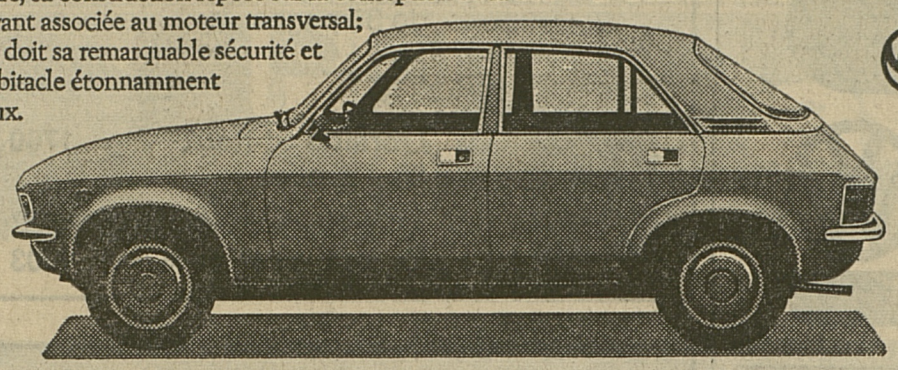

MORRIS MARINA

Une limousine familiale robuste et économe. Elle offre commodément de la place à 5 personnes et à tous leurs bagages. Avec, en plus, toute une série d'équipements livrés sans supplément de prix: sièges-couchettes, vitre arrière chauffante, phares de recul, rétroviseur antiréverbérant, alternateur, essuie-glace à deux vitesses, freins à disques assistés à l'avant.

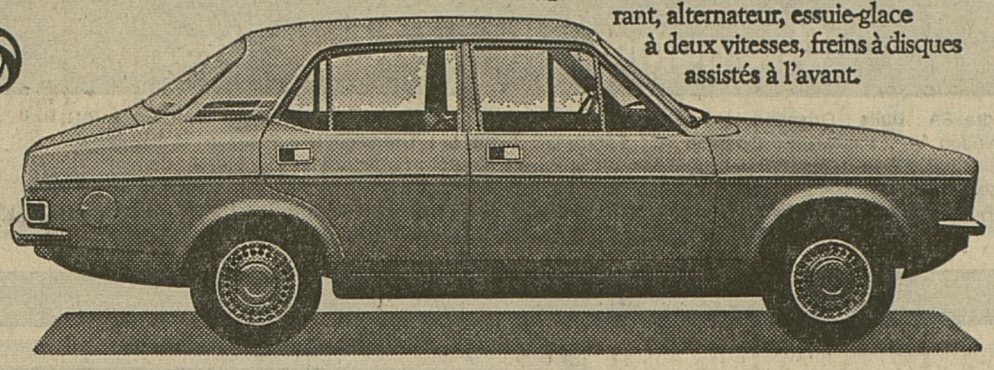

Austin Allegro 2 1300, 2 portes fr. 10 800.–, 4 portes fr. 11 500.–, 3 portes fr. 12 200.–; Austin Allegro 2 1500 Special, 4 portes fr. 12 700.–, automatique fr. 13 850.–

DEUX TUYAUX POUR LES 1300

Morris Marina 2 1300 Coupé, 2 portes fr. 10 800.–, Limousine, 4 portes fr. 11 300.–, automatique fr. 12 450.–

Importateur: British Leyland Switzerland SA, Herostr. 7, 8048 Zurich, tél. 01/62 90 90. Nouveau pour les entreprises, l'artisanat et les particuliers: Multileasing Leyland. Renseignements: tél. 01/52 97 20.

MOW

SUPER-DISCOUNT DENNER

Prix d'action valable à partir du 7.6.77

VISION DENNER chaque mercredi dans les flashes publicitaires de – 19.35 heures – 19.55 heures

Cigarettes finlandaises

	Le paquet	la cartouche
● Colt Regular	1.–	9.90
● Colt Long Size	1.10	10.90
● Colt Menthol	1.10	10.90
● Colt De Luxe	1.20	11.90

ne dépendant pas d'un cartel – donc si avantageuses

Super-Action

MORNY

● Bouillon de bœuf
● Bouillon de poule

Emballage de 66 g

au lieu de ~~–.80~~ seulement –.60

Knorr

● Bouillon de bœuf spécial
● Bouillon de poule

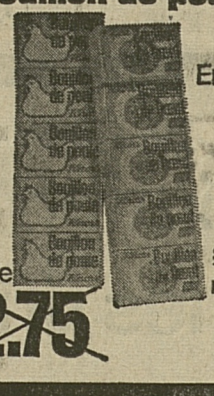

Emballage de 5

au lieu de ~~2.75~~ seulement 1.70

Maggi

● Bouillon de bœuf

144 g – 6 litres

au lieu de ~~3.25~~ seulement 2.10

Actions

«1001»
Lady fresh Deodorant 125 g
au lieu de ~~5.90~~ seulement 2.50

Tambour, 4 kg
Persil

au lieu de ~~12.50~~ seulement 9.90

Spanna 7 dl
VINO DEL PIEMONTE
1973
Mise en bouteille dans la région de production
au lieu de ~~2.95~~ seulement 2.50

Cadonett

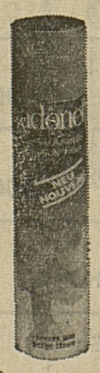

nouveau laque de qualité
380 g
au lieu de ~~4.80~~ seulement 3.90

TUC Biscuit salé

100 g
au lieu de ~~1.60~~ seulement –.90

Tranches fromages fondu

200 g
● Emmental
● Appenzell

au lieu de ~~1.65~~ seulement 1.35

Prix bas jour par jour

Café en grains «Ménage» 250 g 3.80

Crème à café FLORALP
½ litre Tetra-brique UP 2.20
2 dl stérilisée 1.–

Mélange de biscuits 350 g 1.90

Lard fumé 500 g 3.25

Huile de tournesol délicieuse SONNALPA 1 litre 4.–

Huile d'arachides pure PRIMESS 1 litre 4.25

DI-23/7677

Fribourg — 56, Pérolles

Bulle — 10—16, route de Riaz

L'an passé,
Securitas a signalé aux pompiers
141 incendies. Et directement
éteint 93 débuts d'incendie.

Heureusement, il y a Securitas.

Société suisse de surveillance Securitas

VERONE

AIDA
Cavalleria Rusticana
PAGLIACCI
ROMÉO et JULIETTE

2 VOYAGES

du 4 au 8 août 1977 dès Fr. 360.–

du 19 au 22 août 1977 dès Fr. 290.–

Inscriptions et renseignements :
ECOLE-CLUB MIGROS
SERVICE CULTUREL
11, rue de l'Hôpital, 2000 NEUCHATEL
✆ 038-25 83 48

18-1848

A louer à la route de Pré-Vert à Avenches, pour tout de suite ou à convenir

APPARTEMENT
de 3½ pièces à Fr. 359.—
sans charges.

S'adresser à ✆ **037-75 19 58** ou à la régie. 05-13058

werner wigger + co.
Immobilien-Treuhand
3177 Laupen Tél. 031 94 73 75

A vendre de particulier
très belle 2 CV 6
rouge, 1975,
30 000 km, expertisée
✆ **021-53 18 65** le soir.
36-400566

Les Collons-sur-Sion
Appartement pour 5 personnes. **Piscine couverte** dans l'immeuble. Confort. Tranquillité.
✆ **021-22 23 44** heures de bureau
18-1404

Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières

NOUS LOUONS
à l'av. J.-M.-Musy 8, 10, 12 à Fribourg
pour le 1er OCTOBRE 1977

2 ½ pièces dès Fr. 389.- charges comprises

4 ½ pièces dès Fr. 559.- charges comprises

Garage individuel Fr. 50.-

- Appartements magnifiques
- Situation tranquille
- Raccordé à Télénet
- Grande place de jeux pour enfants
- **Utilisation de la buanderie gratuite**

Pour tous renseignements :

REGIE DE FRIBOURG SA

Pérolles 5a Tél. 037-22 55 18

17-1617

A louer
au Schœnberg
Rte des Vieux-Chênes

appartements 2½ et 3 pces

Libre à convenir.

✆ (037) 22 44 10

17-4015

A louer
au Schœnberg
Rte des Vieux-Chênes

appartements 4 pièces

Libre à convenir.

✆ (037) 22 44 10

17-4015

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tél. 22 81 82

STUDIO

à louer
à l'avenue du Midi.

Libre dès le 1.8.1977

Renseignements par:
17-1124

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tél. 22 81 82

SUGIEZ
appartement 3½ pièces
à louer

Loyer modéré, bonne situation.

Libre dès le 1.10.1977

Renseignements par:
17-1124

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

A LOUER pour date à convenir
chemin de Bethléem 5
Beauregard-Centre

3½ PIECES ET CUISINE

tout le confort.

s.s.g.i. j.ed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

Avenue Granges-Paccot 2-4
Quartier du Jura - **A LOUER**

2 PIÈCES meublées
STUDIOS meublés

pour dates à convenir.

s.s.g.i. j.ed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

Dans charmant village à 7 minutes en voiture du centre de Fribourg, direction nord-ouest,

à vendre
ANCIENNE FERME

partiellement rénovée, avec grange, garage cave, greniers, 9 chambres d'habitation, 1350 m2 de terrain, chauffage central, habitation 1000 m3, garage et grange 700 m3.

Conviendrait tout spécialement pour artisan car possibilité d'installer un atelier.

Prix : Fr. 180 000.—. Hypothèques à disposition.

Prière d'écrire sous chiffre P 17-500 322 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

A LOUER pour le 1.8.1977
à Farvagny-le-Grand

magnifiques appartements de 3½ et 4½ pièces

dans construction neuve.

s.s.g.i. j.ed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

APPARTEMENTS A LOUER

s s g i 037 22.64.31
Société de Surveillance Générale Immobilière
j.ed.Kramer s.a.
maison fondée en 1881
place de la gare 8 fribourg

rte Villars-Vert 30	2½ pièces + cuisine
rte Villars-Vert 40	3 pièces + cuisine
rte Villars-Vert 12	3½ pièces + cuisine
rte Villars-Vert 33	3 pièces + cuisine

pour de suite ou date à convenir

17-1706

A louer
en campagne

appartement rénové

2 chambres et cuisine.

Jardin.

S'adresser au
✆ 037-75 18 12

17-302352

PLUMES à réservoir

Librairies St-Paul
Fribourg

A louer
Ch. de la Forêt 20
immédiatement ou à convenir

appartement 3½ pièces

Grand confort.

Arrêt bus à proximité.

✆ (037) 22 21 12

17-1104

A louer à Cousset
dans immeuble neuf

appartement 3½ pièces

tout confort.

S'adresser au
✆ 037-61 19 55
ou 037-61 37 78

17-25151

Cherche à louer,
région Marly

villa ou petite ferme

Faire offres
à case postale 249,
Fribourg.

17-815

A LOUER

Cité Moncor 35

CHAMBRE
avec douche

Fr. 221.— charges comprises.

Libre de suite ou date à convenir.

Renseignements :

REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a - 1700 Fribourg
✆ 22 55 18

17-1617

LOCAUX INDUSTRIELS

A LOUER à proximité du centre de la ville de Fribourg (5 minutes gare CFF) en bordure de la RN 12.

Rez-de-chaussée environ 550 m2 répartis en locaux industriels et commerciaux et bureaux — totalement aménagés.

Sous-sol environ 400 m2, accès facile — quai de chargement — monte-charge, place de parc.

Ces locaux conviendraient parfaitement pour une imprimerie, une petite usine, un grossiste, etc.

Libre : été 1978.

Renseignements par :

GESTIMME S.A.
Rue Saint-Pierre 30 — 1700 FRIBOURG — ✆ 037-22 81 82

17-1124

LOCAUX INDUSTRIELS

LOCAUX INDUSTRIELS

OFFICE CANTONAL DES FAILLITES, FRIBOURG

Vente aux enchères de 2 parcelles de terrain à bâtir

Le jeudi 30 juin 1977, à 14 h 30, à la salle de l'Hôtel Alpenklub, à Planfayon, l'office vendra les 2 parcelles de terrain ci-dessous mentionnées dépendant de la masse en faillite Rufer Armin, gypserie-peinture, à Berne :

Cadastre de la commune de Planfayon

1. Art. 1777 **Tellmoos,** terrain de 1071 m2
2. Art. 1780 **Tellmoos,** terrain de 878 m2

Les 2 parcelles sont situées en zone de construction selon plan d'aménagement local de la commune de Planfayon.

Taxe cadastrale	**Fr. 388.—**
Estimation de l'office	**Fr. 38 980.—**

L'état des charges et les conditions de vente seront déposés au bureau de l'Office cantonal des faillites, à Fribourg, dès le 17 juin 1977.

L'adjudication sera donnée au plus offrant et dernier enchérisseur.

Office cantonal des faillites

17-1620

Dans un quartier résidentiel nouveau à 3 min. de Marly-Centre (commune de Tinterin), 5 km de Fribourg,

A VENDRE
PARCELLES POUR VILLAS

Situation dominante avec vaste panorama. Prix : à partir de Fr. 35.— le m2 + frais d'équipement, Fr. 14.10 par m2.

Aménagement en cours.

Offres à **Case postale 565, 1701 Fribourg.**

81-23

URGENT

Pour cause de santé, à remettre à **Estavayer-le-Lac,** dans quartier bien situé, parking à proximité,

1 MAGASIN DE LAITERIE-ALIMENTATION

Surface de vente 45 m2, 2 vitrines, agencement complet.

Faire offres à :

R. Moser, 10 chemin des Rosiers, 1470 Estavayer-le-Lac. ✆ 037-63 14 12.

17-1626

A louer petit

appartement meublé 2 pièces

confort, douche.

Fr. 330.—.

Centre-ville.

Libre de suite.

✆ 22 94 57

17-302358

A LOUER
LES HAUTS-DE-SCHIFFENEN
MAGNIFIQUES

3½ pièces et cuisine
4½ pièces et cuisine
5½ pièces et cuisine

Pour visiter, s'adresser au concierge,
✆ 037-22 89 45

s.s.g.i. j.ed.Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 8 · Fribourg · Tél. 037.22 64 31

17-1706

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHONS

DAME

pour notre magasin.

Travail à la demi-journée, de 8 à 12 heures.
Connaissance de l'allemand exigée.

PHOTO B. RAST — FRIBOURG
✆ **037-22 15 92**

17-553

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

POUR TOUT PARTOUT POUR TOUT PARTOUT POUR TOUT PARTOUT POUR TOUT PARTOUT

Agence générale de Fribourg
Bernard GIABANI
engagerait pour de suite ou à convenir

UN(E) AIDE-BUREAU

Pour renseignements, prendre contact par téléphone avec **M. Giabani au 22 95 55.**

17-1424

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire

langue maternelle allemande,
avec de très bonnes connaissances du français
CHERCHE PLACE à la demi-journée
Entrée de suite ou date à convenir.
S'adresser au
✆ **037-43 28 65**

Manufacture de vêtements
cherche

quelques ouvrières

qualifiées pour travailler sur machines à coudre.

Léon LEVY SA
Moncor — **1752 VILLARS-SUR-GLANE**
✆ **037-24 89 55**

17-1211

LA CRÈCHE RÉFORMÉE
cherche pour début septembre

JEUNE FILLE

aimant les enfants et sachant cuire

✆ **037-22 28 44**
Ch. des Bains 1 FRIBOURG

17-302328

On engage de suite

JEUNE FILLE

pour aider au magasin et au ménage.

Bon gage, congé le dimanche.

S'adresser à :
H. ROTH-STEFFEN
Laiterie - Epicerie
Pérolles 65 — FRIBOURG
✆ **037-22 57 57**

17-25211

CONCIERGE

Nous cherchons, pour un immeuble PPE, neuf, situé dans le quartier de Torry

un concierge

Faire offre à
Gestimme SA, rue St-Pierre 30
1700 Fribourg

17-1124

CAFÉ-RESTAURANT

le Bistrot

M. Derzic
Rue de Beaumont 16
1700 Fribourg
Tel. 037/24 65 85

CHERCHE

FILLE

de buffet et service
Samedi soir et dimanche congé

17-1700

FC ST-SYLVESTRE
cherche

ENTRAINEUR

ou

entraîneur-joueur

✆ **037-26 39 76** dès 19 h.

17-1700

ON CHERCHE

plâtriers
peintres qualifiés
aides-peintres

Entrée de suite.

S'adresser à :
ENTREPRISE IRÉNÉE ROBIN,
1618 CHATEL-SAINT-DENIS
✆ **021-56 74 03**

17-121957

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

REGARDEZ

à deux sous près

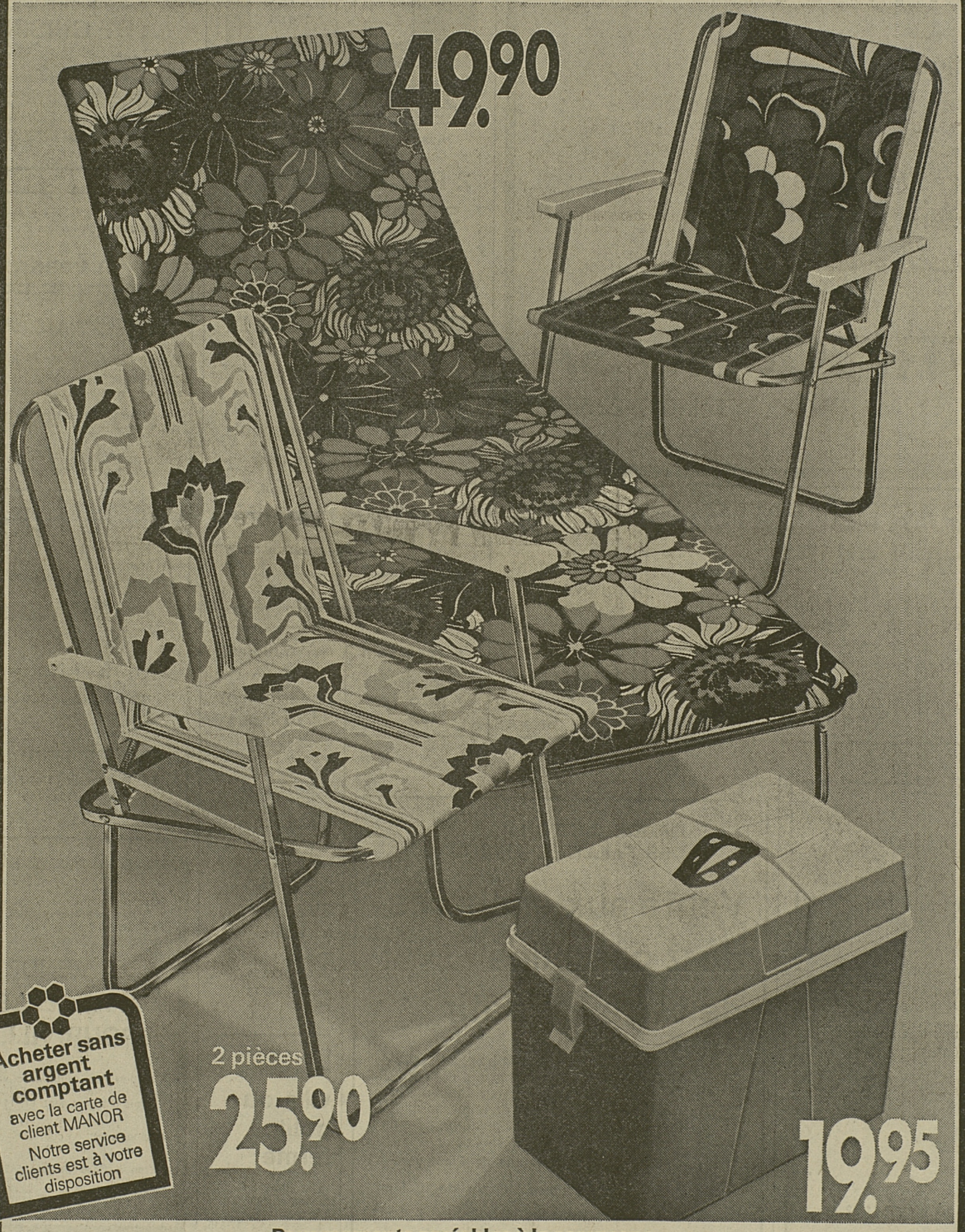

Pour moments agréables à la campagne

Fauteuil de camping confortable rembourré
divers dessins et coloris
2 pièces 25.90

box glacière spacieux en plastique dur
contenu 25 l 19.95

lit de repos solide
rembourrage mousse 4 cm
divers coloris 49.90

77059

PLACETTE
(anciennement aux 3 tours)

Tous les samedis, la Placette Fribourg vous offre le **parking gratuit** au grand Parking des «Grands-Places»

No 1 en Suisse Romande

Wenn Sie unsere zukünftige

SACHBEARBEITERIN

bezw. unser zukünftiger

SACHBEARBEITER

in der Verkaufsabteilung sind, dann

— lieben Sie einen regen, abwechslungsreichen Betrieb
— arbeiten Sie gerne selbständig, speditiv und zuverlässig
— korrespondieren Sie in Deutsch und Französisch

Bei uns finden Sie eine Dauerstelle mit gutem Gehalt, und den üblichen Sozialleistungen.

Richten Sie Ihre Bewerbung, wenn möglich mit Foto, an das Personalbüro der **CARBAGAS, Waldeggstrasse 38, 3097 Liebefeld-Bern. Tel. 031-53 22 22.**

05-1107

Offres et demandes d'emploi

boschung

Für unsere Abteilung Frostwarnanlagen suchen wir einen einsatzfreudigen

FEAM oder EGM

Das Tätigkeitsgebiet umfasst Einbau, Service und Unterhalt von elektronischen Geräten im In- und Ausland zur Messung der Strassenzustände und Uebermittlung von Messwerten mittels Fernwirkanlagen an zentrale Auswertestellen.

Wir wünschen :
— Interesse und wenn möglich Erfahrung im Aussendienst
— Sprachkenntnisse in Französisch und Englisch
— selbständiges und speditives Arbeiten
— gute Kenntnisse in Analog- und Digitaltechnik
— Kontaktfreudigkeit
— Idealalter zwischen 25 und 30 Jahren
— Führerausweis Kat. A.

Bitte senden Sie Ihre Bewerbung an:
MARCEL BOSCHUNG, Maschinenfabrik
Personalabteilung — **3185 SCHMITTEN (FR)**

Für Vorfragen wenden Sie sich an Hrn B. Boschung oder Herrn H. Gisler unter ✆ 037-36 01 01.

17-1701

ING. DIPL. EPF

FUST SA

Nulle part meilleur marché

de la plus grande maison spécialisée de Suisse

A la suite du renouvellement de nos **machines d'exposition,** profitez de nos offres alléchantes à des prix fortement réduits, telles que :

Machines à laver
Miele 4,5 kg
Fr. 500.— de réd.
AEG 4,5 kg
Fr. 540.— de réd.
Bauknecht
Fr. 380.— de réd.
Novamatic 4,5 kg
Fr. 690.— de réd.

Lave-vaisselle
Miele
Fr. 600.— de réd.
Bauknecht
Fr. 370.— de réd.
Vaissella-Novam.
Fr. 465.— de réd.

Séchoirs
Miele
Fr. 400.— de réd.
Novamatic
Fr. 420.— de réd.

Congélateurs-bahuts
250 l.
Fr. 250.— de réd.
350 l.
Fr. 250.— de réd.

Congélateurs-armoires
124 l. seul. 495.—
212 l. seul. 698.—

Cuisinière
4 plaques
seul. 368.—

Aspirateur à poussière
modèle à toute performance (Electrolux)
seul. 248.—

Machine à repasser
65 et 85 cm
Fr. 260.— de réd.

Four à micro-ondes seul. 1190.-

Petits appareils
Sèche-cheveux, casque-séchoir, sèche-cheveux coiffant, gril, malaxeur, machine à café, etc., aux **prix les plus bas.**

Vous trouverez chez nous les meilleures **marques,** telles que : Miele, AEG, Novamatic, Electrolux, Bosch, Siemens, Bauknecht, Volta, Hoover, Adora, Schulthess, Jura, Turmix, Indesit, Sibir, Rotel, Nilfisk, etc.

FUST : votre spécialiste aussi pour les appareils à encastrer.

Et malgré cela : garantie à l'état de neuf - Conseils neutres.

Dipl. Ing.
FUSTSA
Villars-sur-Glâne, Jumbo, Moncor, ✆ 037-24 54 14,
Berne, City-West-Passage,
Laupenstrasse 19,
✆ 031-25 86 66
et 24 autres filiales.

05-2569

GRANDS MAGASINS
GONSET HOLDING SA, YVERDON

EMISSION D'UN EMPRUNT
1977-89 de Fr. 5 000 000.—

5 3/4 %

dont le produit est destiné à contribuer au financement de la modernisation et de l'expansion des sociétés affiliées.

Conditions de l'emprunt :

Durée : 12 - 10 ans.

Titres : Fr. 1000.— et Fr. 5000.—

Cotation : Bourse de Lausanne.

Libération : 30 juin 1977.

Prix d'émission : 100%

Délai de souscription : du 7 au 13 juin 1977, à midi, auprès des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des prospectus et des bulletins de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

22-14041

L'augmentation d'impôts de 2,5 milliards de francs va augmenter le coût de la vie et créer une nouvelle inflation. Cela va aggraver la récession.

NON NON

à 2 milliards et 500 millions d'impôts supplémentaires sans sérieuses économies! C'est trop ! à l'emprise toujours plus forte de la Confédération sur les individus, l'économie et les cantons, les 11 et 12 juin 1977

Comité fribourgeois contre les projets fiscaux centralisateurs

17-25015

Offres et demandes d'emploi

LA VILLE DE FRIBOURG

met au concours le poste d'

ARCHITECTE DE VILLE

chef du service des bâtiments et du plan d'aménagement :

— nationalité suisse,
— langue maternelle française ou allemande avec bonne connaissance de l'autre langue,
— diplômé et justifiant de 5 ans de pratique au moins, dans la direction d'un bureau ou de travaux.

Le cahier des charges peut être obtenu à la Direction de l'Edilité ou consulté à cette Direction, Grand-Rue 37, 1er étage, du lundi au vendredi entre 9 h et 11 h 30 et entre 14 h et 17 h 30.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae complet et d'une photographie sont à adresser au **Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg, jusqu'au 30 juin 1977.**

17-1006

Faucheuse rotative

Fahr km 22, 165 cm,
2 toupies.
Etat de neuf, garantie
(Facilités paiement)
✆ **(037) 68 13 27**

17-2203

A vendre

mobil-home

2 chambres, salon, cuisine, emplacement «Camping Les 3 Lacs» **Sugiez.**

✆ **037-22 82 47**
après 19 h.

17-25073

L'annonce reflet vivant du marché

CFF

La Direction du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, met en soumission l'affermage et l'exploitation du

BUFFET DE LA GARE DE ROMONT

Entrée en fonction : 1er mars 1978.

Délai d'inscription : 10 juillet 1977.

Les offres manuscrites doivent être accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et de la photographie des deux conjoints.

Les renseignements peuvent être obtenus, sur demande écrite, auprès de la **Division de l'exploitation des CFF, case postale 1044, 1001 Lausanne,** contre versement de Fr. 5.— en timbres-poste, montant qui ne sera pas remboursé.

22-1733

A louer à **Courtaman** pour le 1er juillet 1977

LOGEMENT à 3 pièces

Loyer Fr. 348.— sans charges.

S'adresser à ✆ **037-34 19 92** ou à la gérance

werner wigger + co.
Immobilien-Treuhand
3177 Laupen, Tel. 031 94 73 75

05-13058

favorisez les annonceurs qui nous soutiennent !

A LOUER
à Abländschen

joli chalet

6 lits avec bains, libre de suite.

S'adresser au
✆ **029-7 82 21**

17-121951

ELISABETH SAINT-PIERRE

HARMONIE et Sérénité

Ce livre est une synthèse de ce que nous devons savoir pour pouvoir vivre en êtres libres. Il nous montre d'abord quels sont les éléments importants de la personne humaine, puis comment nous devons, en faisant l'éducation de notre intelligence consciente, diriger notre force vitale contenue dans nos multiples désirs.

En vente dans les librairies.
Editions Saint-Paul Paris/Fribourg.

Cette légère a de l'arôme.

BMW 1602
Rouge, 1972.
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92
22-1491

A vendre
authentique
armoire ancienne
2 portes, du pays, cerisier massif, style Ls-Philippe, 195 x 158 cm, garantie d'authenticité, soigneusement restaurée. Fr. 3600.—.
G. GUEX, 1754 Rosé
✆ **037-30 16 22**
17-322

A vendre
cuisinière
« Le Rêve », 3 plaques, Fr. 350.—, état de neuf ;
banc d'angle
rouge simili, avec 2 coffres, Fr. 200.—.
✆ **037-53 15 60**
17-460961

Une nouvelle vie pour vos pelouses
en les nettoyant avec l'extirpateur vertical prix au m2 ou à l'heure, aussi location de la machine seule.
J.-M. Thierrin
Aménagements extérieurs
✆ **(037) 45 11 71**
17-302298

URGENT !
Pour des postes fixes, nous recherchons des
MANŒUVRES DE CHANTIER
MAÇONS QUALIFIÉS
MACHINISTE permis M
BOISEURS-COFFREURS
PEINTRES QUALIFIÉS
1 MÉCANICIEN DE PRÉCISION
Entrée de suite ou à convenir.
Nous attendons votre appel au **037-23 33 32**
17-2414

Inauguration
à Fribourg, rue St-Pierre 26
Notre magasin est à présent encore **plus grand** et **plus beau** et vend également des **disques** et des **cassettes.**

Toujours le meilleur service pour votre téléviseur.

Téléviseur couleur PHILIPS multinormes avec service REDIFFUSION!

Philips 26C665, même modèle que le 26C669, mais sans télécommande. Location p.m. Fr. ~~95.95~~ 89.95 + Fr. 11.– pour service total.
net Fr. ~~3190.–~~ **2990.–**

Philips 26C669, le modèle de pointe de Philips à écran panoramique 66 cm, électronique sensors pour sélection de 12 programmes, curseur pour réglage du volume sonore, des basses et des aigües, luminosité, contraste et saturation des couleurs, 2 haut-parleurs frontaux, indication des programmes électronique par chiffres lumineux. Raccordements pour casque d'écoute, pour haut-parleurs extérieurs, vidéo-recorder, télécommande à ultrasons. Location p.m. Fr. ~~102.70~~ 97.75 + Fr. 11.– pour service total.
net Fr. ~~3446.–~~ **3250.–**

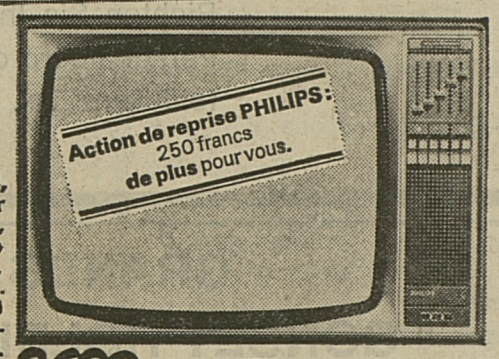

Philips 22C644, téléviseur couleur de table multinormes, 56 cm, tube «quickstart» à balayage 110°, sélecteur 12 touches. Location p.m. Fr. ~~85.70~~ 80.90 + Fr. 11.– pour service total.
net Fr. ~~2850.–~~ **2690.–**

GARANTIE DE SERVICE

● **Location TV couleur** à Fr. 39.50 p.m. déjà (National TC 361 EU), service total compris! Durée de location minimum 8 mois.
● **Garantie de service** comprise dans les prix.
● **Nouveauté pour tous:** service Rediffusion et abonnement de service épargne. Demandez le prospectus gratuit.

POUR IMAGE ET SON
REDIFFUSION
REDIFFUSION SA, **Fribourg:** 26, rue St-Pierre, tél. 037 22 55 51
Avry-sur-Matran FR: Avry-Centre, tél. 037 301612

CS Prêt personnel
CREDIT SUISSE
CS
De l'argent liquide vite et à meilleur compte

Comparez!

Crédit	12 mois Mensualité	24 mois Mensualité	36 mois Mensualité	48 mois Mensualité
10 000.–	887.50	468.75	329.15	259.40
15 000.–	1331.25	703.15	493.75	389.05
20 000.–	1775.–	937.50	658.35	518.75

y compris intérêts, tous frais et prime d'assurance pour solde de dette

Je désire un prêt personnel de
52 **Fr.** _____ remboursable par mensualités de Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/no _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____ Chez l'employeur actuel depuis _____ Revenu mensuel total _____
Loyer mensuel _____ Date _____ Signature _____
A envoyer au CREDIT SUISSE 1701 Fribourg, Place de la Gare 8, 037/81 11 51, ou à l'une des 124 succursales du Crédit Suisse

Offres et demandes d'emploi

Pour notre service de vente, nous cherchons une

SECRETAIRE

aimant le travail indépendant et animé.

Ce poste varié pose ses exigences :

Sûreté de style en correspondance française et connaissances de l'allemand, diplôme de commerce ou de valeur équivalente, quelques années d'expérience.

En échange nous vous offrons :

Salaire élevé, horaire variable, atmosphère sympathique au sein d'une petite équipe en plein centre de Berne.

Nous nous réjouissons de votre appel
✆ **031-22 78 31, interne 24,**
et vous garantissons une entière discrétion.

TISSAGE DE TOILES BERNE SA
City Haus Bubenbergplatz 7, 3001 Berne.
05-5518

Cremo
cherche pour la période d'été (jusqu'à fin septembre).

DEUX VENDEUSES

pour le magasin de la fromagerie de démonstration de Gruyères, à Pringy.
Entrée de suite.
Faire offres écrites avec curriculum vitae à
CREMO SA, Case postale 167,
1701 FRIBOURG
17-63

AMIEL INDUSTRIES

Leader mondial du traitement de la monnaie cherche pour son Département juridique et sa direction du personnel au siège social à Gland

UNE SECRETAIRE

parfaite dactylo, connaissances en anglais souhaitées

et

UNE SECRETAIRE-CHEF

anglais nécessaire, expérience dans un service de personnel souhaitée.

Nous offrons un travail intéressant sur un plan international, un salaire en fonction des qualifications, d'excellentes conditions de travail, des bureaux neufs et modernes, 4 semaines de vacances par an.

Prière d'adresser vos offres avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à

SYSTEMS AND TECHNICS SA
Service du personnel
Avenue du Mont-Blanc, 1196 Gland
139 262 793

DENERVAUD SA
Technoplastic - Kunsstoffechnik
CORPATAUX — ✆ 037-31 15 03

Nous cherchons, pour entrée de suite

2 bons ouvriers

(20-35 ans) pour nos ateliers d'extrusion de matières plastiques.

Très bon salaire, cantine, avantages sociaux et frais de déplacement.

Faire offres ou se présenter.
17-25108

Crédit pour Marsens: de quoi se faire une idée

Le peuple fribourgeois est appelé à se prononcer dimanche — en fait il pourra voter dès vendredi ou samedi suivant les communes — sur un crédit d'engagement de 11 075 000 francs pour la construction d'un bâtiment pour les services généraux de l'hôpital psychiatrique de Marsens et le sanatorium d'Humilimont. Ce crédit se subdivise en trois parts : 5 443 650 francs pour la construction proprement dite du bâtiment, 5 336 745 francs pour les aménagements d'exploitation dont 1 467 000 francs pour des installations de chauffage qui remplaceront une bonne partie des actuelles 36 chaudières qui permettent de chauffer l'ensemble des bâtiments et 843 605 fr pour les aménagements extérieurs, les frais secondaires et les infrastructures. La note est importante. Vaut-il la peine, oui ou non, d'y souscrire ? C'est la question que devra trancher l'électeur fribourgeois en pensant qu'il y va de l'amélioration de la condition de vie de 500 malades — souvent les plus déshérités parmi les déshérités — et d'une centaine d'infirmiers et de personnel artisanal. Pour tous ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter Marsens — et ils sont nombreux — et pour tous ceux qui ne connaissent les faits qu'au travers d'une information fragmentaire et parfois partisane, nous avons établi ce dossier qui leur permettra de remplir leur devoir civique en toute conscience.

Nous avons demandé à des représentants de partis politiques de s'exprimer à ce sujet : à M. Placide Meyer, député démocrate-chrétien, qui avait marqué, lors de la discussion au Grand Conseil, certaines hésitations et qui, comme la presque totalité des délégués de son parti, a voté en faveur du projet lors de l'assemblée du PDC de jeudi dernier ; à Mme Sylvia Lang, député et femme de médecin qui appartient au Parti radical-démocrate, lequel, le 24 mai, s'est prononcé à l'unanimité pour le projet ; à M. Félicien Morel, président du Parti socialiste fribourgeois qui, le 23 mai a, dans un vote indicatif, refusé le projet par 52 voix contre 16.

Nous avons demandé également aux intéressés, soit le Dr Maurice Remy, médecin-directeur de l'hôpital psychiatrique de Marsens, ainsi qu'aux deux représentants qualifiés des associations du personnel de donner leur avis.

Nous ajoutons à ce dossier quelques mots du président du comité de soutien à l'initiative, M. Rémi Brodard, président du Gouvernement.

De notre part, nous versons au dossier tout d'abord les données concernant la construction future et l'état actuel des services généraux. Nous y ajoutons les objections qui ont été faites à cette construction en les mettant en parallèle avec le bien des malades et l'avenir de la psychiatrie. Nous terminerons en exprimant notre propre pensée. Voici la première partie de ce dossier.

Ce qu'il faut savoir de la construction

Implantation

Le bâtiment sera construit à droite de la route qui conduit de Vuippens à Marsens, à l'entrée du village, au-dessous des villas familiales, dans une cuvette de terrain. Il se trouve ainsi hors de la zone de silence prévue au sud de la route pour les malades et comporte un rez-de-chaussée inférieur, à demi enterré, et un rez-de-chaussée supérieur. La hauteur de l'immeuble ne dépasse guère 8 mètres.

Dimensions

L'immeuble a une forme carrée mais le toit en dents de scie — éternit au sud et verrière au nord — atténue cette forme carrée. Le volume total est de 33 000 m3 selon les normes de la Société suisse

par Jean PLANCHEREL

des ingénieurs et architectes (SIA). La surface construite est de 2007 m2. Au niveau supérieur se trouvent la cuisine avec boulangerie, la buanderie avec la lingerie et le repassage. Au niveau inférieur se trouve la centrale thermique et un dépôt.

Le but de la nouvelle construction

Il est de remplacer les actuels services généraux de l'hôpital. Nous l'avons dit : il faut l'avoir vu pour y croire et aucun des journalistes qui a assisté à la conférence de presse, de quelque tendance qu'il fût, n'a contesté l'urgence d'installations nouvelles dans une construction nouvelle. Comment préparer des menus de régimes dans quatre marmites de 400 litres et des légumes dans un récipient qui ressemble fort à un bassin où nos grand-mères lavaient leur linge ? Comment suivre le rythme avec trois machines à laver dont le total est de 140 kg et dont la plus grande, contenant 75 kg, ne fait que quatre cuites par jour sans essorer le linge ? Et cela pour un hôpital qui compte 60 malades incontinents. On entrepose en attendant le linge dans le corridor mais le malade en souffre.

L'affectation de l'immeuble actuel

L'immeuble actuel des services généraux ne sera pas démoli. Il sera affecté aux ateliers de thérapie par le travail (ergothérapie). Ainsi disparaîtront notamment, des divisions 4 (admission) et 5 (malades agités), les ateliers de menuiserie du sous-sol, sans lumière naturelle, et les ateliers de triage de plastique du galetas. Ce sont des conditions qui ne seraient jamais acceptées par l'Inspection des fabriques. Et l'on se rend compte de la catastrophe en cas d'incendie : les morts se chiffreraient par dizaines.

Les objections au projet de construction

Les objections qui se sont élevées contre ce projet sont principalement au nombre de cinq. 1. On a reproché tout d'abord au projet d'être peu esthétique. Il se présente en effet comme une petite usine et une usine n'est que rarement belle. 2. Il semble d'un coût élevé et d'un perfectionnisme qui sent les technocrates. On aurait pu certainement en abaisser le devis. 3. Pourquoi avoir commencé par les services généraux alors que de l'aveu même du médecin-directeur, les malades sont, dans les bâtiments datant de 1909-1910 et ceux des années trente, logés dans des conditions déplorables ? 4. Pourquoi commencer par cette construction alors qu'on ne possède pas de plan d'ensemble pour la construction de l'avenir et qu'on n'a pas établi de « concept global » pour reprendre une expression à la mode, du développement des hôpitaux et plus spécialement des hôpitaux psychiatriques et surtout des établissements géronto-psychiatriques dans le canton ? 5. Le Grand Conseil a surtout été sensible au fait qu'on lui impose aujourd'hui un projet sur lequel la commission extra-parlementaire n'a pas été consultée. Les députés, on le sait, n'aiment pas avaler les pilules.

REPRENONS CES OBJECTIONS UNE A UNE :

1. Le projet n'est peut-être pas beau mais, entouré d'un rideau d'arbres, il disparaîtra presque complètement de la vue du passant. Rappelons que chacun peut avoir des goûts personnels et qu'un projet ne fera jamais l'unanimité. Il n'est que de se souvenir de l'exemple de la Tour Eiffel.

2. Il appartiendra à la commission de bâtisse d'éliminer tous les frais superflus et à réduire le coût au minimum, tout en améliorant encore l'esthétique. Le montant de 11 millions est considéré comme un plafond.

3. La commission administrative de Marsens, la commission extra-parlementaire, le Conseil d'Etat ont tous considéré que cette nouvelle étape devait précéder logiquement la construction de nouveaux pavillons si l'on voulait ne pas dépenser de l'argent inutilement.

4. Il existe un plan pour les hôpitaux généraux (médecine interne, chirurgie, gynécologie et pédiatrie) du canton. Il existe un plan — et nous avons vu un document datant de 1970 — qui devrait être revu aujourd'hui, il est vrai, comportant un plan d'ensemble pour un hôpital psychiatrique de Marsens complètement rénové. Quant à la création d'hôpitaux de géronto-psychiatrie dans les districts, elle ne saurait se réaliser dans un proche avenir.

5. Il est exact que la Direction de la santé publique, du temps où M. Denis Clerc la dirigeait, n'a pas réuni la commission extra-parlementaire. M. Denis Clerc se distance aujourd'hui du projet ; il nous a dit que seul l'actuel Gouvernement en portait la responsabilité alors que nous savons que le projet voté en mai aurait été présenté en février s'il n'y avait pas eu des changements de personnes au Conseil d'Etat.

Vite dit... Vite dit...

Distinction pour un professeur fribourgeois — Nous apprenons par le « Bulletin des médecins suisses » qu'à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de l'enseignement de l'anatomie en Hongrie, l'Association hongroise des anatomistes, histologistes et embryologistes, lors de son récent congrès à Budapest, a nommé membre d'honneur le professeur G. Conti, directeur de l'Institut d'histologie et d'embryologie générale à Fribourg. Nos félicitations. **(Lib.)**

IL FAUT SAVOIR DIRE MERCI

S'il est un sujet qui me tient particulièrement à cœur, c'est bien celui de la construction des services généraux de l'hôpital de Marsens.

Ayant fait partie, il y a quelques années déjà, de la première commission parlementaire qui s'est occupée de ce projet, j'ai vu l'état lamentable des locaux où les employés travaillent, sans ménager leur dévouement, dans des conditions que je me garderai bien de qualifier.

Les locaux actuels ne correspondent nullement au travail qui se fait et une construction nouvelle est de toute urgence.

Je sais que la commission de construction, que présidera M. Hans Beachler, conseiller d'Etat, mettra tout en œuvre pour employer judicieusement les fonds demandés.

Et c'est en pensant à cela que je me rends compte à quel point les chiffres deviennent secondaires, quand tout, en réalité, doit se calculer en sentiment humain.

N'est-ce pas le propre du chrétien que de donner à chacun des conditions de travail convenables ?

Nous nous devons de doter l'hôpital de Marsens de services généraux répondant aux besoins actuels.

Le oui du peuple fribourgeois, le 12 juin, à la construction des services généraux de Marsens, sera sa façon de dire « merci » à tous ceux qui, durant de trop longues années, se sont dévoués, dans la précarité, pour le bien-être de nos malades.

Sylvia Lang
député radical

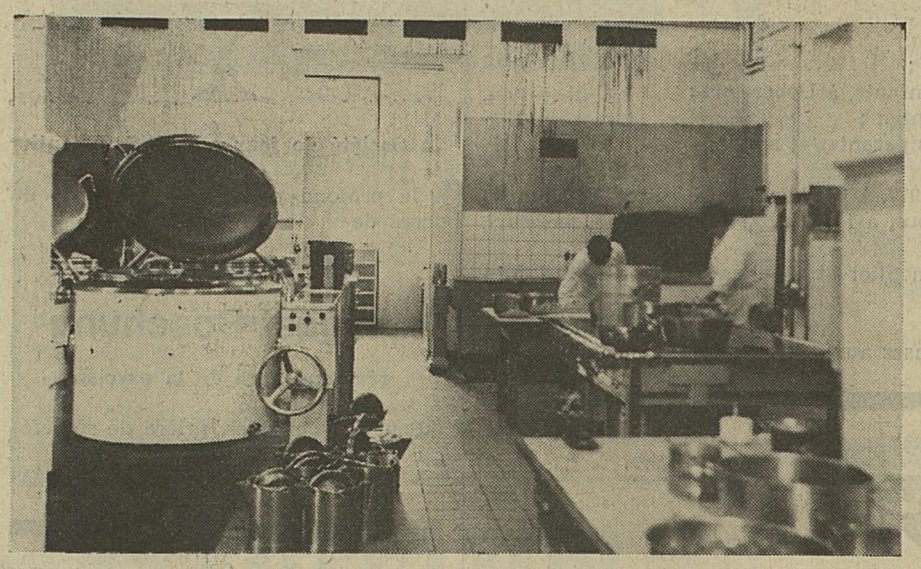

La cuisine avec, à gauche, l'une des quatre marmites de 400 litres.
(Photo J.-L. Bourqui)

PICS : oui au crédit pour l'hôpital de Marsens

Dans sa dernière séance, le comité directeur du Parti indépendant chrétien-social fribourgeois (PICS) s'est prononcé pour le crédit nécessaire à la construction des services généraux de l'hôpital psychiatrique de Marsens et du sanatorium d'Humilimont. A l'unanimité, le comité directeur recommande aux citoyens fribourgeois d'accepter cet objet malgré certaines réserves d'ordre esthétique ou l'absence d'une planification hospitalière dans le canton.

La nécessité impérieuse d'améliorer les conditions de vie des malades prime sur des restrictions d'ordre matériel. Par conséquent, le PICS invite les citoyens à voter :
— oui au crédit pour l'hôpital de Marsens,
— non à la TVA et oui à l'harmonisation fiscale. (Com)

Les accidents

Grolley : collision devant la poste

Une voiture qui se dirigeait vers le centre du village de Grolley, venant du parc automobile de l'armée, a été heurtée, devant la poste, par une voiture postale conduite par un habitant de Fribourg. Cet accident n'a fait que des dégâts matériels minimes. **(Lib.)**

Bollion : on recherche un témoin

Dimanche soir, vers 21 h 15, un automobiliste de Vuissens circulait de Mussiens vers Bollion. A la bifurcation de Châbles, il heurta l'arrière d'un véhicule qui allait dans la même direction, mais qui avait été contraint de freiner pour éviter d'entrer en collision avec une Citroën 2 CV rouge qui le précédait. Le conducteur de cette dernière voiture a quitté les lieux ; il est prié de prendre contact avec la gendarmerie d'Estavayer (tél. 037 63 13 05) pour les besoins de l'enquête. Cet accident a fait pour 5500 francs de dégâts. **(Lib.)**

Gletterens : 7000 francs de dégâts

Vers 10 h 15, hier matin, un fourgon circulait du centre de Gletterens vers le bas du village. Sur la route qui conduit au centre touristique, il dépassa une voiture en stationnement et heurta un véhicule qui survenait en sens inverse. Les dégâts sont estimés à 7000 fr. **(Lib.)**

L'Australien se croyait chez lui : il roulait à gauche

Lundi à 11 h 40, un automobiliste australien circulait d'Echarlens en direction de Riaz. Entre les deux localités, alors qu'il roulait sur la partie gauche de la chaussée, il entra en collision avec l'auto de M. Jean-Marc Baechler, âgé de 28 ans, chef d'équipe, habitant Bulle, qui arrivait en sens inverse. Commotionné et souffrant de blessures diverses, M. Baechler a été hospitalisé à Riaz. Les autos ont subi pour 9000 fr. de dégâts. **(y.c.)**

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

Centre PTT à Châtonnaye
Réduction de personnel

Le centre de réception et de mesures de Châtonnaye (FR) ne sera pas supprimé, mais l'effectif du personnel — actuellement 12 personnes — sera réduit. Pour ce faire, les PTT renonceront à engager de nouveaux agents lors de mutations, de départs volontaires ou de mises à la retraite. Mais la perte de certains emplois à Châtonnaye, en réponse à une petite question du conseiller national Butty (pdc Fribourg), sera compensée par l'installation à faisceaux hertziens dont la construction est prévue dans le canton de Fribourg. C'est en raison notamment de la baisse du trafic téléphonique transocéanique sur ondes courtes — le trafic à grande distance se faisant de plus en plus par câbles et satellites de télécommunication — que le personnel du centre de Châtonnaye est insuffisamment occupé. De plus, de nouvelles tâches ne sauraient être confiées à ce centre. D'où la nécessaire réduction de personnel. (ATS).

Route Romont-Fribourg : deux accidents au même endroit

Un automobiliste d'Onnens, M. Paul Galley, âgé de 23 ans, circulait dimanche à 21 h 15, de Villaz-St-Pierre en direction de Chénens. Peu avant la bifurcation de Villarimboud, il heurta l'arrière d'une auto qui avait ralenti derrière un véhicule en présélection. A la suite du choc, l'auto de M. Galley fut poussée sur la gauche de la chaussée où elle entra en collision avec celle d'un habitant de Siviriez, Mlle Marie-José Blanc, âgée de 24 ans. Blessés, ces deux automobilistes ont été transportés en ambulance à l'hôpital de Billens. Les dégâts s'élèvent à 17 000 fr.

Dans la même nuit, à 3 h 15, au même endroit, un automobiliste de Rue, âgé de 39 ans, qui regagnait son domicile, heurta le signal « accident » posé par les agents occupés encore au constat des accidents précédents. L'automobiliste perdit le contrôle de sa machine qui termina sa course dans un champ après avoir effectué plusieurs tonneaux. Il s'en tire sans mal, mais sa machine a subi pour 10 000 fr. de dégâts. **(YC)**

Le Mouvement populaire des Familles contre la TVA

Les délégués du Mouvement populaire des familles (MPF) ont largement débattu la question de la TVA qui sera très prochainement soumise au verdict populaire.

Les délégués admettent la nécessité de nouvelles ressources. La Confédération aurait ainsi la possibilité de pratiquer une meilleure répartition entre les cantons et les groupes de la population. Le moyen proposé — en l'occurrence la TVA — ne saurait en revanche être accepté. En effet, l'impôt indirect ne tient pas compte des charges familiales et de la capacité du contribuable. De plus, l'absence d'une liste franche pour les biens de première nécessité et l'imposition des services (électricité, gaz, chauffage, etc.) seront particulièrement une source de nouvelles dépenses pour le contribuable qui a des charges de famille.

Les familles du milieu populaire doivent actuellement faire face aux effets de la récession tels que le chômage, les pertes d'emploi et de salaire. On ne saurait donc demander davantage aux salariés qui connaissent déjà des difficultés financières importantes. (Com.)

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

Violent choc à Hauteville
UN MORT ET TROIS BLESSES

Dimanche, vers 22 heures, M. Jean-Baptiste Geinoz, âgé de 32 ans, domicilié à Marly, regagnait son domicile au volant de sa voiture venant de Corbières. Au Ruz, à Hauteville, il entreprit un dépassement. Au cours de cette manœuvre, il entra en violente collision avec une autre auto arrivant en sens inverse, pilotée par M. Michel Rigolet, âgé de 19 ans, de La Roche.

A la suite de ce choc, l'auto de M. Geinoz se renversa sur le flanc gauche, alors que celle de M. Rigolet s'immobilisait dans le pré.

Les deux conducteurs, ainsi que deux passagers de la seconde voiture, MM. André Yerly, d'Essert, et Jean-François Brodard, de La Roche, blessés, furent transportés à l'hôpital de Riaz.

M. Geinoz, qui perdait son sang en abondance, devait décéder peu après minuit, victime d'une hémorragie interne. Il était marié, mais n'avait pas d'enfant. L'auto qu'il conduisait, il l'avait gagnée lors d'un concours il y a une quinzaine de jours.

M. Rigolet est assez sérieusement blessé, alors que les deux autres passagers de sa machine ont pu regagner leur domicile hier. Les dégâts ascendent à 18 000 francs. (YC)

EN GRUYERE : PRIS SOUS UN TRACTEUR ET SAUVE PAR HELICOPTERE

Les contemporains de 1944 de Vuadens et environs exploitent un chalet au lieu-dit « La Cuvigne-d'Enhaut », à Vuadens. Ils effectuent présentement divers travaux d'amélioration. Dimanche après-midi, l'un d'eux, M. Benoit Castella, de Vuadens, se trouvait au volant d'un petit tracteur autour du chalet, lorsque le véhicule se retourna sur son conducteur. Celui-ci fut immédiatement secouru. Souffrant d'une lésion à la colonne vertébrale, il fut transporté par hélicoptère à l'hôpital de Riaz. (YC)

Le Christ tout-puissant a rappelé à Lui, à l'âge de 77 ans, son fidèle serviteur

Monsieur l'abbé
August BOSCHUNG

curé de Sommentier

Le défunt consacra toute sa vie de prêtre au service des fidèles, comme vicaire de Saint-Jean, à Fribourg, à Yverdon et à Sainte-Croix (VD) ; comme curé de Morat et depuis 29 ans comme curé de Sommentier.

Nous recommandons l'âme du défunt à vos ferventes prières.

Sommentier, Ueberstorf, le 5 juin 1977.

Les familles en deuil :

Moritz et Léonie Boschung-Portmann, à Ueberstorf ;
Olivia et Franco Strizzioli et leurs enfants, à Albenga ;
Elmar et Dory Boschung-Baechler et leurs enfants, à Ueberstorf ;
Franz et Bernadette Boschung-Gobet et leurs enfants, à Ueberstorf ;
Béatrice Boschung, à Ueberstorf ;
Moritz Boschung j., à Ueberstorf ;
Rosina Boschung-Schneuwly, à Ueberstorf ;
Priska et Paul Siffert-Boschung et leurs enfants, à Ueberstorf ;
Marie Rouiller, servante de cure, à Sommentier ;
Les paroissiens de Sommentier, les familles parentes et amies.

Une messe aura lieu mercredi 7 juin 1977, à 10 heures, en l'église de Sommentier, et la messe d'enterrement le même jour, à 14 heures, en l'église d'Ueberstorf.

Veillée de prières en l'église de Sommentier et d'Ueberstorf, le mardi 7 juin 1977, à 20 heures 15.

Au lieu de fleurs et de couronnes, pensez aux œuvres de bienfaisance.

Le chœur mixte paroissial « La Perce-Neige » de Sommentier et son directeur, Monsieur Charly Morand

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur l'abbé
August BOSCHUNG

révérend curé

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-025234

Le Conseil communal de Lieffrens

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur l'abbé
August BOSCHUNG

révérend curé de Sommentier-Lieffrens

Une messe sera célébrée à Sommentier, le mercredi 8 juin 1977, à 10 heures.

L'ensevelissement aura lieu le même jour, à 14 heures, à Ueberstorf.

17-122 000

La Caisse Raiffeisen de Sommentier

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur le révérend curé
August BOSCHUNG

dévoué et estimé président du conseil de surveillance durant 28 ans

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-121996

Monsieur l'abbé Schorno
vicaire épiscopal
Monsieur le doyen
et les prêtres du décanat de Romont

font part du décès de leur cher confrère

Monsieur l'abbé
August Boschung

révérend curé de Sommentier

La messe d'enterrement aura lieu à Sommentier, le mercredi 8 juin 1977, à 10 heures.

17-025239

La Société de jeunesse de Sommentier

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur l'abbé
August Boschung

révérend curé de la paroisse

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-025233

Le groupement des dames de Sommentier-Lieffrens

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur l'abbé
August Boschung

curé de Sommentier

Le Conseil communal de Sommentier et la commission du cimetière

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur l'abbé
August Boschung

révérend curé

Une messe sera dite mercredi 8 juin à 10 heures à Sommentier.

L'enterrement aura lieu le même jour à 14 heures à Ueberstorf.

17-25261

Le corps enseignant et la commission scolaire de Vuisternens et environs

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur l'abbé
August Boschung

révérend curé de Sommentier

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-25263

Mademoiselle Marie-Antoinette Durwang, à Fribourg, rue de Locarno 3 ;
Monsieur et Madame Albert Durwang-Rapo et leur fils François, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Jean-Paul Durwang-Bernard et leurs enfants Bernard, Charles-Albert, Alexandre et Ludmilla, à Genève ;
Monsieur Robert Durwang, à Genève ;
Les enfants et petits-enfants de feu Gustave Durwang et Jules Carillat-Durwang ;
Madame Laure Galley-Audergon, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg ;
Les familles Audergon et Moehr ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Robert DURWANG

leur très cher frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection, le 5 juin 1977, à l'âge de 66 ans, après une courte maladie, muni des secours de la religion.

L'office de sépulture sera célébré en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, mercredi 8 juin 1977, à 13 heures 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église du Christ-Roi, ce mardi 7 juin 1977, à 19 heures 45.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de faire-part. 17-1601

Madame Aline Collomb-Sansonnens, à Portalban, ses enfants et petits-enfants, à Sugiez, Portalban et Colombier ;
Madame et Monsieur Simon Aguet-Sansonnens, à Portalban ;
Monsieur et Madame Roger Sansonnens, à Peseux, leurs enfants et petite-fille, à Neuchâtel et Peseux ;
Monsieur et Madame Henri Sansonnens, à Peseux, leurs enfants et petit-fils, à Serrières, Cormondrèche et Montet (Broye) ;
Madame Huguette Delley-Sansonnens et ses enfants, à Serrières ;
Madame et Monsieur Adriano Maroli-Sansonnens et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Madame Lucie Covin-Baudois, ses enfants et petits-enfants, à Paris ;
Madame veuve Marie Guinnard, à Portalban ;
Les familles Delley, Guinnard, Martin, Sansonnens, Collomb, Cuany, Bourdilloud, parentes et alliées,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Frida SANSONNENS

née Baudois

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 80e année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 6 juin 1977.

L'enterrement aura lieu à Delley, le mercredi 8 juin.

Messe en l'église Saint-Jacques, à Delley, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Portalban, c/o Mme Aline Collomb.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur
Louis BORCARD-RABOUD

sa famille remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de couronnes et de fleurs.

Un merci spécial s'adresse à M. le curé Paul Chollet pour tout le réconfort qu'il a apporté à notre cher défunt durant sa longue maladie, au Conseil communal, aux médaillés « Bene Merenti » de Grandvillard et environs, au chœur mixte, à l' « Echo du Vanil-Noir », ainsi qu'à toutes les sociétés locales.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Grandvillard, juin 1977. 17-121 989

LES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
Joseph Bugnard Arcades de la Gare, Fribourg
se chargent lors d'un décès de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs.
Tous articles de deuil.
Transports funèbres.

Téléphonez (jour et nuit) au 71.22

A cause du renchérissement, la TVA va coûter cher aux cantons. Pour Fribourg, la seule compensation des salaires des fonctionnaires sera de :
4 millions et 280 mille francs.

NON NON

à 2 milliards et 500 millions d'impôts supplémentaires sans sérieuses économies! C'est trop !
à l'emprise toujours plus forte de la Confédération sur les individus, l'économie et les cantons, les 11 et 12 juin 1977

Comité fribourgeois contre les projets fiscaux centralisateurs.

17-25015

Prêts personnels

Rapides, discrets, avantageux.
De la filiale de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Je désire un prêt personnel de	**Fr.**
remboursable par mensualités de	Fr.
Nom	Prénom
Rue	No
Localité	No postal
A l'adresse depuis	No de téléphone
Né le jour mois	année cél./marié
Nationalité (pour les étrangers: permis A/B/C)	Originaire de
Profession	même place depuis
Revenu Fr.	(y compris salaire épouse et gain accessoire)
Propriété foncière: oui/non	Valeur:
Date	Signature

Vous recevrez immédiatement notre documentation si vous envoyez ce coupon à: Banque Finalba, rue Bonivard 12, case postale 359, 1211 Genève 1, Téléphone 022/32 63 80 LL 1
Succursales à Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne, Zurich

BANQUE FINALBA

Votre partenaire pour le prêt personnel

Gardez le contact avec vos amis de l'étranger! (Les conversations internationales sont meilleur marché que vous ne le pensez.)

PTT

...un coup de fil, c'est si facile!

Prêts
sans caution
Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

X

Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No .....
NP/Lieu .....

A retourner aujourd'hui à:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131
920'000 prêts versés à ce jour

Pour Fr. 1.65 par jour seulement,

vous avez la possibilité de parquer votre voiture au mois (24 heures sur 24 si vous le désirez) dans le garage PATRIA de Beauregard-Centre à Fribourg.

S'adresser à **M. A. TORNARE, concierge, ch. de Bethléem 7, 1700 Fribourg.** ✆ **24 86 72.**

30-1742

L'annonce
reflet vivant du marché

Qui échangerait forêt contre terrain à bâtir ?

de 1100 m2 en zone de villa, région Fribourg - Morat.

Faire offres s/chiffre P 17-302 353 à **Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

3 1/2 pièces
Fr. 410.—
4 1/2 pièces
Fr. 495.—
charges non comprises
dans immeuble neuf tout confort.
AVENCHES,
3 minutes de la gare
✆ **(037) 75 26 85**
✆ **(031) 52 14 98**

05-130

Comparez la Simca 1307/1308 avec ses concurrentes.

Il faut tout voir. La leur comme la nôtre, avant de prendre une décision, vous devez l'examiner en détail. Avec les yeux et avec les mains.

Les équipements. Sur la 1308 GT vous trouverez en série des aménagements que vous ne trouverez pas ailleurs, même en option: pare-brise laminé, vitres teintées, essuie-phares, pré-équipement radio stéréo. Simca 1307 et 1308 sont équipées en série de l'allumage électronique.

La sécurité. Elue «Voiture de l'Année» en 76, la Simca 1308 GT a également reçu le Prix de la Sécurité. Le système de sécurité comporte des pare-chocs à absorption d'énergie, des zones de déformation avant et arrière protégeant l'habitacle, un double circuit de freinage, des ceintures de sécurité à enrouleur et bien d'autres éléments qu'un examen attentif vous permettra de découvrir.

Le confort. A l'arrêt toutes les voitures sont confortables et silencieuses. C'est lors d'un essai que vous éprouverez le confort des sièges à résistance différentielle, l'insonorisation de l'habitacle, la place accordée aux jambes à l'avant et à l'arrière. Les avantages de la 5ème porte et de la banquette arrière rabattable ne sont plus à démontrer.

Chrysler-Simca 1307 GLS: Fr. 12 790.—
Chrysler-Simca 1308 S : Fr. 13 890.—
Chrysler-Simca 1308 GT : Fr. 14 890.—

Garantie: 1 an sans limite de kilométrage.

Simca a choisi Shell.

Et jugez vous-même.

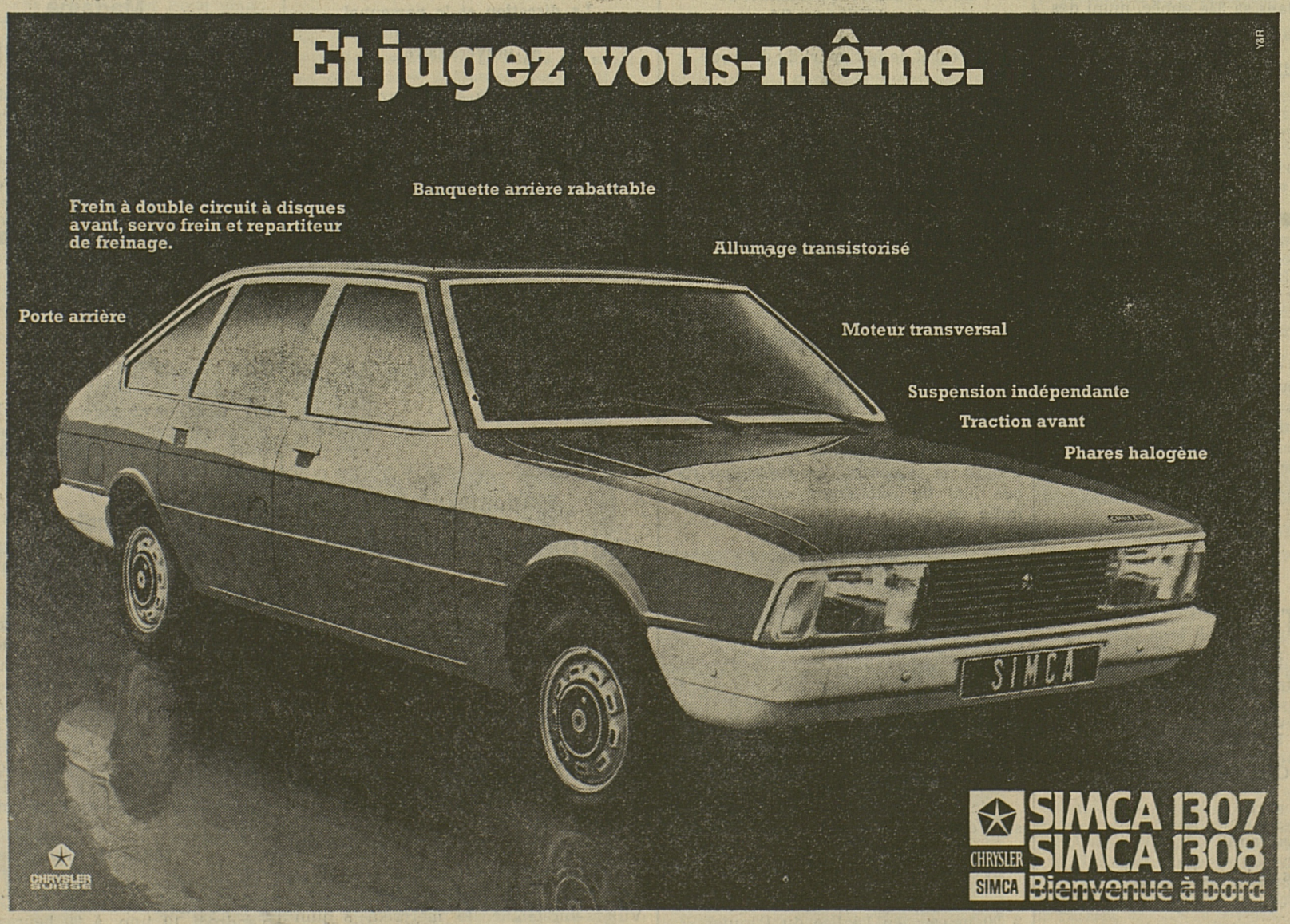

CHRYSLER SIMCA **SIMCA 1307 SIMCA 1308** Bienvenue à bord

Broc : A. Majeux, 029-6 17 97 ; **Chavannes-les-Forts :** R. Monney & M. Girard, 037-56 11 50 ; **Faoug** : E. Grin, 037-71 46 62 ; **Fribourg** : A. Bongard, 037-22 42 51 ; **Payerne :** M. Fornallaz, Garage Racing, 037-61 60 33.
Bulle : Frossard & Dupasquier, 029-2 75 21 ; **Châtel-St-Denis** : V. Genoud, Garage de la Pontille, 021-56 80 92 ; **Flamatt :** F. Muster, 031-94 00 41 ; **Grandcour :** P. Combremont, 037-67 15 63 ; **Prez-vers-Noréaz :** G. Gobet, 037-30 11 50 ; **La Roche :** G. Magnin, 037-33 22 77 ; **Schmitten :** F. Bäriswil, 037-36 12 37 ; **Fribourg :** A. Edenhofer, 037-24 62 20. 152.081.210

MACHINES A LAVER
linge et vaisselle automatiques neuves, avec légers défauts émail
GROS RABAIS
Vente ou location
Fr. 30.—
par mois.
Réparations toutes marques
SAM
Fribourg
✆ **037-23 36 39**
140.263.384

TAGÈTES
naines ou hautes, giroflées d'été, phlox annuels, reines-marguerites hautes ou naines ; Fr. 10.— le 100 ; zinnias à grandes ou petites fleurs, hauts ou nains : Fr. 15.— le 100 ; cosmos Fr. 18.— le 100 ; pétunias diverses couleurs, agératums, alyssums, 1 fr. pièce ; salvias 1.50 fr pièce ; géraniums, lierres, fuchsias 4 et 5 fr. pce tomates, céleris, etc. Contre remboursement.
R. COTTIER, horticulteur, 1565 MISSY
✆ **037-67 12 82**
22-45701

A vendre
1 répondeur automatique de téléphone
L'enregistrement des communications (appareil de démonstration).
✆ **038-51 36 33**
87-309

L'ORGUE

LE PIANO
s'apprend à tout âge en quelques heures, sans professeur. 100% vrai. Notice gratuite + réf. Box 3295, 1002 Lausanne, Tél. 021 - 28 29 40.

GARAGE DU MONT-PELERIN SA
VEVEY
Av. Gén.-Guisan 52
✆ **021-51 30 35**

Citroën DS 21
Peugeot 304
Citroën GS 1220
Morris Mini 1000
Citroën GSpécial
Ford Taunus
Citroën Ami-Super
Audi 80 S
Citroën Ami-Break
Fiat 127
Garantie - facilités
22-16498

BMW 320
Pastelblau, 1975.
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92
22-1491

BMW 1502
Pastelblau, 1977.
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92
22-1491

TOYOTA Celica
Liftback 1600, modèle 1976, 15 000 km, orange métallisé, cédée Fr. 13 000.—.
✆ **024-21 57 67**
ou 024-21 80 63
22-15338

TOYOTA Corolla
1200 Liftback, modèle 1977, 13 000 km, gris métallisé, cédée Fr. 9500.—.
✆ **024-21 57 67**
ou 024-21 80 63
22-15338

Jésus leur dit : Passons à l'autre rive.
Marc 4 : 35

Monsieur et Madame Léon Tissot-Lenoir à Château-d'Œx, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Alphonse Tissot-Bochud et leur fille à Marly ;
Monsieur et Madame Jean Tissot-Chavaillaz, et leurs enfants à Fribourg, avenue Granges-Paccot 1 ;
Madame et Monsieur Simon Rouvinez-Tissot et leurs enfants à Sion ;
Les enfants et petits-enfants de feu Alphonse Dénervaud-Tissot ;
Mademoiselle Bertha Stulz à Tavel ;
Les enfants et petits-enfants de feu Pauline Marti-Stulz ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame veuve
Jules TISSOT

née Marie Stulz

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 5 juin 1977, dans sa 84e année, après une courte maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de la sainte Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église du Christ-Roi, à Fribourg, mercredi 8 juin 1977 à 14 h 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église.

R. I. P.

Selon le vœu formel de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Madame Danielle Geinoz-Bard, à Marly ;
Monsieur et Madame Alfred Geinoz-Beaud, à Neirivue ;
Madame et Monsieur Germain Tena-Geinoz, à Neirivue ;
Madame et Monsieur Marcel Cachin-Geinoz et leurs enfants, à Neirivue ;
Madame et Monsieur Dominique Schmidt-Geinoz et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Amédée Geinoz-Blanc et leurs enfants, à Neirivue ;
Mademoiselle Marcelle Geinoz, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Marc Oliverio-Geinoz et leur fille, à Genève ;
Madame et Monsieur Roland Fragnière et leur fille, à La Tour-de-Trême ;
Mademoiselle Solange Geinoz, à Fribourg ;
Madame Claudine Geinoz, à Bulle ;
Monsieur et Madame Amédée Bard-Mabboux, à Epagny ;
Mademoiselle Marie-José Bard, à Epagny ;
Monsieur et Madame Michel Bard, à Yverdon ;
Monsieur Willy Bard, à Renens ;
Monsieur et Madame René Plancherel-Bard, à Le Pâquier ;
Monsieur et Madame Joël Bard-Bonzon, à Bulle ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Baptiste GEINOZ

leur très cher époux, fils, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, accidentellement, le 5 juin 1977, dans sa 33e année, muni des secours de la religion.

L'office de sépulture aura lieu à Neirivue, le mercredi 8 juin 1977, à 15 h 30.

Domicile mortuaire : Neirivue.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-13600

Madame Lucie Despont-Baudois à Corminbœuf ;
Monsieur et Madame Bernard Despont-Clément, et leurs enfants à Matran ;
Monsieur et Madame Georges Despont-Chanez, et leurs enfants à Villars-sur-Glâne ;
Monsieur et Madame Henri Despont-Clément, et leurs enfants à Corminbœuf ;
Madame veuve Marie-Louise Baeriswyl-Despont, et ses enfants à Courtepin ;
Madame Jeanette Barras-Despont, et ses enfants à Cointrin ;
Monsieur et Madame Louis Despont-Holderegger et leur fils à Bäriswil,

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Louis DESPONT

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, et parent, que Dieu a rappelé à Lui, au terme d'une longue maladie, dans sa 78e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'incinération aura lieu à Lausanne, mercredi 8 juin 1977.

Messe de sépulture au Centre funéraire de Montoie, Chapelle A, à 9 h 15.

Honneurs à 10 heures.

Domicile mortuaire : Centre funéraire de Montoie, Lausanne.

Au lieu de fleurs et de couronnes, pensez aux œuvres de bienfaisance.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17-25260

La direction et le personnel des Etablissements des Charmettes SA

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Jean-Baptiste GEINOZ

leur dévoué employé

L'enterrement aura lieu mercredi 8 juin 1977, à 15 heures 30, en l'église de Neirivue. 17-250

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du deuil qui vient de la frapper, la famille de

Monsieur
Pierre GROSS

remercie toutes les personnes qui, par leur présence au service funèbre, leurs messages et leurs dons, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Un merci tout spécial aux Polices du Lac de Fribourg et Neuchâtel.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

17-025223

Remerciements

Profondément touchée par tant de marques de sympathie et d'amitié, la famille de

Monsieur
Napoléon ROMANENS

exprime sa reconnaissance émue à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont partagé sa grande peine.

Elle remercie spécialement la direction et le personnel de l'entreprise Grisoni Zaugg.

L'office de trentième

sera célébré en l'église de Sorens, le samedi 11 juin 1977, à 20 heures.

17-13603

La direction et le personnel de Boxal Fribourg SA

ont le regret de faire part du décès de

Madame veuve
Auguste Mulhauser

mère de leur dévouée collaboratrice Madame Agnès Stadelmann

L'office de sépulture est célébré en l'église St-Jean à Fribourg, ce mardi 7 juin 1977 à 15 heures.

17-1516

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
Raymond Pasquier

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de couronnes et de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée le vendredi 17 juin 1977, à 20 heures, en l'église du Pâquier.

17-121946

La direction et le personnel de la Bibliothèque cantonale et universitaire

ont le regret de faire part du décès de

Madame
Isaac Layani

mère de Monsieur Claude Layani leur très estimé collaborateur

17-025222

La famille de

Madame veuve
Juliette Aebischer

née Nouveau

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

L'office de trentième

sera célébré en l'église paroissiale de Villars-sur-Glâne, le mercredi 8 juin 1977, à 18 heures.

17-025182

Madame Emile Verdon-Hertling, à Genève
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Emile Verdon

leur très cher époux, parent et ami, survenu le 2 juin 1977, dans sa 71e année.

Selon le désir exprimé par le défunt, les obsèques ont eu lieu à Genève dans la plus stricte intimité.

Penser à la Ligue genevoise contre le cancer ccp 12-380.

Domicile: 55, rue de la Servette
1202 Genève.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Repose en paix

Les Sœurs de la Sainte-Croix d'Ingenbohl

recommandent à vos prières leur chère consœur

Sœur
Stephanine Bruegger

de Plasselb (FR)

qui s'est endormie dans l'espérance de la Résurrection le 5 juin, à Fribourg, dans sa 86e année et la 62e de sa profession religieuse.

L'office d'enterrement sera célébré mercredi 8 juin, à 9 heures, à la Maison provinciale, chemin des Kybourg 20, à Fribourg.

Récitation du chapelet à 19 h. 45.

R. I. P.

17-025228

Le Club des bouleurs, Massonnens

a le regret de faire part du décès de

Madame
Angèle Uldry-Python

mère de son dévoué président Monsieur Roland Uldry

L'office d'enterrement a lieu mardi 7 juin 1977, à 14 h. 30, en l'église du Châtelard (FR).

Remerciements

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur
Pierre Berger

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs offrandes de messes, leurs messages, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Un merci spécial à Monsieur le curé Antoine Goumaz, à Monsieur le docteur Renz, de Courtepin. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

L'office de trentième

sera célébré en l'église de Grolley, le vendredi 10 juin, à 20 heures.

17-025192

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

L'ARTISTE YOKI EST L'INVITE DES AMIS DU MUSEE GRUERIEN

« Je suis un amoureux de votre musée et particulièrement sensible à son activité comme à celles des musées régionaux pour l'attention qu'ils portent à la jeunesse. La fréquentation des chefs-d'œuvre qu'ils permettent et l'approche de l'art qu'ils suscitent autour d'eux ». C'est ainsi que l'artiste Yoki, invité de la Société des amis du Musée gruérien, abordait, vendredi soir à Bulle, sa causerie sur « Les mystères de l'art », à l'issue de l'assemblée générale annuelle de cette association.

C'est avec un coup d'œil sur l'œuvre de Corot, peintre présent au Musée gruérien et dont la mère, née Oberson, était Fribourgeoise, que Yoki entama son sujet. Il s'en saisit pour démontrer l'émotion ressentie par l'artiste devant un site, sa manière de figurer la mobilité de l'atmosphère et d'imprimer le jeu des lumières et des ombres. Puis, transposant son commentaire sur des diapositives illustrant la peinture à travers le temps et les modes, Yoki expliqua, en artisan, la répartition des éléments, la direction des lignes, la masse ou la finesse des couleurs, cela dans la référence à une école ou tout simplement au libre arbitre de l'artiste.

Yoki a enthousiasmé son auditoire. Il lui a donné envie d'en apprendre davantage et a soufflé aux amis du musée l'idée de se l'associer encore pour d'autres intéressantes rencontres.

INTERESSER TOUT LE DISTRICT

La Société des amis du musée est toute jeune, mais elle groupe déjà près de 600 membres. Au cours de cette année, son comité s'est attaché à y intéresser des gens de tout le district. La réponse fut bonne, puisque ce sont 100 nouveaux membres qui ont rallié la société. La fortune de celle-ci atteint les 20 000 fr. Elle sert notamment à des achats d'œuvres d'art ou d'objets intéressants. Ainsi, en 1976, a-t-elle acquis une poya pour le musée, et l'aménagement des nouveaux locaux sera bien l'occasion de nouvelles contributions.

Me Jacques Baeriswyl, notaire à Bulle et président de la société, avait adopté, pour cette assemblée, une procédure rapide. Son rapport se trouvait depuis quelques jours déjà en main des sociétaires. Il y rappelle entre autres activités, la toute belle journée d'octobre dernier passée en Singine, à Jetschwil, M. Thierry de Boccard avait ouvert sa belle demeure à la cohorte des 80 gruériens émerveillés par tant de belles choses, et qui lui restent reconnaissants pour cet accueil tout de chaleureuse confiance.

L'AN PROCHAIN : LA FETE DE TOUS

Parlant déjà de la fête qui, en juin 1978, marquera l'inauguration du nouveau musée et qui se célébrera conjointement avec le 50e anniversaire de l'Association gruérienne des costumes et coutumes et le 175e anniversaire du corps de musique de la ville de Bulle, Me Baeriswyl pense que cette triple célébration hissera ces cérémonies à une tribune portant sur tout le pays. « Notre souci primordial, écrit-il, est de faire connaître nos richesses au plus grand nombre.

La fête sera populaire et nous nous garderons d'une trop forte centralisation sur le chef-lieu. Les amis du musée prendront sur eux d'en répandre l'idée par une vaste campagne démontrant l'universalité de la vocation de notre fondation. »

M. Denis Buchs, conservateur adjoint du Musée gruérien, raconte ce qu'a été l'activité du musée durant cette année de transition. Bien qu'axée sur la construction, cette activité n'a pas fait tomber l'essentiel en léthargie. Ainsi, annonce M. Denis Buchs, l'atmosphère de l'ancien musée est en passe d'être immortalisée par l'actuel tournage d'un film que réalise un Bullois, M. Jean Wohlfender. Et des collections et objets nouveaux ont été rassemblés. La bibliothèque reste ouverte trois jours par semaine.

« MONSIEUR MUSEE » EST ENCHANTE

Sur la place du Cabalet, l'étape de la maçonnerie du nouveau musée est terminée. L'effet architectural ne sera pourtant appréciable qu'à la fin des travaux, quand les aménagements extérieurs auront restitué les espaces verts, dit M. Denis Buchs. Et de rappeler que, récemment, M. G.-H. Rivière, surnommé « Monsieur musée », s'est déclaré enchanté du parti architectural choisi. Le nouveau bâtiment doit affirmer sa modernité, car le Musée gruérien et la bibliothèque sont orientés vers l'avenir. « Nous n'avons pas voulu ériger un monument au « bon vieux temps », mais créer un instrument pouvant satisfaire le dynamisme de l'institution », conclut M. Buchs.

Y. Charrière

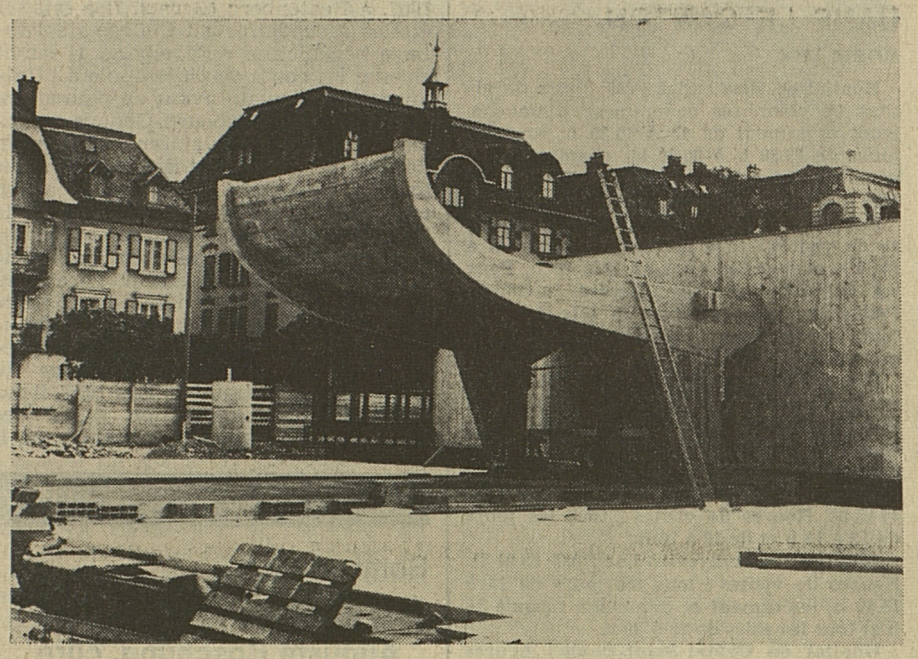

Un parti architectural audacieux qui trouvera sa valeur lorsque les aménagements extérieurs auront restitué les espaces verts. (Photo Charrière, Bulle)

Broye Broye Broye Broye Broye Broye Broye

Montet-Frasses gros succès du concours des sections

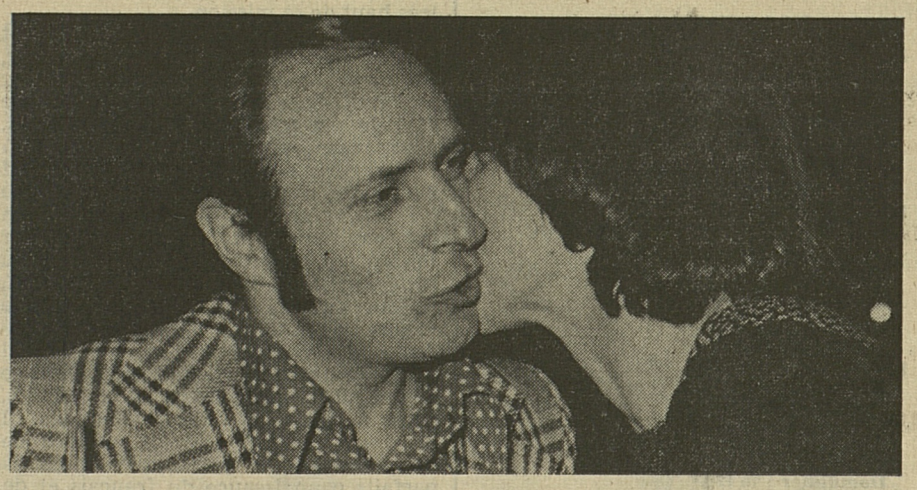

Le vainqueur du concours de section, M. Constant Guerry, d'Estavayer. (Photos G. Périsset)

C'est sur un succès complet que s'est achevé dimanche soir le concours de sections du district de la Broye qui avait lieu cette année à Montet alors qu'il se déroulera en 1978 à Domdidier. Aussi, lors de la proclamation des résultats, M. Albert Guinnard, député et président de la fédération, ne cacha-t-il pas sa pleine satisfaction face au magnifique travail accompli par ses collègues du comité de district et par le comité local d'organisation ayant à sa tête M. Roland Glardon. M. Guinnard souligna l'appui efficace de la population qui réserva véritablement un accueil enthousiaste aux 1074 tireurs, dont 23 dames et demoiselles, venus s'affronter pacifiquement sur la ligne de tir créée pour la circonstance.

La manifestation de dimanche, à laquelle prirent part de nombreux invités, fut en outre marquée par un bref discours de M. Georges Guisolan, préfet. Le roi du tir fut proclamé en la personne de M. Constant Guerry, d'Estavayer, avec le résultat de 69 points. Il est suivi de MM. Emile Moret, Nuvilly, Marcel Jacot, Delley, et Jean Lambert, Châtillon, 68 points. Le fanion de la fédération revint à la société de Nuvilly, le challenge cap. Sauteur à la société d'Aumont-Granges-de-Vesin et le challenge des sous-officiers, remis par M. Roland Godel, à M. Constant Guerry, d'Estavayer. M. Armand Rosset, responsable des jeunes tireurs, décerna la médaille de roi du tir au jeune Pascal Emmenegger, d'Estavayer, vainqueur du récent concours qui eut lieu à Aumont et Léchelles. Enfin, Mlles Claudine Baeriswyl et Ariane Chardonnens, la première de Cheiry et la seconde de Domdidier, reçurent un challenge pour leur résultat de 61 points. **(GP)**

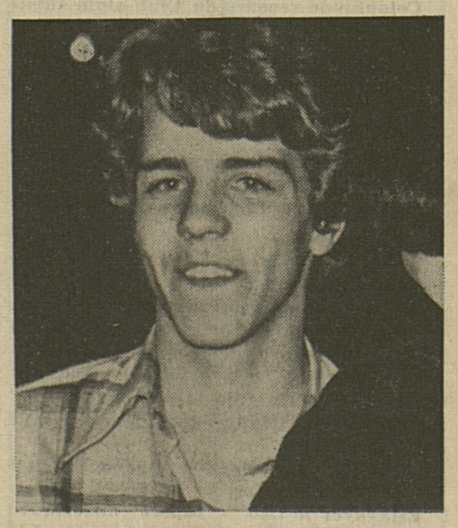

Pascal Emmenegger, d'Estavayer, roi des jeunes tireurs.

GARDEN CENTRE
Belles plantes fleuries
pour fenêtres et plates-bandes
POUR LA FÊTE-DIEU !
Grand choix de fleurs coupées
AEBI-KADERLI
Guin • Route de Berne • 037-22 18 66

Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère Gruyère

Le Heimastchutz de la Gruyère à Bellegarde

PROTEGER LES CHOSES ET L'HOMME

Bellegarde donne un exemple d'intelligente collaboration entre une société de développement et une association de protection du patrimoine. Mieux, elle abat le préjugé décrétant ces activités incompatibles. Le syndic de ce village l'a démontré en toute simplicité dimanche, lors des assises gruériennes du Heimatschutz qui se tenaient dans sa commune, en déclarant : « Un tourisme de bonne qualité, c'est avant tout celui qui protège le patrimoine ».

Les gens de ce haut village gruérien l'ont bien compris. Ils ont pris en main le destin de leur ancienne église, actuellement objet de fouilles qui vont permettre de déterminer les grands moments de la croissance de la paroisse. Pour cette entreprise courageuse entre toutes, Bellegarde recevait dimanche, des mains de Mme Rose-Claire Schule, présidente centrale, la contribution du Heimatschutz suisse. Cela se passait à l'issue des délibérations administratives de la section gruérienne que préside Me Claude Glasson, avocat à Bulle.

Le Heimatschutz de la Gruyère, associé au district de la Veveyse, forme, avec ses 175 membres, une des deux sections du canton. « Notre effectif est insuffisant, a dit Me Claude Glasson, face à la tâche immense qui est la nôtre et aux sollicitations toujours plus nombreuses qui nous appellent ».

UN BILAN POSITIF

Si certaines des actions du Heimatschutz sont spectaculaires par l'importance de l'édifice ou de l'ouvrage à préserver, la grande partie de ses activités reste dans l'ombre, parce qu'il s'agit d'un travail d'information, de démarches, de conseils, de préavis à donner. Malgré quelques échecs, le bilan en est positif. Ainsi, on apprit dimanche que grâce à l'intervention du Heimatschutz, le conseil communal d'Echarlens a renoncé à démolir la nef de l'ancienne église dans laquelle des peintures ont été mises à jour. L'édifice sera restauré. Succès encore autour du pont couvert de Vuippens — un des trois derniers du district — qui devait être sacrifié pour l'élargissement de la chaussée ; un crédit sera accordé pour que l'antique ouvrage de bois puisse être déplacé.

A Bulle, l'annonce de la disparition du bâtiment moderne, abritant l'actuel Musée gruérien suscite des réactions. Le Heimatschutz s'en fait l'écho et regrette que ce bâtiment, faisant partie d'un ensemble de quartier, bel exemple de l'époque 1900, disparaisse un jour. Ce cas précis fit dire à Me Claude Glasson que, dans le chef-lieu gruérień, on devrait prendre davantage conscience de ce qui reste à défendre et en dresser un inventaire.

Le Heimatschutz a bien sûr essuyé quelques échecs, dus à des interventions trop tardives, à une méconnaissance des milieux intéressés, et aussi à des décisions cantonales parfois en contradiction avec les dispositions fédérales pour la protection du patrimoine.

CONCILIER PROTECTION ET PROMOTION

La présidente suisse, Mme Rose-Claire Schule, de Crans-sur-Sierre, est en charge depuis un an. Elle vint à Bellegarde parler de la doctrine et des intentions pratiques du Heimatschutz, précisant bien que cette première année de fonction avait été consacrée à assainir le terrain. Car, un membre, le Dr Jean Dubas, avait posé la question de savoir où en était la collaboration envisagée à l'époque avec l'association pour le plan d'aménagement national. Pour l'intervenant, les activités des deux organismes ne peuvent se dissocier, car « il s'agit aujourd'hui de protéger en faisant de la promotion, celle d'un patrimoine nouveau ».

Il apparaît que les vues de Mme Schule vont dans un sens identique. En effet, elle définit en ces termes la conception actuelle de la ligue qui, après 70 ans d'existence, demeure fidèle à elle-même : « Protéger les paysages et les sites ». En revanche, explique Mme Schule, « nous donnons aujourd'hui un autre sens à ce terme de « protection » et nous concevons autrement la manière d'atteindre les buts. Aujourd'hui, le bâtiment restauré, le site protégé doit servir à l'homme. (...) Si les bâtiments à protéger ne peuvent pas être rendus à leurs fins ou affectation première, il faut leur donner une autre destination, il faut les faire vivre. Si notre conservation n'était pas sélective, si nous voulions au contraire essayer de conserver tous les monuments et tous les témoins du passé dans leur état actuel ou même les ramener à un état d'originalité ou supposé tel, nous épuiserions nos forces dans une cause perdue parce qu'erronnée. »

LA CONTRIBUTION DE NOTRE EPOQUE

« Le devoir de notre ligue est de canaliser ce changement, de conserver le le meilleur du passé en y ajoutant la contribution propre à notre époque : le confort, afin que les générations actuelles aiment vivre dans les bâtiments du passé et que les générations futures puissent à leur tour estimer notre apport digne de conservation et de survie.

» Cela nous conduit tout naturellement, poursuit Mme Schule, à l'épineux problème des centres de villes menacés de dépérissement au point de vue architectural, menacés de dégradation et de mort au point de vue démographique et à la mort lente, mais certaine de nos villages et hameaux restés à l'écart des grands courants.

» Le Heimatschutz a été, poursuit Mme Schule, pendant des décennies, celui qui interdit de faire à sa guise, celui qui donne un label de qualité à certaines restaurations de bâtiments de valeur. Aujourd'hui, il voudrait être celui qui sensibilise, qui conseille et qui cherche des solutions même là et surtout là où il s'agit de faire revivre un passé dans une vie moderne, dans un cadre qui plaît mais qui, du strict point de vue de l'histoire de l'art et de l'architecture, n'atteint pas les sommets des chefs-d'œuvre ou des monuments classés. »

LE BIEN-ETRE AVANT TOUT

Mme Rose-Claire Schule est ethnologue. Son souci du bien-être de l'homme est constant dans sa conception de la conservation du patrimoine. Elle s'y exprime encore dans sa conclusion : « Les mesures architecturales de conservation et d'urbanisme se justifient dans la mesure où elles rendent vivables et habitables les vieux quartiers et les villages, qu'elles visent à y réimplanter et à y maintenir des gens de tout âge et de conditions diverses, qu'elles favorisent la formation de communautés d'hommes, de femmes, d'enfants qui s'y sentent chez eux et qui aiment y vivre parce qu'ils y trouvent un sentiment nouveau de sécurité et de bien-être. Nous ne voulons pas de hameaux restaurés d'une manière esthétiquement parfaite qui n'abritent qu'une pseudo-vie dans des résidences secondaires habitées qu'en fin de semaine. Nos Centre-villes, nos villages et nos hameaux doivent redevenir le cœur battant d'une société humaine en même temps que le symbole d'une civilisation à l'échelle humaine. »

Y. Charrière

Météo Météo Météo

TEMPS PROBABLE AUJOURD'HUI

En général très nuageux. Pluie intermittente.

SITUATION GENERALE

Une vaste zone de basse pression est axée des îles Britanniques à la Scandinavie. Elle provoque un rapide courant d'ouest qui entraîne une série de perturbations vers l'Europe centrale. L'une d'elles touchera notre pays demain.

PREVISIONS JUSQU'A CE SOIR

Toute la Suisse :

Temps en général très nuageux. Pluies intermittentes, surtout au nord des Alpes. Température en fin de nuit 8 à 13 degrés, l'après-midi 13 à 18 degrés. Zéro degré vers 2800 mètres. Vent modéré de sud-ouest soufflant parfois en rafales.

EVOLUTION POUR DEMAIN ET JEUDI

Peu de changements (ATS)

L'image de l'Université dans l'opinion publique

Insuffisance de réponses à une enquête

En avril 1976, le Parti démocrate-chrétien fribourgeois avait lancé une enquête devant permettre de se faire une idée précise de « l'image de l'Université dans l'opinion publique ». Le nombre des réponses ayant été faible (246), le PDC annonce dans un communiqué que les résultats de cette enquête ne sont pas utilisables car « la structuration de la population fribourgeoise n'est pas suffisamment représentée, des distorsions importantes existant entre les différentes catégories ».

Tout en regrettant que le but qu'il s'était fixé n'ait pas été atteint, la direction du PDC « souhaite que le contact s'établisse toujours mieux entre l'Université et le peuple fribourgeois et salue particulièrement les efforts accomplis par l'Université en matière d'information depuis l'entrée en fonction d'un spécialiste responsable de ce secteur ». **(Com.-Lib.)**

Manifestations du jour

FRIBOURG

Musée d'histoire naturelle : exposition « Le canton de Fribourg et l'aménagement du territoire », exposition : « Les meilleurs travaux du concours fribourgeois : la science appelle les jeunes », ouvertes de 8 à 11 h. et de 14 à 17 h.

Atelier J.-Jacques Hofstetter : exposition de « gouaches 1963 », de B. Baeriswyl ; exposition permanente de bijoux sculptés en argent massif, ouvertes de 9 à 12 h. et de 15 à 18 h. 30.

Poterie du Stalden : exposition permanente.

Communiqués

Association des retraités de l'Etat de Fribourg

Le comité de l'Association des retraités de l'Etat de Fribourg, qui tient ses assises aujourd'hui à Romont, rappelle à ses membres, à part l'important ordre du jour, l'orientation qui sera donnée sur les aléas et les conditions de l'indexation ainsi que l'allocation circonstanciée que prononcera, pour la joie et l'intérêt des pensionnés de l'Etat, M. le professeur Louis Page, retraité de l'enseignement secondaire à Romont.

Pèlerinage des malades à Notre-Dame de Bourguillon

Sous la présidence de Mgr Mamie, évêque, dimanche 19 juin 1977 : 9 h 30, grand-messe. 11 h 30, repas chaud offert sous la tente aux malades inscrits. Aux personnes accompagnantes, un prix modeste est demandé. On peut manger à l'hôtel des Trois-Rois et au tea-room. 13 h 45, célébration eucharistique et mariale. Récréation fraternelle, concert.

Avis : les personnes malades et accompagnantes sont cordialement invitées à s'inscrire, en indiquant ce dont elles ont besoin, auprès du : Recteur, 1722 Bourguillon, avant le 15 juin.

GFM, courses spéciales de la gare de Fribourg à 9 h 15 et 13 h 15.

Parents-Service

L'Ecole des parents de Fribourg vous rappelle que son service d'écoute téléphonique Parents-Service fonctionne aujourd'hui mardi 7, de 14 à 16 h., ainsi que tous les mardis, au 22 61 14.

Cinéma

Age, décision de la police administrative, section cinéma. Entre parenthèses, appréciation de l'Office catholique français du cinéma.

FRIBOURG

Capitole. — **Le Parrain : 16 ans.**
Corso. — **L'aigle de la taiga : 12 ans.**
Eden. — **Orange mécanique : 20 ans.**
Alpha. — **Transamerica Express : 16 ans.**
Rex. — **Mr Klein : 16 ans.**
Studio. — **Trois échelons de l'amour : 18 ans. — Aigles sur Londres : 16 ans.**

GUIN

Kino-Exil. — **Die Puppe des Gangsters : 16 ans.**

PAYERNE

Apollo. — **Une bible et un fusil : 14 ans.**

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin

Editeur et Imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 40
(037) 81 11 21 Chèques postaux 17 - 54

Tarif des abonnements:

	6 mois	12 mois
Suisse	55.—	105.—
Etranger	112.—	200.—

Rédaction:
Rédacteur en chef: François Gross
Rédacteurs:
Pierre Barras, Charles Bays, Georges Blanc, Claude Chuard, Marcel Gobet, Claude Jenny, Pierre Kolb, Gérard Périset, Bernard Weissbrodt,
Bureau de Fribourg: Jean Plancherel
Jean-Louis Bourqui (photo-reporter)

Téléphone 037 22 26 22 Telex 36 176

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg Tél. 037 22 14 22
Chèques postaux 17-50 Telex 3 264

TARIFS LOCAUX DE PUBLICITÉ

Annonces	27 mm	41 ct
— offres d'emplois		46 ct
Réclames	57 mm	120 ct
— gastronomie		115 ct
— dernière page		170 ct
— 1re page		270 ct
— «dernière»		290 ct

Délai de remise des annonces:
No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h. 30 No du lundi sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'imprimerie St-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.

Tirage contrôlé FRP: 30 227 exemplaires

LA LIBERTÉ

Memento cantonal Memento cantonal

VILLE DE FRIBOURG

Administration communale : 81 21 11
Police appel urgent : 17
Poste d'intervention : 037 21 17 17
Police de sûreté jour : 037 21 13 22
Police de sûreté nuit : 037 21 17 17
Police de circulation : 037 21 19 11
Préfecture de la Sarine : 037 21 11 11

Permanence médicale (Grand-Fribourg) tous les jours de 20 h au lendemain à 7 h. Jeudi et samedi dès 12 h. Dimanche et jours fériés toute la journée. Pour urgences et en l'absence du médecin traitant ✆ 23 36 22. Patientez, l'appel est dévié.

Médecins-dentistes : dimanches et jours fériés de 10 à 11.30 h ; samedi de 8 à 11.30; autres jours : de 8 à 11.30 h et de 14 à 16 h ✆ 22 33 43.

Pharmacie de service du mardi 7 juin : pharmacie Moderne (rue de Romont 19, ✆ 22 17 26).

Ouverte sans interruption de 8 à 22 h (sans surtaxes) ; de 22 à 8 h (cas urgent seulement), ✆ Police No 17.

Ambulances : ✆ 24 75 00. Dessert également la Haute et la Moyenne-Singine.

Feu : abonnés de Fribourg No 18. Autres réseaux : ✆ 22 30 18.

HOPITAUX

Cantonal : ✆ 82 21 21. Heures de visites : chambres communes, tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées, tous les jours de 14 à 20 h.

Daler : ✆ 82 21 91, heures des visites : chambres communes en semaine de 13.30 à 15 h et de 19 h à 19 h 30 ; dimanches et jours de fête de 10.30 h à 11.30 h et de 13.30 à 15.30 h. Chambres à 1 ou 2 lits : tous les jours de 10 à 21 h.

Garcia : ✆ 81 31 81 tous les jours de 12 à 21 h (dimanche aussi).

Sainte-Anne : ✆ 81 21 31, chambres privées : de 10 à 20.30 h tous les jours et dimanches ; chambres communes : de 13.30 h à 15.30 h et de 18 à 19 h tous les jours et dimanches.

Aides familiales de l'Office familial : ✆ 22 10 14. **Aides familiales du Mouvement populaire des familles :** ✆ 24 56 35 **Aides familiales de la paroisse réformée :** ✆ 46 18 45.

Service de soins à domicile : ✆ 22 93 08.
Service de babysitting : ✆ 22 93 08.

SOS futures mères : tous les jours permanence ✆ 23 44 00.

Consultations conjugales, square des Places 1 : ✆ 22 54 77 ; mardi et mercredi pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 à 17 h. Prière de téléphoner pour prendre rendez-vous.

Centre de planning familial, square des Places 1 : ✆ 22 83 22 de préférence sur rendez-vous de 9 à 11 h et de 14 à 17 h ; ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Service d'adoption du Mouvement enfance et foyer : ✆ 22 84 88.

Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : rue St-Pierre 26, bureau ouvert de 8 à 12 h et de 14 à 18 h ✆ 22 41 53.

Pro Infirmis, Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme, Pérolles 8 : ✆ 037 22 27 47 ; réception : mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose et les maladies de longue durée - Ligue contre le cancer : réception : du lundi au vendredi, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Radiophotographie publique : chaque premier jeudi du mois, de 10 à 12 h, Daillettes 1. ✆ 037 24 99 20.

Release, centre d'accueil et d'informations pour jeunes, rue des Alpes 30 : mercredi et jeudi de 14 à 19 h ; vendredi et samedi de 14 à 23 h. ✆ 22 29 01.

A.A. Alcooliques anonymes : réunions tous les mercredis à 20 h 15 au restaurant des Grand-Places.

A.A. Groupe Sarine, case postale 29, 1701 Fribourg. ✆ 26 14 89. Local : maison de paroisse St-Pierre, réunions : vendredi 20 h 30. Inf. 20 h.

Villa Myriam : (accueil de la mère et de l'enfant), avenue de Rome 2 ✆ 22 64 24.

Service consultatif des locataires, rue Pierre-Aeby 217 : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 18 à 20 h.

Le Consommateur information, Pérolles 8. ✆ 22 98 27 tous les mercredis de 14 à 17 heures.

Crèche universitaire pour enfants d'étudiants : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, 1723 Marly

Crèche de la paroisse réformée : chemin des Bains 1 ✆ 22 28 44 (pour enfants de toutes confessions).

Office du tourisme et Société de développement de la ville de Fribourg, Grand-Places : ✆ 22 11 56. Location spectacles : ✆ 22 61 85.

Union fribourgeoise du tourisme (UFT) Route-Neuve 8 : ✆ 23 33 63.

Minigolf : ouvert tous les jours de 13 à 23 h.

Piscine du Levant : ouverte lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 11.30 h à 14 h et de 17 à 22 h. — Le jeudi, de 8 à 22 h et les samedi et dimanche de 8 à 20 h.

Piscine du Schœnberg : ouverte de 8 à 22 h en semaine et de 8 à 20 h le samedi et le dimanche et jours fériés.

Aérodrome d'Ecuvillens : ✆ 21 12 14.

Bibliothèque cantonale universitaire : ouverte le lundi de 10 à 22 h ; du mardi au vendredi de 8 à 22 h ; le samedi de 8 à 16 h Le prêt à domicile est ouvert du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.

Société de lecture et bibliothèque pour tous, avenue de Rome : ouverte le lundi et le mardi de 14 à 18 h, le mercredi et le jeudi de 10 à 12 h et de 13 à 18 h ; le vendredi de 14 à 19 h et le samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Bibliothèque Saint-Paul, Pérolles 42. Jours d'ouverture : mardi et jeudi de 14 à 17 h 30 et samedi de 9 h à 11 h 30.

Deutsche Bibliothek, Gambachstrasse 27 ouverte lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 15.30 h à 19 h, vendredi fermée, samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h.

Archives de l'Etat de Fribourg : ouvertes de 9 à 12 h et de 14 à 18 h du lundi au vendredi.

Jardin botanique : fermé à 17 h.

Musée d'histoire naturelle : ouvert du lundi au vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h, jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h entrée libre. Samedi et dimanche fermé le matin. Fermé le lundi 30 mai.

Musée d'art et d'histoire : lundi fermé, ouvert mardi et mercredi de 14 à 19 h, jeudi et vendredi de 14 à 22 h, samedi et dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.

Protection des animaux :
— refuge pour chiens à Montécu : 33 15 25.
— inspecteur cantonal : ✆ 24 84 61 (lundi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h).

DANS LE CANTON

HOPITAUX

Hôpital de Riaz : ✆ 2 84 31. Jours de visites en chambres communes : dimanche, jeudi et samedi de 13 à 15.20 h, tous les jours de 19.30 h à 20.30 h ; chambres privées et semi-privées : tous les jours de 10 à 20 h 30.

Hôpital de Billens : ✆ 037 52 27 71, horaire de visites : tous les jours de 13.30 h à 15.30 h et tous les soirs de 19 à 20 h. Pour les chambres privées, horaire inchangé. Pédiatrie : pas de visites le soir. Les enfants ne sont pas admis le soir s'ils n'ont pas atteint la scolarité.

Hôpital de Meyriez : ✆ 037 72 11 11. Heures de visites : jours ouvrables de 13.30 h à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanches et jours fériés de 10 à 11 h et de 13.30 à 15 h (pas de visite le soir).

Hôpital Saint-Joseph, à Tavel : ✆ 037 44 13 83. Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.

Hôpital d'Estavayer-le-Lac : 037 63 21 21. Heures de visites : tous les jours de 13 à 15.30 h, les samedi et dimanche jusqu'à 16 h et tous les soirs de 19 à 20 h.

Hôpital de Châtel-Saint-Denis : heures de visites : chambres communes de 13.45 à 15 h et de 19.30 à 20.30 h du lundi au samedi et de 13.45 à 15.30 h le dimanche et jours fériés ; chambres semi-privées idem qu'en chambres communes : chambres privées : visites libres jusqu'à 20.30 h en semaine et jusqu'à 15.30 h les dimanches et jours fériés.

Pharmacie du Centre commercial d'Avry et du Centre commercial «Jumbo», à Villars-sur-Glâne : ouverte de 9 à 20 h, du lundi au vendredi.

POSTES DE GENDARMERIE

SARINE
Fribourg : 21 17 17
Belfaux : 45 11 28
Cottens : 37 11 25
Farvagny : 31 11 23
Le Mouret : 33 11 12
Prez-vers-Noréaz : 30 11 56
LAC
Morat : 71 20 31
Courtepin : 34 11 45
Gempenach : 031 95 02 70
Cormondes (Gurmels) : 74 12 60
Chiètres : 031 95 51 73
Sugiez : 71 24 38
BROYE
Estavayer-le-Lac : 63 13 05
Cheyres : 63 11 86
Cousset : 61 24 83
Cugy : 61 40 21
Domdidier : 75 12 51
Saint-Aubin : 77 11 36
GLANE
Romont : 52 23 59
Châtonnaye : 68 11 17
Orsonnens : 53 11 40
Rue : 021 93 50 21
GRUYERE
Bulle : 029 2 56 66
Broc : 029 6 15 45
Charmey : 029 7 11 48
Neirivue : 029 8 11 18
La Roche : 037 33 21 46
Vaulruz : 029 2 78 12
SINGINE
Tavel : 037 44 11 95
Guin : 43 11 72
Bœsingen : 031 94 72 43
Planfayon : 39 11 35
Flamatt : 031 94 01 96
Lac-Noir : 32 11 06
VEVEYSE
Châtel-Saint-Denis : 021 56 72 21
Attalens : 021 56 41 21
Porsel : 021 93 72 21
Semsales : 029 8 51 22

AMBULANCES

Bulle : 029 2 84 31 (hôpital) ou 029 2 56 66 (police).
Tavel : 037 24 75 00
Estavayer : 037 63 21 21
Romont : 037 52 23 54 - 52 27 71
Châtel-St-Denis : 021 56 71 78

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin suisse ✆ 029 2 56 66.
Sauvetage par hélicoptère : ✆ 029 6 11 53
Sauvetage sur le lac de la Gruyère : ✆ 029 2 56 66.
Sauvetage sur le lac de Neuchâtel : ✆ 037 63 13 05.
Sauvetage sur le lac de Morat : ✆ 037 71 29 10.
Infirmerie de Charmey : ✆ 029 7 15 89

CURIOSITES

Bulle - Musée gruérien : fermé pour cause de déménagement.

Bulle - Bibliotnèque publique : salle de lecture : mardi, mercredi et vendredi, de 16 à 18 h. Salle de lecture et prêt des livres : mercredi, de 14 h 30 à 21 h 30 ; jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Gruyères, château : exposition à la salle de l'Arsenal.

Gruyères - Fromagerie modèle : visites en permanence.

Estavayer-le-Lac - Musée historique : ✆ 037 63 10 40, ouvert tous les jours sauf le mercredi de 9 à 11 h et de 14 à 16.30 h et le dimanche de 14 à 18 h.

Avec nos compliments...

Un ancien professeur à l'Université fête ses 70 ans

Aujourd'hui 7 juin, M. le professeur Willy Büchi, qui enseigna la politique économique et sociale à la Faculté de droit et des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg de 1950 à 1974, célèbre son 70e anniversaire.

Cette date fournit l'occasion de présenter les vœux traditionnels au jubilaire, atteint dans sa santé depuis plusieurs années, mais aussi — et surtout — de rendre hommage à tout ce qu'il a accompli au service de l'Université, qui lui mérite la gratitude de tous.

Originaire d'Eschlikon (Thurgovie), le professeur Willy Büchi est né le 7 juin 1907, à Beatenberg (Berne). Il a fait ses études secondaires au Collège de l'abbaye bénédictine d'Engelberg. Il suivit ensuite les cours de philosophie à l'Université de Louvain avant de poursuivre sa formation à Fribourg, Genève et Zurich, obtenant à Louvain, en 1938, le grade de docteur avec une thèse consacrée au marché suisse de la benzine et à son organisation. Ce travail était le fruit de ses acquisitions scientifiques et de ses activités professionnelles en qualité de collaborateur du professeur Lorenz au service de l'Office fédéral du contrôle des prix, nouvellement créé. Auparavant, de 1934 à 1937, il avait été le premier secrétaire de l'Union suisse du commerce de la benzine. Dès 1937, il fut secrétaire de l'Association suisse des industriels du textile. Simultanément, il collaborait à plusieurs associations économiques. Il fut membre de plusieurs commissions d'experts, notamment au service de l'économie de guerre, et conseiller du Séminaire social de Suisse.

Willy Büchi était membre du Conseil de l'Université, créé en 1949, lorsqu'il fut appelé, en 1950, à succéder au professeur Jakob Lorenz en qualité de professeur de politique économique et sociale. Ce furent ses collègues du Conseil de l'Université qui lui conférèrent une « vocation tardive » et lui demandèrent d'accepter, à l'âge de 43 ans, une charge professorale. En 59, il fut doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques et sociales.

Jusqu'à sa nomination à l'Université, le professeur Büchi avait occupé des postes clés dans les associations industrielles. Il était familier des problèmes qu'il avait désormais à exposer dans des cours et par des séminaires qui lui permettaient d'inculquer aux étudiants des connaissances solides, une technique approfondie et une méthode scientifique. Il luttait contre la désintégration humaine de la société et voulait conférer à ceux qui bénéficiaient de son enseignement une synthèse chrétienne de l'homme et de toute son existence. C'est ce qui l'amena à accepter, dès 1964, la direction de la section « Sciences sociales appliquées » à l'Institut de pédagogie curative de l'Université. Nous lui adressons tous nos vœux pour son 70e anniversaire. **(Com.)**

Nécrologie Nécrologie Nécrologie

Sommentier

† M. l'abbé Auguste Boschung, curé

On savait depuis quelque temps sa santé plus ou moins compromise mais il continuait de s'acquitter de son ministère avec tant de conscience et de régularité que la nouvelle de sa mort aura surpris ses confrères, ses amis et ses paroissiens. Le départ de M. l'abbé Auguste Boschung prive une paroisse d'un chef qui la dirigeait depuis près de trente ans avec une autorité faite de doigté, de bienveillance, d'un sentiment très haut de sa mission.

Originaire d'Ueberstorf, où il naquit avec le siècle, en 1900, l'abbé Boschung, fils de M. Joseph Boschung, conseiller national, devait accomplir une grande part de son ministère en pays romand. Après ses études de théologie à l'Université d'Innsbrück et au Grand Séminaire, il avait été ordonné prêtre à Fribourg en 1925 dans une promotion qui comprenait notamment Mgr Othmar Perler, ancien professeur à l'Université et le regretté chanoine Armand Pittet, recteur du collège. Après un stage de vicaire dans les paroisses de Saint-Jean, d'Yverdon et Sainte-Croix, il avait été nommé curé de Morat. Dans ce milieu où se rencontrent deux langues, deux cultures et deux confessions, il avait su être un élément efficace de compréhension et de rapprochement, sa parfaite connaissance du français et de l'allemand, sa manière délicate d'écouter, de se mettre à la disposition de chacun, de mettre dans toutes les situations une note de liant et parfois d'humour, lui valurent l'estime de toute la population ainsi que des autorités.

Monsieur l'abbé Auguste Boschung puisait dans son esprit de foi, dans son sens profond des réalités de l'Eglise, dans l'ouverture de son esprit, l'art de se faire tout à tous, d'apporter partout un élément de conciliation, un désir commun de travailler ensemble aux mêmes tâches. Esprit méthodique, soucieux d'insérer son action pastorale dans les réalités sociologiques, d'étayer ses jugements sur des faits et des chiffres, il témoignait en même temps d'une grande souplesse devant les événements, sans jamais se durcir contre eux, sans jamais s'appesantir sur ce qui pouvait le faire souffrir, réagissant plutôt par l'humour que par l'amertume.

En 1948 un champ d'action tout différent s'ouvrait à lui comme curé de la jeune paroisse de Sommentier. Et avec cette disponibilité qui ne se crispait pas contre les gens et les choses, il sut conquérir d'emblée l'estime et l'affection de cette solide population de la Haute-Glâne, qui n'eut aucune peine à l'adopter. Il s'attacha à connaître ce nouveau milieu, à en étudier consciencieusement les besoins, à s'intégrer dans le cadre de leurs soucis et de leurs problèmes. Préparant toujours minutieusement les actes de son ministère, ses prédications, ses catéchismes, ses visites, payant d'exemple par sa piété et son comportement, il était l'ami et le conseiller écouté, le confrère le plus accueillant et enjoué. Nous assurons sa famille, ses amis, ses paroissiens de notre sympathie.

A. M.

Vite dit... Vite dit...

● **L'agence consulaire d'Italie à la rue St-Pierre 24 à Fribourg** — L'agence consulaire d'Italie à Fribourg, qui vient de faire l'objet d'un article dans ce journal, se trouve à la rue St-Pierre 24. **(Com/Lib.)**

Actuellement au Restaurant
Le Gambrinus
Quinzaine chinoise
Réservez votre table : ✆ 22 25 22
17-2319

Vient de paraître **pour vos prochaines vacances :** notre nouveau
PETIT GUIDE POUR TOURISTES 1977
Source de renseignements précieux : formalités douanières, vitesses maximales sur les autoroutes, usage en matière de pourboires, ... sans oublier évidemment l'indispensable table de conversion du franc suisse par rapport aux principales monnaies d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Amérique — il vous sera remis **gracieusement** à nos guichets sur simple demande, ou envoyé à votre domicile contre remise de ce

BON

pour l'édition française * / allemande * / anglaise * du « Petit Guide pour Touristes » 1977 !

Nom : Prénom :
Profession : Adresse :
No postal : Localité :

*) biffer ce qui ne convient pas

1872
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein
Bulle **FRIBOURG** Morat

Rue de Romont 35 ✆ 81 11 61
17-802

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

Châtelard : l'Echo du Gibloux a souligné son jubilé

Fondée par onze musiciens en 1927, la fanfare du Châtelard a célébré son cinquantenaire dimanche dernier, 5 juin, non sans l'avoir préparé par deux soirées, l'une par un loto et la seconde par un concert de l'excellente fanfare du Mouret. Et chaque fois à la satisfaction des organisateurs.

Dimanche, un cortège conduisit les invités de l'école à l'église où la messe fut célébrée par M. l'abbé Alexandre Dubey qui se plut à souligner l'harmonie de cette journée en rapport avec celle de la Sainte-Trinité dont c'est la fête. Une église bien restaurée où les vitraux de Yoki font plaisir à voir. A la tribune, le chœur mixte, dont les dames portent costume, chanta la messe d'Albert Sottas, en l'honneur de N.-D. de la Route, sous la direction de M. Jean-Claude Oberson, instituteur, l'orgue étant tenu par M. Jean-Pierre Rey. La fanfare s'y produisit également, sous la baguette de M. Georges Defferrard.

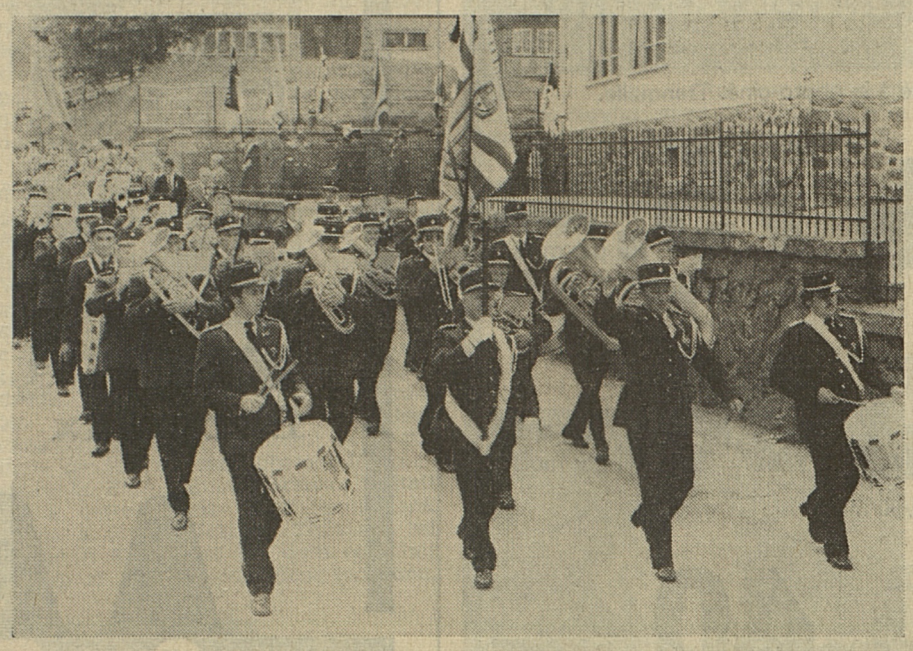

« L'Echo du Gibloux » qui fête ses 50 ans.

LA PARTIE OFFICIELLE

Elle se déroula à la cantine, sous la direction de M. Jean Dévaud, qui fut ici instituteur ; M. Et. Appetito y régla le service de la table servie par M. et Mme Schmutz-Roch. M. Bernard Oberson, président du comité de réception, salua les invités de marque, M. Henri Ballif, président du Grand Conseil, M. le préfet René Grandjean, M. le curé Al. Dubey, M. Xavier Cornu, président du comité du giron des musiques de la Glâne, M. Paul Barbey, vice-président cantonal, M. Marcel Zaugg, président de l'Association des musiciens vétérans, M. Albert Sottas, directeur des céciliennes décanales, Mme Lina Rey, marraine du drapeau, ainsi que les six membres fondateurs et les membres d'honneur.

La médaille d'or pour 50 ans de sociétariat fut remise à M. Georges Jaquet, accompagnée d'un cadeau et des compliments et remerciements du président de la société, M. Léon Gremaud. On y rappela le souvenir des directeurs, des présidents, et un diplôme fut remis aux membres fondateurs encore en vie, soit à MM. Georges Jaquet, Stéphane Python, Armand Reggli, Joseph Oberson, Louis et Paul Monney. Ce jubilé fut aussi pour l'Echo du Gibloux l'occasion de proclamer de nouveaux membres d'honneur au nom desquels s'exprima M. Maurice Ecoffey, de Grangettes, tandis que M. le syndic Gérard Mesot et M. Louis Roch, après les principaux orateurs, apportèrent les félicitations de la commune et de la société de chant. Au sortir de l'église, on avait eu une pensée pour les membres défunts. Les bannières de sociétés du giron accompagnaient la bannière cantonale portée par M. Paul Perriard, de Romont. En musique et en chansons, la vêprée se prolongea.

Ls P.

Les invités de la fête, dont la marraine et, à sa gauche, le préfet René Grandjean.
(Photos J.-L. Bourqui)

Financière de Presse SA

Fléchissement de6 % du chiffre d'affaires

Le Conseil d'administration de Financière de presse SA a pris connaissance des comptes des filiales arrêtés au 31 décembre 1976 ainsi que des comptes prévisionnels du holding au 30 juin 1977.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a baissé de 6 % pour se situer à env. fr. 193 millions de francs. La diminution enregistrée provient uniquement de la réduction de l'activité des sociétés étrangères dont le chiffre d'affaires passe de fr. 29 millions à fr. 18 millions dans le cadre d'une restructuration très profonde des réseaux accompagnée de réductions massives des frais généraux. Les sociétés suisses du groupe ont réalisé un chiffre d'affaires sensiblement égal à celui de l'année précédente, soit fr. 175 millions.

Le compte de pertes et profits consolidé pour l'exercice 1976/77 devrait encore faire ressortir un solde négatif de fr. 2,4 millions après fr. 2.6 millions d'amortissements (1975/76 : perte de fr. 24.9 millions après fr. 5,5 millions d'amortissements).

Il ressort des comptes prévisionnels consolidés que le total des capitaux étrangers a passé de fr. 149 millions à fr. 121 millions, d'où une diminution de fr. 28 millions dont env. fr. 7 millions pour des crédits bancaires et fr. 21 millions pour divers créanciers.

En ce qui concerne l'activité des filiales, l'événement principal de l'exercice 1976/77 a été le jugement du Tribunal fédéral rejetant définitivement toutes les plaintes déposées à l'endroit de Naville & Cie SA dans le cadre de la loi sur les cartels.

Dans les premiers mois de l'année 1977, le chiffre d'affaires des sociétés suisses a été stable. L'évolution des principales sociétés étrangères du groupe (Canada et Belgique) permet d'attendre de ces sociétés des résultats meilleurs à ceux de 1976.

(Com.)

AVIS AUX ANNONCEURS

En raison de la Fête-Dieu, les derniers délais pour la remise des ordres devant paraître dans « La Liberté » sont fixés comme suit :

EDITION DU 10 JUIN : **7 juin à 12 heures**
EDITION DU 11 JUIN : **8 juin à 10 heures**
LE NUMÉRO DU 9 JUIN EST SUPPRIMÉ.

17-1532

Les opposants à la TVA se recrutent dans les milieux les plus divers. Ils fondent leur attitude sur des raisonnements contradictoires qui ont ceci de commun qu'ils procèdent d'arguments spécifiques à court terme. Or il s'agit pour le peuple suisse d'une décision fondamentale qui va conditionner l'avenir des finances publiques et il est faux de juger ce nouvel impôt en fonction des circonstances du moment. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une innovation spécifique à notre pays puisque tous les Etats européens connaissent depuis longtemps — et dans des proportions bien supérieures à celles qui nous sont proposées — des impôts de consommation.

A défaut de ces impôts indirects, il faudra bien se rabattre sur l'imposition directe qui doit alimenter les finances des cantons et des communes. Les citoyens ont réclamé des économies ; elles ont été décidées récemment de façon draconienne par le Parlement et portent sur plus de 500 millions de francs en 1977 ; elles atteindront plus de 650 millions dès 1979. Refuser la TVA, c'est vouloir pratiquer la politique des caisses vides qui paralysera la Confédération dans ses tâches essentielles et provoquera notamment le « démontage » de l'AVS. Le réveil risque d'être brutal pour les cotisants, employeurs ou salariés, si l'on ne veut pas compromettre le sort des rentiers. Il est vrai que si les Suisses se lèvent tôt, ils se réveillent tard.

Pierre DREYER, conseiller d'Etat, député au Conseil des Etats

17-1014

Lac Lac Lac Lac

Le Synode fribourgeois et l'initiative pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat

Réalisme nécessaire

Le Synode de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg a siégé lundi à Morat sous la présidence du pasteur Jean-Pierre Rapin.

Après avoir adopté les comptes et la gestion du conseil synodal pour 1976, il a procédé à diverses nominations et confié au pasteur U. Stefan (Fribourg) le soin de former les catéchètes alémaniques du canton.

Il a décidé de maintenir pendant une année encore le système actuel de perception des contributions paroissiales et d'inviter les paroisses à discuter l'hiver prochain l'ensemble de la question du baptême, de la confirmation et de la Sainte Cène, au terme des expériences qui se sont faites ces trois dernières années. Puis le synode aura à trancher définitivement.

Evoquant l'initiative fédérale pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le président Rapin a précisé qu'elle devait être accueillie avec le sens du réalisme et qu'en cas d'acceptation, l'Eglise devrait faire preuve d'imagination pour assurer son existence financière. Il a déploré que dans la procédure de consultation actuellement en cours, le Conseil d'Etat fribourgeois n'ait pas requis l'avis des autorités synodales réformées. (SPP)

Boîte aux lettres Boîte aux lettres

Séparatisme dans le groupement des chasseurs

Monsieur le rédacteur,

A la suite de l'assemblée des délégués de la Diana cantonale, présidée par le Dr Francis Lang des reproches non fondés ont été formulés à l'encontre des chasseurs singinois. Des reproches du genre : « Séparatisme, profiteurs au dépens de la Diana cantonale, appellation illicite de Deutschfreiburger Jagdverein ».

On nous reproche d'être séparatistes. Cela est absolument faux puisque notre société poursuit les mêmes buts et produit les mêmes efforts que la Diana et que nos statuts sont les mêmes.

Notre société poursuit, entre autres les buts suivants :

— maintient de la chasse à patente dans le canton ;
— maintien et développement du gibier ;
— promotion de l'éthique de la chasse.

Auparavant toutes les sociétés de chasse des districts, y compris celui de la Singine, faisaient partie de la Société cantonale. Celle-ci était membre de l'Association romande des chasseurs. La Société cantonale a, année après année, ignoré nos propositions. Cela a amené à une scission de la Diana du district de la Singine et une deuxième société de chasseurs a été créée en 1958 portant le nom de « Jagdverein Sense ». Cette société a transmis ses propositions directement au Conseil d'Etat pensant éviter ainsi l'obstruction de l'association cantonale.

Résultat : la nouvelle société ne fut pas plus écoutée et la Société Diana singinoise perdit son siège à la commission cant. de la chasse.

Propositions du district de la Singine faites en 1973 : « Protégez la poule de faisan en Singine ».

Résultat : le nombre de contremarques pour la poule de faisan a été augmenté.

— « Interdire la chasse au lièvre dans le district de la Singine pendant 2 ans. »

Résultat : prolongation de 15 jours.

Il n'a jamais été possible de connaître où et par qui ces décisions ont été prises mais elles ne le furent sûrement pas par la majorité des chasseurs de langue allemande ou française. A la suite de ces résultats, les membres des deux sociétés de chasse singinoises décidèrent de fusionner en 1973.

La nouvelle société fut appelée « Deutschfreiburger Jagdverein ». Elle accepta les chasseurs de la région de Bellegarde, du Lac et les chasseurs de langue allemande du district de la Sarine. Cette fusion ne signifiait pas un éloignement d'avec nos collègues romands mais était destinée à procurer plus de poids aux requêtes adressés au Conseil d'Etat. La nouvelle société fut reconnue par le Conseil d'Etat et obtint un siège dans la Commission cant. de la chasse. Le « Deutschfreiburger Jagdverein » est ainsi indépendant et reconnu comme tel.

L'entente avec la Diana cantonale devint toujours meilleure et les propositions discutées lors des rencontres des présidents des sociétés, furent transmises par les deux organes. La possibilité d'une fusion fut envisagée ; tout au moins de notre côté, et c'est pourquoi la polémique ouverte à l'assemblée des délégués nous déçoit d'autant plus.

Le « Deutschfreiburger Jagdverein » n'est pas obligé de verser des cotisations à la Diana et il ne profite pas de celle-ci. Chaque dépense, notamment pour l'approvisionnement et l'entretien des centres d'élevage, est remboursée par la caisse de repeuplement. Cette dernière est financée par les taxes du permis de chasse. Nous avons participé en 1976 par 2250 fr. à l'approvisionnement des bêtes, à la construction de protections, au dédommagement des dégâts causés par le gibier, etc.

Chaque détenteur d'un permis a le droit de chasser librement et où bon lui semble, tout en respectant évidemment les prescriptions. Il n'est donc pas question de tendances séparatistes de notre côté et nous ne pouvons qu'espérer que tous les collègues chasseurs du canton soient conscients de leurs devoirs : « Maintenir une nature équilibrée, un cheptel sain et une bonne camaraderie. »

E. Waeber
Président du Deutschfreiburger Jagdverein

(Les textes publiés dans cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction).

Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Association pour les centres de loisirs

UNE EXTENSION POSSIBLE

Vendredi soir s'est tenue à Fribourg l'assemblée générale de l'« Association pour les centres de loisirs de Fribourg » (ACLF) sous la présidence de M. Hermann Elsner et en présence de MM. Jean-Claude Bardy et Séverin Andrey, conseillers communaux.

Dans son rapport, le président a relevé les efforts particuliers accomplis par l'ACLF pour obtenir de la commune une aide matérielle en locaux et en argent, pour préparer l'extension éventuelle d'autres centres de loisirs, pour organiser à nouveau cette année un « terrain d'aventure » (jardin Robinson) et enfin pour les questions matérielles courantes.

Après le rapport du président, l'assemblée entendit la présentation des comptes 1976, qui, avec l'aide de Pro Juventute, de la commune de Fribourg, des cotisations et de divers dons, bouclent par un excédent de recettes de 18 260 francs, et qui furent approuvés par l'assemblée, tout comme le budget 1978.

Le rapport de l'animateur permanent, M. Bruno Zimmermann, expliqua le fonctionnement du centre situé dans les abris de la Protection civile de l'école du Jura. Les locaux sont fréquentés surtout par des jeunes en dessous de dix-huit ans, venant pour la plupart du quartier du Jura, issus en majorité de milieux non intellectuels et qui trouvent au centre détente et contacts par de nombreuses activités telles que le jeu, la danse, le travail créatif dans les ateliers. Le centre doit, selon l'animateur, orienter les jeunes sur les différentes possibilités d'occuper leurs loisirs, mais ne doit pas demeurer un simple refuge. Il permet en outre, par les rencontres entre jeunes de milieux sociaux différents, d'élargir l'horizon quotidien de chacun et, par là, de contribuer à résoudre certains problèmes de la vie de quelque nature qu'ils soient, l'animateur n'étant du reste pas là pour proposer des solutions toutes faites, mais pour inciter les jeunes à organiser eux-mêmes leurs loisirs. M. Zimmermann souleva encore quelques problèmes à résoudre, comme l'occupation des locaux les samedis et dimanches soir, la place pour l'orchestre et l'équipe d'animateurs bénévoles. Quant au rapport concernant le centre « l'Oeil » situé dans le quartier de l'Auge, il fut présenté par M. Georges Monney, qui en démontra la nécessité et le bon fonctionnement, grâce surtout, précisa-t-il, à l'excellent travail accompli par M. Hubert Audriaz, animateur bénévole, qui demande à être relevé de ses responsabilités. **(Pn.)**

†

La famille de

Madame veuve

Maria Schneider

profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée samedi 11 juin à 20.15 h., en l'église de Noréaz.

†

La famille de

Marcel Schneider-Schneuwly

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos envois de couronnes, de fleurs, de messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

L'office de trentième

sera célébré en l'église St-Pierre à Fribourg, samedi 11 juin à 18.00 heures.

Cinémas

ALPHA 20 h 30 - 1re VISION
Parlé français - 16 ans
2 nuits d'humour, 48 heures de suspense
TRANSAMERICA EXPRESS
Un film d'Arthur Hiller avec Gene Wilder

CAPITOLE 20 h 30 - Le chef-d'œuvre de Francis FORD COPPOLA
LE PARRAIN
Marlon BRANDO — Al PACINO
Une reprise très attendue

CORSO — 20 h 30 — UN SUCCES MÉRITÉ !
Un film d'une rare beauté réalisé avec perfection par Akira Kurosawa - Dersou Ouzala
L'AIGLE DE LA TAIGA
OSCAR du meilleur film étranger à HOLLYWOOD

EDEN 18 h. 15, VO s.-t. fr./allem.
20 h 45, Parlé franç. 20 ans
● Semaines des grands réalisateurs ●
STANLEY KUBRICK
Orange mécanique
Chef-d'œuvre !

REX 20.30 seulement. 1re VISION
ALAIN DELON
Pathétique et bouleversant
Mr KLEIN
une œuvre puissante de J. LOSEY

STUDIO — 21 heures — VO sous-titrée française
TROIS ECHELONS DE L'AMOUR
— Pour la première fois à Fribourg —
— 2e SEMAINE — 18 ANS —

— 15 heures —
Parlé français — 16 ans
FRED STAFFORD — VAN JOHNSON
Aigles sur Londres
ACTION — SUSPENSE

50 ANS JAHRE ANNI
RADIO TV STEINER
50 ans, et toujours jeune
le Système Steiner appliqué à la photo-ciné. Tranquille.

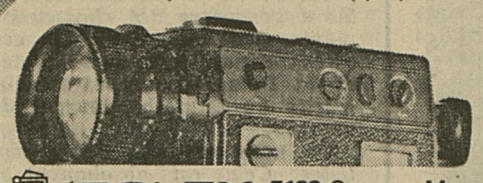

75.— par mois*
BOLEX 5122 Sonore. Macro-Zoom. Complète

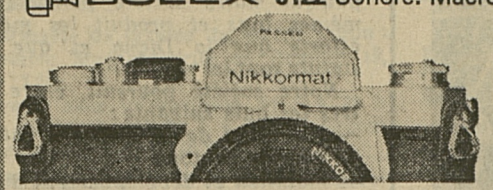

36.— par mois*
Nikkormat FT2 avec Nikkor 2,0/50 mm

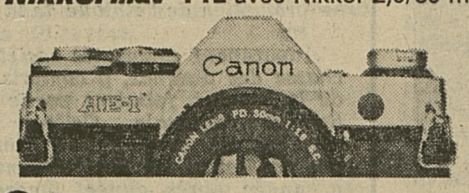

40.— par mois*
Canon AE1 avec Canon FD 1,8/50 mm
* valeur calculée sur 24 mois, 12 mois minimum
NIKON CANON EUMIG YASHICA CONTAX DURST BOLEX
50 RADIO TV STEINER
notre expérience à votre service
Fribourg, au Rez Inférieur du centre Coop-City tél. (037) 22 34 42

Avez-vous peu de place pour un congélateur ?

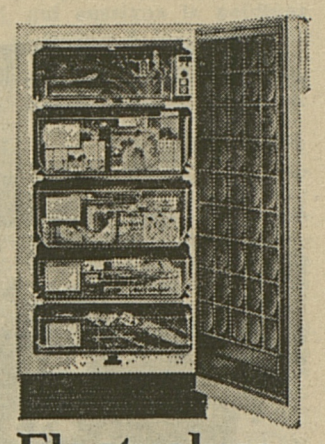

Nous vous proposons :
- 1 armoire de congélation Electrolux TF 792
- Larg. 59.5 cm Prof. 60 cm Haut. 125 cm.
- Capacité 210 litres
- 5 compartiments

Prix intéressant
Fr. 728.- net
Livraison à domicile
Garantie et service 24 heures assurés
17-360
Electrolux

eef INFORMATION
entreprises électriques fribourgeoises
Installations courant fort et faible
concession A+E des PTT

Accordéons
diatoniques et chromatiques
Vente — Location
Studio 32 E. JACCOUD
Pérolles 32 FRIBOURG Ø 22 09 15
17-765

L'introduction de la TVA permettra la diminution de l'impôt fédéral direct (IDN) sur le revenu des personnes physiques en même temps qu'elle fournira à la Confédération les moyens de la politique voulue par le peuple et les Chambres fédérales.

Pour le maintien de l'aide fédérale aux cantons et aux communes.

Pour la sauvegarde de l'acquis social.

OUI le 12 juin.

Comité fribourgeois pour l'assainissement des finances fédérales.
17-1014

Pour la transformation de votre ferme — et de votre maison...
La boutique du carrelage
vous offre un très grand choix de CARRELAGES
environ 70 articles en stock
— cheminée de salon
● Prix très intéressants
OUVERT 6 JOURS par semaine jusqu'à 20 heures à la ferme du Transval
1635 La Tour-de-Trême
Ø 029-2 90 05
17-120237

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE
J.-M. GIOSSI
Grand-Rue 53 - 1700 Fribourg
Ø (037) 22 07 40
Photographie publicitaire
Reportage industriel
Photos d'architecture et de maquettes
Reproduction
Catalogue et illustration
Dias pour audio-visuel et cinéma
Décoration de vitrine
Tous travaux de haute qualité en noir et blanc et couleur sur devis et sans engagement.
Collaboration éventuelle avec graphiste
Téléphonez au préalable, cela vous évitera de perdre du temps.
17-597

LA TERRASSE EST OUVERTE

Tous les jours de 14.00 h à 17.00 h
★
café ou thé & une tranche de tarte aux fruits pour Fr. 3.50
★
20% de rabais aux personnes du 3e âge
EUROTEL Grand'Places Fribourg 037/81.31.31

Avec son tarif de
53ct.
le millimètre-annonce, le magazine
Noir Blanc
est un support avantageux pour toucher à coup sûr quelque 180 000 Fribourgeois.

INVITATION

Préparée par Monsieur l'inspecteur Irénée Décrind et les comités des sections SPF de la Glâne et de la Veveyse, une exposition de travaux manuels attend votre visite.

A VAUDERENS, à l'Hôtel du Chamois et Gare, les 8, 9 et 10 juin 1977, de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures, vous découvrirez avec ravissement les formes et les couleurs des rêves de l'enfance.

Chacun est cordialement invité. Les maîtres bénéficieront des trouvailles de leurs collègues, les parents jalouseront un brin leurs rejetons qui ont la chance de peindre, de sculpter, de forger, de découper, de plier, de coller sans être collés par l'ennui.

Les enseignants ont apporté les meilleures créations, les chefs-d'œuvre inconnus qui ornaient les salles de classes.

Venez détailler les mille et un objets en bois, en fer, en carton... Un coin est réservé aux réalisations des classes spéciales et aux travaux à l'aiguille.

Amies et amis de l'école, prenez un peu de récréation ! Accourez à Vauderens pour encourager l'activité et la créativité de nos élèves.

Paul Pesse, instituteur, 1699 La Joux (FR)

A vendre
Bus VW d'armée
carrosserie en parfait état, modèle 1963, 82 000 km, bas rpix.
Ø 037-23 47 04
17-2504

A vendre
MINI 1000
rouge, moteur neuf, garantie, expertisée, Fr. 3900.—.
Ø 037-46 12 00
17-1181

A vendre
FIAT 127
1975, jaune, 4 portes, radio, 39 000 km, expertisée, crédit.
Ø 037-61 49 79
17-2603

Une occasion
Garantie à 100%
offre une sûreté 100%.

A VENDRE

VW BUS Combi	mod. 74	50 000 km
AUDI 80 L, 2 p.	mod. 76	30 000 km
GOLF L, 4 portes	mod. 76	14 000 km
CITROËN 2 CV	mod. 72	80 000 km
AUDI 100 L, 4 p.	mod. 73	57 000 km
AUDI 100 LS, 4 p.	mod. 74	67 000 km
PASSAT N, 4 p.	mod. 76	35 000 km
VW 1300, 2 portes	mod. 68	110 000 km
AUDI 80 N, 4 p.	mod. 73	48 000 km
PASSAT L, 4 p.	mod. 74	22 000 km

Echange et acompte possibles

Occasions 100% Garantie
Garage Philipp Brügger
1713 St. Antoni, Ø 037-35 11 95
AUDI - NSU - VW
17-1721

CYCLISME. SERCU ET THEVENET VAINQUEURS DES DEUX DERNIERES DEMI-ETAPES DU CRITERIUM DU DAUPHINE

BERNARD HINAULT A RESISTE A THEVENET

A 23 ans, Bernard Hinault est désormais entré dans le club — fermé — des meilleurs cyclistes professionnels en remportant avec finalement 9" sur Bernard Thévenet le 29e Critérium du Dauphiné Libéré. Cette victoire de prestige, acquise avec beaucoup de panache et de tempérament, fait suite aux deux succès printaniers (Gand - Wevelgem et Liège - Bastogne - Liège) qui lancèrent véritablement sa carrière.

Par la manière employée, par la somme de qualités démontrées, Hinault a rallié tous les suffrages sur son nom à l'heure de la succession de Raymond Poulidor. Déterminé, têtu, ce Breton d'Yffiniac a posé sur les routes du Dauphiné et des alentours de sérieux jalons dans l'optique d'un futur Tour de France. Car cette année encore, son directeur sportif Cyrille Guimard le tiendra à l'écart de la « grande boucle », incontestablement le terrain de ses exploits à venir.

Des aptitudes de grimpeur

Après avoir enlevé la 1re étape, à St-Etienne, le leader de l'équipe Gitane a su frapper fort et au bon moment, lors de la dramatique journée de samedi. On connaissait son tempérament de routier sprinter : on a découvert sur les hauteurs de Grenoble ses aptitudes de grimpeur. Il est allé s'entraîner avec ses camarades durant dix jours dans le massif de la Chartreuse.

Victime d'une chute spectaculaire, Bernard Hinault a dynamité ses rivaux dans la terrible montée de la Bastille où lui-même a mis pied à terre après avoir essuyé une défaillance. Le lendemain, cet athlète a fait preuve d'une détermination exemplaire pour résister aux assauts conjugués de Thévenet, Zœtemelk, Danguillaume, Van Impe, Agostinho. Son courage lui a permis de conserver 17 petites secondes d'avance sur le duo Thévenet - Van Impe au classement général. Une marge infime mais suffisante puisque Hinault a su se mettre en évidence lors de la dernière étape contre la montre en ne concédant que 3 secondes au vainqueur, Thévenet.

Sur le circuit de Thonon-les-Bains, difficile, Hinault a fait mieux que de se défendre. Au pointage intermédiaire, il était même en tête : 34'34 contre 34'35 à Bernard Thévenet et 34'36 à Agostinho. Van Impe était déjà battu, à plus d'une minute (35'37). Sur la fin, Thévenet, dont le retour en forme s'est confirmé, et Hinault étaient au coude à coude. Quand Thévenet, parti deux minutes devant le Breton, franchit la ligne, tous les journalistes déclenchèrent leur chronomètre tout en scrutant la longue ligne droite d'où débouchaient les concurrents. Enfin Hinault arriva : il était battu, certes, mais de 3" seulement. Grâce à la bonification, Thévenet lui reprenait 8" sur les 17" qu'il comptait au départ. Hinault avait donc tenu bon.

Van Impe, Merckx et Zoetemelk battus

Van Impe n'a guère pu intervenir dans le duel direct entre Thévenet et Hinault. Le Belge, dont le comportement dans les cols a été controversé, ne termine qu'en 12e position à 1'40 de Hinault. Parmi les battus figurent également Merckx (7e à 1'09 de Thévenet), dont le déclin semble confirmé, et Zœtemelk (21e à 2'22) dont le comportement a été décevant après les promesses nées au Tour de Romandie.

La victoire de Hinault a fait l'admiration de Merckx : « C'est le meilleur coureur que j'ai vu en France depuis longtemps. Il est courageux et volontaire ». Le vainqueur de ce Dauphiné n'avait, lui, pas encore réalisé l'exploit qu'il venait d'accomplir : « Ma chute dans la descente du col de Porte a eu plus de conséquence qu'il n'y parut le soir même. Depuis deux jours, je ressens une violente douleur à l'épaule et au thorax. Sans doute une déchirure. Dans la Forclaz, dimanche, et contre la montre, cela m'empêchait de respirer. Il a vraiment fallu que je laisse dans la bagarre tout ce qui me restait d'énergie pour tenir le coup jusqu'au bout », confiait Hinault.

Esclassan pénalisé

Le Français Esclassan, qui avait terminé 8e de l'étape contre la montre de Thonon en 52'16 a été pénalisé de 5 minutes par le jury des commissaires pour être demeuré dans la roue de Joseph Bruyère pendant plus de la moitié du parcours. Il rétrograde ainsi à la 56e place de l'étape.

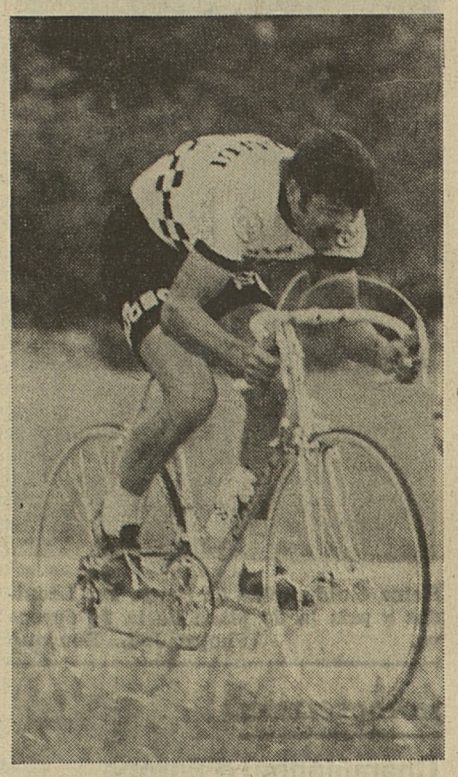

Bernard Thévenet n'a pris que trois secondes à Bernard Hinault dans l'épreuve contre la montre. (ASL)

RESULTATS

8e étape, Annecy-Thonon-les-Bains : 1. Patrick Sercu (Be), les 89 km en 2 h 01'25" (- 10") moyenne 43,981 km/h. 2. Charles Rouxel (Fr) même temps (- 5"). 3. Sean Kelly (Irl) même temps. 4. Jean-Pierre Danguillaume (Fr). 5. Regis Ovion (Fr). 6. Frans Van Looy (Be). 7. Jacques Esclassan (Fr). 8. Yvon Bertin (Fr). 9. Christian Poirier (Fr). 10. Marcel Tinazzi (Fr) et tout le peloton dans le même temps.

9e et dernière étape, 36,5 km contre la montre à Thonon : 1. Bernard Thévenet (Fr) 51'05 (-10"). 2. Bernard Hinault (Fr) à 3" (- 5"). 3. Joseph Bruyère (Be) à 10". 4. Joachim Agostinho (Por) à 22". 5. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) à 49". 6. Patrick Sercu (Be) à 1'09. 7. Eddy Merckx (Be) à 1'10. 8. Jacques Esclassan (Fr) à 1'11. 9. André Dierickx à 1'19. 10. Ferdinand Bracke (Be) à 1'21. 11. Michel Laurent (Fr) à 1'32. 12. Jean-Luc Van den Broucke (Be) à 1'36. 13. Lucien Van Impe (Be) à 1'43. 14. Jose Nazabal (Esp) à 1'47. 15. Jacques Bossis (Fr) à 1'57.

21. Joop Zœtemelk (Ho) à 2'22. 25. Raymond Poulidor (Fr) à 2'36.

Classement général final

1. Bernard Hinault (Fr) 38 h 31'17.
2. Bernard Thévenet (Fr) à 9".
3. Lucien Van Impe (Be) à 2'02.

4. Joachim Agostinho (Por) à 3'21. 5. Jean-Pierre Danguillaume (Fr) à 5'32. 6. Jose Nazabal (Esp) à 6'40. 7. Joop Zœtemelk (Ho) à 6'51. 8. Eddy Merckx (Be) à 8'23. 9. Ismael Lajaretta (Esp) à 8'29. 10. Pedro Torres (Esp) à 8'46. 11. Francisco Galdos (Esp). 12. Raymond Martin (Fr) à 9'40. 13. Fernando Mendes (Por) à 10'11. 14. André Dierickx (Be) à 10'12. 15. Raymond Delisle (Fr) à 10'41.

16. Poulidor (Fr) à 10'56. 17. L. Ocana (Esp) à 11'37. 18. Vallet (Fr) à 11'51. 19. Rouxel (Fr) à 11'59. 20 Pesarrodona (Esp) à 13'21, etc.

BASKETBALL

Coupe intercontinentale

1re défaite de l'Italie

Après les matches disputés ce week-end en Coupe intercontinentale, l'URSS et la Yougoslavie sont seules invaincues. L'Italie a subi sa première défaite au Brésil.

Les résultats : URSS - Etats-Unis 114-105. Belgique - Canada 65-62. Argentine - Israël 97-89. Brésil - Italie 90-86. Belgique - Etats-Unis 85-105.

Classement : 1. URSS 5-10. 2. Yougoslavie 5-10. 3. Italie 6-10. 4. Israël 7-8. 5. Brésil 7-6. 6. Belgique 5-4. 7. Etats-Unis 5-4. 8. Argentine 6-4. 9. Mexique 6-0. 10. Canada 6-0.

SPORT - TOTO : 7 FOIS 12

Liste des gagnants du concours No 23 :
7 gagnants avec 12 points : Francs : 8 796.70
134 gagnants avec 11 points : Francs : 344.65
1315 gagnants avec 10 points : Francs : 35.10

TOTO-X : AUCUN SIX

Liste des gagnants du concours No 23 :
3 gagnants avec 5 points plus le No supplémentaire : Francs : 3 175.75
61 gagnants avec 5 points : Francs : 546.65
3311 gagnants avec 4 points : Francs : 10.05
36 097 gagnants avec 3 points : Francs : 1.60
Le maximum de 6 points n'a pas été obtenu.
La somme du jackpot se monte à 57 163.50 francs.

● **Boxe.** — L'Italien Franco Udella, champion d'Europe des poids mouche, défendra son titre face à son challenger espagnol, Jose Cantero le 10 juin, à Milan. Cantero est champion d'Espagne de la catégorie.

Tour d'Italie : victoires pour Demeyer et Gavazzi

Les coureurs du Tour d'Italie ont mangé leur pain blanc. Car dès mardi ils vont durant trois journées se lancer à l'assaut des Dolomites. En prévision de ces échéances, ils ont donc rallié sans problème Conegliano. Le parcours était divisé en deux demi-étapes. Toutes deux ont donné lieu à des sprints massifs remportés le matin par le Belge Marc Demeyer (9e succès pour l'équipe Flandria) et l'après-midi par l'Italien Pierino Gavazzi.

Visiblement les coureurs sont demeurés sur la réserve et Francesco Moser n'a pas eu à défendre son maillot rose tout au long de ces kilomètres de plat. Mais il en ira tout autrement désormais. Et la question qui se pose est de savoir si le leader du 60e Tour d'Italie parviendra à conserver sa position jusqu'à l'arrivée à Milan, dimanche, après l'ascension de 13 cols.

On affirme que Moser est prêt psychologiquement à faire front. Mais on doute que cela soit suffisant pour lui permettre de contrer les attaques dont il va dès lors faire l'objet de la part de ses principaux rivaux. On pense à Baronchelli qui reste sur sa victoire probante du Tour de Romandie, à Michel Pollentier, toujours à 22", qui a désormais pris conscience du rôle qu'il a à jouer dans ce Giro qui a perdu de Vlaeminck, Bertoglio et son chef de file, Maertens.

Pour d'aucuns, le principal danger viendra de Johann de Muynck dont l'efficacité en montagne n'est pas un vain mot. Aujourd'hui, la première arrivée en côte devrait déjà donner lieu à des écarts. En faveur de qui ? « Je défendrai le maillot rose de toutes mes forces », a affirmé Moser à l'arrivée à Conegliano Veneto.

L'Italien Ercole Gualazzini, classé 4e du deuxième secteur de la 16e étape, a été pénalisé pour incorrections et passe à la 129e place.

Classement de la 16e étape, 1er secteur, Trieste - Gemona del Friuli, 107 km : 1. Marc Demeyer (Be), 2 h. 43'52" (moyenne 39,178 km-h.). 2. Marino Basso (It), même temps. 3. Pierino Gavazzi (It), même temps. 4. Enrico Paolini (It). 5. Suarez Cueva (Esp) et tout le peloton dans le même temps.

2e secteur, Gemona - Conegliano, 116 km : 1. Pierino Gavazzi (It), 2 h. 42'23" (moyenne 42,870 km-h.). 2. Marc Demeyer (Be). 3. Marino Basso (It). 4. Ercole Gualazzini (It). 5. Ignazio Paleari (It). 6. Luciano Borgognoni (It). 7. Bruno Vicino (It). 8. Aldo Parecchini (It), et tout le peloton dans le même temps.

CLASSEMENT GENERAL

1. Francesco Moser (It), 81 h. 22' 59". 2. Michel Pollentier (Be), à 22". 3. Gianbattista Baronchelli (It), à 52". 4. Wladimiro Panizza (It), à 2' 15". 5. Johann de Muynck (Be), à 2' 15". 6. Ronald de Witte (Be), à 2'19". 7. Felice Gimondi (It), à 2'45". 8. Jose-L. Viejo (Esp), à 3'28". 9. Miguel Maria Lasa (Esp), à 3'46". 10. Mario Beccia (It), à 3'59". 11. Alfio Vandi (It), à 4'00". 12. Walter Riccomi (It), à 4'15". 13. Giancarlo Bellini (It), à 4'32". 14. Constantino Conti (It), à 4' 41". 15. Wilmo Francioni (It), à 4' 53". — Puis : 33. Josef Fuchs (S), à 11'46". 68. Ueli Sutter (S), à 36'12". 70. Eric Loder (S), à 37'22".

Championnat suisse interclubs : Lausanne écrase Genève

TENNIS

Messieurs, LN A

Lausanne Sports - Grasshoppers 1-8 (Kelaidis - Borowiak 0-6 1-6. Burgener-D. Sturdza 3-6 5-7. Grau - Spitzer 7-5 0-6 3-6. Michod - Harms 6-2 1-6 2-6. Merz - Frœhlicher 3-6 4-6. Gerne - Gmuer 7-6 6-3. Kelaidis-Grau - Borowiak-Sturdza 4-6 4-6. Burgener-Michod - Spitzer-Harms 6-4 2-6 3-6. Gerne-Pfefferle - von Burg-Blass 4-6 6-7).

Fairplay - Daehlhœlzli 6-3 (Lloyd - Dowdeswell 5-7 1-6. Bortolani - Stalder 7-6 6-3. M. Guenthardt - Schmitz 6-3 6-4. Stalder - Baumann 6-4 6-1. Tiegermann - Beahler 6-7 6-3 0-6. Tœngi - Niggli 0-6 7-5 6-4. Lloyd-Bortolani - Dowdeswell-Baumann 1-6 7-6 6-3. M. Guenthardt-Stalder - Baehler-Schmitz 6-2 6-4. Tiegermann-Tœngi - Stalder-Cerny 2-6 4-6).

Belvoir - Genève 4-5 (Kanderal - Farrell 2-6 6-1 3-6. Hansen - Werren 7-6 4-6 10-12. Blatter - Holenstein 6-3 3-6 6-8. Manta - Kuenzler 6-0 3-6 6-3. Zahradnicek - Hufschmid 7-6 6-7 2-4 et abandon. Hasenfratz - Robadin 4-6 6-3. Blatter-Manta - Holstein-Werren 6-4 6-1. Sedlacek-Hasenfratz - E. Sturdza-Robadin 3-6 6-3 6-4).

Daehlhœlzli - Belvoir 5-4 (Dowdeswell - Kanderal 6-4 6-4. Stalder - Hansen 2-6 6-7. Schmitz - Blatter 6-7 3-6. Baumann - Manta 3-6 3-6. Baehler - Hasenfratz 6-3 6-2. Niggli - Baumann 6-3 3-6 6-2. Baumann-Dowdeswell - Kanderal-Hansen 5-7 2-6. Baehler-Schmitz - Blatter-Manta 6-3 6-4. Stalder-Cerny - Sedlacek-Zahradnicek 6-7 6-2 7-5).

Genève - Lausanne 1-8 (Farrell - Kelaidis 4-6 3-6. Werren - Burgener 4-6 1-6. Holenstein - Grau 6-2 3-6 1-6. Kuenzler - Michod 2-6 5-7. Hufschmid-Gerne 3-6 6-1 3-6. Robadin - Merz 6-7 6-4 4-6. Werren-Holstein - Burgener-Michod 3-6 4-6. Farrell-Rabadin - Kaleidis-Pfefferle 6-0 7-5. Hufschmid-Kuenzler - Grau-Gerne 4-6 1-6).

Grasshoppers - Fairplay 6-3 (Borowiak - Lloyd 6-0 6-3. Sturdza - Bortolani 6-1 3-6 6-0. Spitzer - M. Guenthardt 7-6 6-2. Harms - Stadler 4-6 4-6. Frœhlicher - Tiegermann 3-6 2-6. Von Burg - Tœngi 7-5 6-4. Borowiak-Sturdza - Lloyd-Bortolani 6-3 5-7 6-4. Spitzer-Harms - M. Guenthardt-Stadler 0-6 6-2 8-10. Von Burg-Blass - Tiegermann-Tœngi 6-4 4-6 6-4).

CLASSEMENT

1. TC Genève 4-7 (19-17 sets). 2. Lausanne Sports 4-6 (17-19). 3. Grasshoppers 3-5 (16-11). 4. Daehlhœlzli 3-5 (14-13). 5. Fairplay Zurich 4-5 (14-13). 6. Belvoir Zurich 4-5 (16-20).

LNB

Groupe 1 : Drizia Genève - Fairplay 8-1. Grasshoppers - TC Bâle 8-1. Montchoisi - Stade Lausanne 2-7. Classement (4 matches) : 1. Stade Lausanne 10. 2. Grasshoppers 10. 3. Drizia Genève 10. 4. Montchoisi Lausanne 3. 5. Bâle LTC 2. 6. Fairplay Zurich 1.

Groupe 2 : Seeblick - Lido Lugano 3-6. Old Boys Bâle - Daehlhœlzli 4-5. Winterthour - TC Genève 7-2. Classement : 1. Lido Lugano 11. 2. Seeblick Zurich 7. 3. Old Boys Bâle 6. 4. Daehlhœlzli 6. 5. Winterthour 4. 6. TC Genève 2.

Dames, Ligue nationale A

Daehlhœlzli - Grasshoppers 1-5 (R. Jansan - M. Simmen 1-6 0-6. U. Sieber-A. Ruegg 0-6 0-6. M. Baehler - S. Jauch 4-6 6-3 2-6. D. Hauswirth - I. Villiger 1-6 4-6. Jansan-Hauswirth - Simmen-Ruegg w.o. Baehler-Sieber - Jauch-Villiger 3-6 6-3 7-5.

Olten - TC Genève 6-0 (P. Delhees - M. Mocellin 6-2 6-2. R. Félix - M. Auberson 6-4 6-2. S. Steiner - A. Gilliaux 3-6 6-3 6-3. R. Annaheim - N. Christe 6-3 3-6 6-4. Delhees-Félix - Mocellin-Auberson 6-1 6-1. Steiner-Annaheim - Gilliaux-Christe 7-6 7-6).

Fairplay - Old Boys Bâle 4-2 (Z. Strnadova - M. Kindler 6-4 6-4. A. Mohr - R. Just 6-3 7-5. J. Hosek - A. Habluetzle 6-0 6-4. I. Hunziker - C. Villiger 4-6 1-6. Strnadova-Hosek - Just-Habluetzel 6-0 6-0. Mohr-Hunziker - Kindler-Emmenegger 1-6 1-6).

Classement : 1. Grasshoppers 4-11 (21-3). 2. Olten 4-7 (13-11). 3. Fairplay 3-5. 4. TC Genève 4-4 (9-15). 5. Old Boys Bâle 4-4 (9-15). 6. Daehlhœlzli 3-2 (5-13).

LNB : Bienne - Viège 4-2. Grasshoppers - Mendrisio renvoyé. Daehlhœlzli - Montchoisi 5-1. Classement : 1. Daehlhœlzli 3-9. 2. Montchoisi Lausanne 4-6. 3. Bienne 3-5. 4. Grasshoppers 3-4. 5. Viège 4-4. 6. Mendrisio 3-2.

L'équipe suisse est partie pour la Suède

Hier, à midi, l'équipe nationale suisse de football s'est envolée pour la Suède, où elle disputera mercredi soir un match éliminatoire de la Coupe du monde. De gauche à droite : Barberis, le masseur Haenner, Demarmels, Elsener, Sulser, Mueller, Botteron, Chapuisat, l'entraîneur Vonlanthen, le Dr. Spring, Brechbuehl, un fonctionnaire et Risi. (Keystone)

U. Lehmann vedette du concours de dressage de Fribourg

Cette seconde édition organisée avec brio par l'Amicale équestre St-Georges de Fribourg fut un succès sans précédent. Hélas il faut regretter le peu d'intérêt des spectateurs pour une discipline de grand style. Les absents ont eu tort car ils auraient eu l'occasion d'assister à des programmes de niveau international. Malgré tout, les organisateurs, présidés par M. Claude Nordmann, ont œuvré avec le sourire, d'autant plus que le parc de la Poya dans toute sa majesté offrait à nouveau un cadre merveilleux, le site idéal pour de telles joutes.

Amy-Catherine de Barry a eu le chemin de la victoire barré par Ulrich Lehmann.

Fribourgeoises à l'honneur

L'ouverture de ce concours était réservée à la catégorie R avec un programme 2. L'épreuve était en outre qualificative pour le championnat de la Fédération fribourgeoise des sports équestres. Trois amazones fribourgeoises étaient au départ. La première, Dolorès Faessler, fut contrainte à l'abandon pour une question de programme. Avec « Urbain », Marguerite Arnold fut remarquable. Elle connut quelques petites difficultés mais réussit tout de même à se hisser au second rang, confirmant ainsi ses prestations de l'année passée. Evelyne Schwizer de Courtaman montait « Lamuette », un cheval qui n'est pas sa propriété. C'est dire toute la difficulté de dressage. Grâce à ses excellentes connaissances techniques, elle conduisit « Lamuette » à la troisième place. C'est dire les excellentes prestations de nos représentantes. Dans le Prix de l'Union de Banques Suisses, on retrouve aux places d'honneur des cavaliers et cavalières qui ont du métier sur des chevaux dont les noms ne sont pas inconnus dans le monde du dressage, tels « Arabelle », « Leonidas », « Granada », etc.

Patronage
LA LIBERTÉ

En parlant de dimanche

La matinée de dimanche était réservée au Prix de la Ville de Fribourg. Il s'agissait de la catégorie L, programme 7. Il réunissait en grande partie tous ceux et celles qui animèrent l'après-midi de la veille, mais dans un programme plus difficile. Certains lauréats du Prix UBS connurent des difficultés mais réussirent malgré tout à se retrouver au milieu du classement. Il convient de relever que certains concurrents montaient des chevaux encore en formation. La victoire fut remportée par « Wapiti », sous la selle de Imgard Nienstedt de Thoune, qui avait déjà fait parler de lui dans diverses compétitions du genre. Il précède « Séraphin », monté par Johanna van Roosebeeck. Ce cheval de 15 ans a derrière lui une magnifique carrière et il n'est pas encore à l'heure de la retraite.

Ulrich Lehmann intouchable

Les organisateurs ont eu la main heureuse de pouvoir compter sur la présence du No 2 du dressage suisse, Ulrich Lehlann, sur son cheval « Werder » âgé de 8 ans. Dans les deux épreuves M, soit Prix de La Liberté et Freiburger Nachrichten et dans le prix de la Placette, Lehmann effectua une démonstration qui a atteint le plus haut niveau. Des parcours sans heurts, toujours bien en ligne. D'ailleurs au total des points, l'écart est significatif. Plus qu'un cheval, « Werder » est une véritable danseuse d'opéra, et son cavalier ne laisse rien au hasard, toujours très concentré. Un couple très harmonieux dont les programmes se terminèrent trop rapidement tant était grande la satisfaction des spectateurs. Comme attendu, on trouve à la seconde place Anne-Catherine de Bary avec « Aventin » sur lequel elle peut toujours compter. Dans ces deux dernières épreuves, il convient de relever les excellents parcours de Mireille Lanz de Genève, Robert Wälti, Catherine Privat et de Max Rueger d'Estavayer, le seul représentant fribourgeois. Ce dernier sur la croupe de « Quarin », un cheval de douze ans, s'est fort bien défendu principalement dans le programme 14, le plus difficile avec un écart de 30 points seulement sur le troisième. C'est une excellente prestation.

Cette seconde édition du concours de la Poya a tenu toutes ses promesses et les a même dépassées avec l'adjonction du programme 14.

M. Réalini

Heinz Guldenfelds de Berne sur Leonidas a pris la 2e place de la 2e épreuve. (Photos J.-L. Bourqui)

Epreuve No 1 (cat. R programme No 2) : 1. Malte, Christiane Besuchet, Genève, 465. 2. Urbain, Margrit Arnold, Fribourg, 434. 3. Lamuette, Evelyne Schweizer, Courtaman, 414. 4. Zita, Katherin Schmutz, Berne, 382. 5. Legend, Clairmonde Kiss-Borlase, Collonge, 369.

Epreuve No 2 (cat. L programme No 4) : 1. Arabelle VIII, Alice Jakob, Grosshöchsteten, 554. 2. Leonidas II, Heinz Guldenfels, Berne, 512. 3. Granada V, Maja de Stoutz, Diessbach, 509. 4. Elmer d'Ozolles, Agnès Pfeuti, Munsingen, 503. 5. Sam Weller, Doris Erni, Munsingen, 489. 6. Lucendro, Béatrice Buchler, Les Reussilles, 482. 7. Ouragan IV, Doris Erni, Munsingen, 477.

Epreuve No 3 (cat. L programme No 7) : 1. Wapiti, Imgard Nienstedt, Thoune, 524. 2. Séraphin, Johanna van Roosebeek, Burtigny, 507. 3. Joli Prince, Elisabeth Henerasky, Bellikon, 482. 4. Waithos, Amy-Catherine de Bary, Bâle, 477. 5. Hardenberg, Heidy Waldmeier, Thoune, 476. 6. Bergamot, Max Mathys, Berne, 471.

Epreuve No 4 (cat. M programme No 12) : 1. Werder, Ulrich Lehmann, Ostermundingen, 870. 2. Aventin, A. Catherine de Bary, Bâle, 770. 3. Lanciar, Robert Walti, Berne, 752. 4. Brillant, Ruth Hunkeler, Buchs, 743. 5. Echo II, Mireille Lanz, Genève, 728. 6. Banzai, Catherine Privat, Chêne-Bourg, 688. 7. Séraphin, Johanna van Roosebeek, Burtigny, 681. 8. Staly, A. Marie Studer, Delémont, 662. 9. Sam Weller, Doris Erni, Munsingen, 649. 10. Quarin, Max Rueger, Estavayer-le-Lac, 645.

Epreuve No 5 (cat. M programme No 14) : 1. Werder, Ulrich Lehmann, Ostermundingen, 922. 2. Aventin, A. Catherine de Bary, Bâle, 841. 3. Echo II, Mireille Lanz, Genève, 778. 4. Lanciar, Robert Walti, Berne, 771. 5. Brillant, Ruth Hunkeler, Buchs, 759. 6. Herodes, Béatrice Burchler, Les Reusilles, 752. 7. Quarin, Max Rueger, Estavayer-le-Lac, 748.

MOTOCYCLISME

Championnat d'Europe d'endurance : la 1re manche à Maingret-Green

A Misano Adriatico (Italie), la première manche du championnat d'Europe d'endurance a été remportée par l'équipage franco-britannique Maingret Green sur une Honda 1000 cc à 4 cylindres. Favoris, les Français Leon - Chemarin (Honda 940) furent en tête pendant près de 120 tours. Mais ils ont dû abandonner après une chute de Chemarin qui avait auparavant déjà connu des ennuis de moteur (fuite d'huile).

Classement : 1. Maingret - Green (Fr-GB), 287 tours : 1001 km en 7 h 37'45 (moyenne 131,211 km-h). 2. Woods - Williams (GB), Honda 940, à un tour. 3. Santarelli - Venanzi (It), Ducati 750, à 6 tours. 4. Giuliano - Mariannini (It), Ducati 750, à 6 tours. 5. Van de Wal-Schijnden (Ho), Kawasaki 1000 , à 7 tours. 6. Huguet - Koronen (Fr-Fin), Honda 750, à 13 tours. 7. Francini - Salsi (Hi), Honda 500, à 15 tours. 8. Schneider - Dydra (RFA), BMW 900, à 18 tours. 9. Del Carlo - Bonera (It), Kawasaki 650, à 19 tours. 10. Exelmans - Wybo (Fr), Kawasaki 1000, à 19 tours.

Des Fribourgeois aux 24 Heures du Mans

Les 11 et 12 juin prochain vont se dérouler les 24 Heures du Mans. La première place va se disputer entre les écuries Porsche, Alpine-Renault, Mirage-Renault et Lola-de Cadenet trois litres. Parmi les 70 invités qui vont se disputer les 55 places du départ, une voiture, la numéro 30, retiendra plus spécialement l'attention des Fribourgeois. Il s'agit en effet de la Lola-T 296 sport-prototype deux litres du Bullois Georgy Morand qui, au vu de sa victoire de 1976, est invité à participer aux essais de deux fois six heures les 8 et 9 juin de 18 à 24 heures. Si tout fonctionne comme prévu, Georgy prendra lui-même le départ samedi à 16 heures. Il fera équipe avec un Fribourgeois du dehors, le Rollois Christian Blanc et le Français Frédéric Alliot, d'Orléans, qui feront partie du groupe de l'écurie rolloise.

Jean-Pierre Savoy, garagiste à Attalens, tout comme l'an passé sera le chef de toute l'organisation de ces 24 Heures. Une lourde responsabilité qui occupe une grande partie de son temps libre depuis plusieurs semaines. Un autre Bullois sera présent au Mans, Oscar Servadio, qui s'occupera plus spécialement des trois moteurs Cosworth de 300 CV, préparés par Heini Mader, à Gland.

Plus de 20 personnes prendront la route le 6 juin pour rejoindre le Mans (5 mécaniciens, 2 carrossiers, 5 chronométreurs, 5 personnes chargées de la subsistance et d'autres travaux, 3 pilotes et le chef technique. Ne pas oublier également Marcel Noll (No-No), mécanicien de Christian Blanc, qui s'est occupé de la préparation du châssis de la Lola. Morand visera, tout comme l'an passé, la victoire en sport-prototype deux litres. Plus de 14 voitures sont inscrites dans cette classe, où l'on note la présence de plusieurs pilotes suisses, entre autres François Trisconi et André Chevalley, qui étaient coéquipiers de Georgy en 1976.

CYCLISME

Tour d'Angleterre : victoire polonaise

8e étape, New Brighton - Llandudno (Galles), 166 km : 1. Mieczislaw Nowicki (Pol) 4 h 41'27. 2. Tak (Ho) même temps. 3. Kaminski (URSS) à 6". 4. Thomas (GB) à 26". 5. McQuaid (Irl) à 1'03. 6. Stephen Cox (NZ) à 1'37.

Classement général : 1. Said Gusseinov (URSS) 30 h 10'40. 2. Segersall (Sue) à 8". 3. Carbutt (GB) à 19". 4. Downs (GB) à 20". 5. Werner Fretz (S) à 22". 6. Morosov (URSS) à 28". Puis : 9. Daniel Mueller (S) à 37". Par équipes : 1. URSS 88 h 20'11. Puis : 5. Suisse à 8'41.

Tour d'Autriche : succès tchèque

5e étape, Fieberbrunn - Kuehtai, 142 km : 1. Jiri Prchal (Tch) 3 h 50'39. 2. De Biasi (It) à 49". 3. Wawrzutka (Pol) à 1'18. 4. Jakobson (URSS) à 1'55. 5. Henke (Tch) à 2'21. Puis les Suisses : 19. Beat Breu à 3'58. 41. Roland Gloor à 7'57. 42. Christian Vinzens à 8'32. 69. Kœbi Nef à 20'08.

Classement général : 1. Rudolf Mitteregger (Aut) 12 h 54'22. 2. Konecny (Tch) à 56". 3. Jagsch (Aut) à 1'48. 4. Cervato (It) à 1'59. 5. Prchal (Tch) à 2'29. 6. Summer (Aut) à 2'34. Puis les Suisses : 33. Vinzens à 13'37. 38. Gloor à 16'20. 45. Breu à 22'14. Par équipes : 1. Autriche 38 h 44'09. Puis : 11. Suisse à 50'49.

Grogg-Huesser ont dominé le motocross international de Flawil

Les Suisses Robert Grogg-Andreas Huesser ont dominé le motocross international de Flawil devant 17 000 spectateurs, ce qui leur a permis de consolider leur position en tête du championnat d'Europe des side-cars (1000 cc). Ils ont enlevé la 1re manche et se sont classés 6es dans la seconde. Sur l'ensemble de la journée, les Britanniques Nick Thompson-Gary Withers ont été plus réguliers toutefois (2es et 3es dans les deux manches).

RESULTATS

Side-cars 1000 cc, championnat d'Europe. 1re manche : 1. Grogg-Huesser (S), Norton-Wasp. 2. Thompson-Withers (GB), Haenes-Wasp. 3. Biggelaar-Van der Bijl (Ho), Heuga-Eml. 4. Bœhler-Peppinghaus (RFA), Yamaha-Wasp. 5. Van der Laan-Van den Berg (Ho), Heuga-Eml. 6. Schneider-Laengle (Aut), Weslake-Wasp. 7. Cherbinin-Lygine (URSS), Ural. 8. Weber-Frœis (Aut), Yamaha-Wasp. 9. Thomsen-Christensen (Dan), Norton-Hagon. 10. Bohren-Schacher (S), Norton-Wasp.

2e manche : 1. Bollhalder-Bollhalder (S), Yamaha-Eml. 2. Bœhler-Peppinghaus. 3. Thompson-Whiters. 4. Den Biggelaar-Van der Bijl. 5. Ruegg-Buesser (S), Norton-Eml. 6. Grogg-Huesser. 7. Bichler-Rebele (RFA), Norton-Wasp. 8. Bohren-Schacher. 9. Van der Laan-Van den Berg. 10. Cherbinin-Lygine.

Classement général : 1. Thompson-Withers 5 p. 2. Bœhler-Peppinghaus 6. 3. Grogg-Huesser 7.

Classement du championnat d'Europe : 1. Grogg 60 p. 2. Thompson 45. 3. Den Biggelaar 44. 4. Bollhalder 42. 5. Bœhler 40. 6. Ruegg 37.

500 cc, international, classement général : 1. Siegfried Lerner (Aut), KTM, 5 p. en 3 manches. 2. Max Guenter (S), CCM, 10. 3. Martin Wichser (Dielsdorf), CCM, 19. 4. Bert-Ove Wallner (Sue), CCM, 20. 5. Toni Kalberer (S), Husqvarna, 23. 6. Walter Kalberer (S), Husqvarna.

250 cc, national, championnat suisse : 1. Peter Schrœder (Dœttingen), Husqvarna, 5 p. en 2 manches. 2. Claude Yersin (Cartigny), Husqvarna, 8. 3. Walter Amstutz (Stans), CZ, 11.

Deux championnats du monde en Yougoslavie et en Pologne

SUCCES DU FRANÇAIS PEAN ET DU BELGE RAHIER

250 ccm à Karlovac/Yougoslavie : 1. Daniel Péan (Fr) ; 2. Anton Baborovsky (Tch) ; 3. Anatoly Ovtchinikov (URSS) ; 4. Harry Everts (Be) ; 5. André Malherbe (Be) ; 6. Hans Maisch (RFA). (Péan n'a gagné aucune des 2 manches).

Classement du championnat du monde : 1. Gennadi Moisseiev (URSS) 148 p. ; 2. Vladimir Kavinov (URSS) 127 ; 3. Harry Everts (Be) 93 ; 4. Antonin Baborvosky (Tch) 78 ; 5. André Malherbe (Be) 76 ; 6. Hans Maisch (RFA) 70.

125 ccm à Szczecin/Pologne. — Première manche : 1. Gaston Rahier (Be), Suzuki ; 2. Gérard Rond (Ho), Yamaha ; 3. Youri Kudiakov (URSS), CZ ; 4. Matti Autio (Fin), Suzuki ; 5. Jiri Churavy (Tch), CZ ; 6. Goete Liljegren (Finlande), KTM. — Deuxième manche : 1. Rond ; 2. Kudiakov ; 3. Zdenek Velky (Tch), CZ ; 4. Churavy ; 5. Autio ; 6. Liljegren.

Classement du championnat du monde après 12 des 24 manches : 1. Rahier 114 points ; 2. Rond 89 ; 3. Akira Watanabe (Jap) 54 ; 4. André Massant (Be) et Churavy 51 ; 6. Liljegren 41.

HOCKEY SUR GLACE

Les groupes de 1re ligue

Groupe 1 : Coire, Frauenfeld, Grasshoppers - Gruesch, Illnau-Effretikon, Saint-Moritz, Uzwil, Wallisellen, Weinfelden, Winterthour.

Groupe 2 : Aarau, Ascona, Berthoud, Duebendorf, Kuesnacht, Soleure, Langendorf, Schaffhouse, Urdorf, Wetzikon, Zunzgen.

Groupe 3 : Adelboden, Rotblau Berne, Grindelwald, Lyss, Moutier, Saint-Imier, Thoune, Thunerstern, Wasen-Sumiswald, Wiki.

Groupe 4 : Champéry, Château-d'Œx, Fribourg, Leukergrund, Martigny, Montana-Crans, Monthey, Serrières, Vallée de Joux, Yverdon.

CHAMPIONNAT SUISSE DES JUNIORS D'ELITE

Groupe 1 : Arosa, Coire, Davos, Duebendorf, Uzwil, Winterthour.

Groupe 2 : Ambri-Piotta, Kloten, Kuesnacht, Schaffhouse, Urdorf, Zoug.

Groupe 3 : Berne, Bienne, Langenthal, Langnau, Olten, Viège.

Groupe 4 : La Chaux-de-Fonds, Genève - Servette. Martigny, Forward Morges, Sion, Villars.

---

†

La commission de surveillance, la direction et le personnel de l'Institut agricole de Grangeneuve

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Jules Pasquier

employé à l'intendance de l'Institut agricole de Grangeneuve

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Le Pâquier, mercredi 8 juin à 14 h 30.

17-1007

†

La direction et le personnel des Etablissements SARINA SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Robert Durwang

ancien collaborateur commercial, occupé dans l'entreprise durant 42 ans

Nous garderons du défunt le meilleur souvenir.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

17-363

Le Chœur mixte du Châtelard

a le profond regret de faire part du décès de

Madame

Angèle Uldry

membre d'honneur
mère de Monsieur Roland Uldry et de Madame Christiane Andrey
membres actifs
et mère de M. Michel Uldry
membre d'honneur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-25262

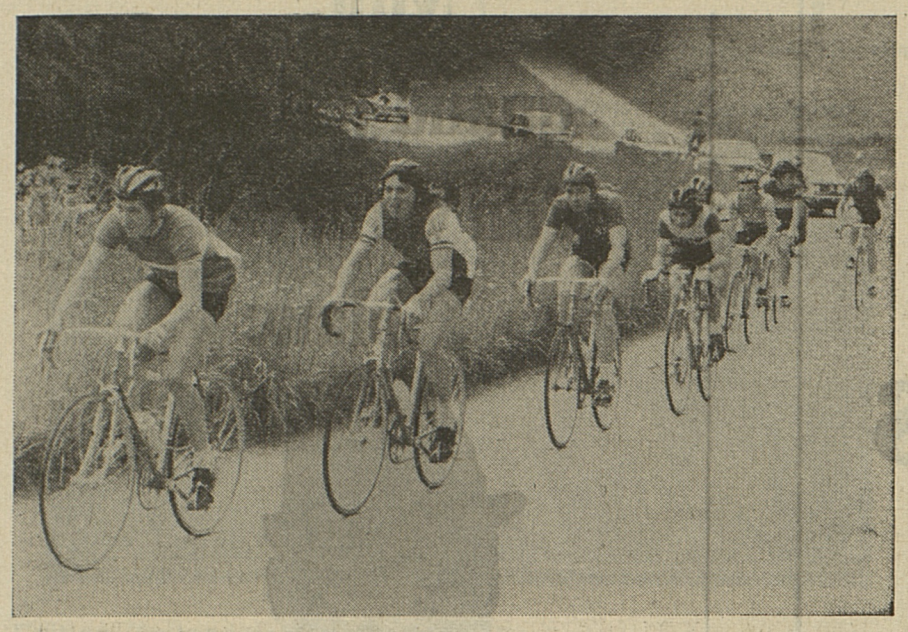

Le groupe des échappés emmené par Hirschy de Moutier, Pascal Savoy, de Bulle, Yvo Sturny, du VC Fribourg et Bertrand Ansermet, de Payerne.

LE 2e PRIX DE FRIBOURG POUR JUNIORS

Grezet du Locle en solitaire

Le 2e Prix de Fribourg, épreuve nationale pour juniors organisée par le VC Fribourg a tenu toutes ses promesses. La participation réduite en raison de la concurrence de plusieurs courses en Suisse allemande fut largement compensée par l'engagement des coureurs. Les responsables avaient retenu le parcours suivant : Fribourg - Marly (sous conduite) puis dix fois la boucle Tinterin - Bourguillon - Marly soit 117 km. La principale difficulté était l'escalade de la côte sise à la sortie de Marly à dix reprises. D'ailleurs ce tronçon fut déterminant durant toute l'épreuve.

L'organisation fut au niveau des références du VC Fribourg. Il convient d'ouvrir une parenthèse pour louer le magnifique geste de M. Monello, un sportif enthousiaste entouré de plusieurs donateurs qui une fois de plus permirent aux jeunes de s'exprimer.

Au fil des tours

Dans les trois premiers tours, il ne s'est pratiquement rien passé, mis à part les lâchés de la première heure. On s'aperçut toutefois d'un certain jeu d'équipes. Ainsi à chaque essai, les hommes du VC Fribourg effectuaient régulièrement une neutralisation. Le passage de la côte de Tinterin au début du troisième tour fut marqué par une accélération qui provoqua plusieurs cassures. Ainsi au tour suivant, 11 coureurs s'étaient nettement détachés soit : Zaugg, Ansermet, Griessen, Hirschi, Mercanton, Savoy, Buchstab, Grezet,

Le vainqueur Jean-Marie Grezet du Locle. (Photos J.-L. Bourqui)

Sturny, Aubry et Gétaz. Au cinquième tour, le peloton était pointé avec un retard de 2'15". L'importance de l'écart provenait du fait que certains éléments jouaient le jeu de leurs coéquipiers placés dans le groupe de tête. Au sixième tour on assiste à une attaque de Buchstab. Mais ce dernier crève. Son camarade de club Zaugg l'attend et lui permettra de réintégrer le groupe de tête au terme d'une course poursuite. A quatre tours de la fin le peloton est à 3'. Ainsi la cause était entendue. Il fallait attendre le dénouement des dix hommes de pointe. Le verdict tomba à deux tours de la fin, une fois encore dans la côte de Tinterin.

L'attaque du Loclois Grezet fut intransigeante. Les premières victimes furent Sturny, Ansermet et Griessen. A l'entrée du dernier tour, Grezet, très insistant, réalisa une avance confortable car les six adversaires directs ne parvenaient pas à trouver une entente positive. D'ailleurs ce peloton de six coureurs devait une nouvelle fois se disloquer avant l'arrivée.

Grezet un brillant vainqueur

Cette victoire est sans conteste le fruit de la volonté de ce coureur et sa très nette détermination dans l'effort final. Au sein de ce groupe de 11 coureurs constitué avant l'entrée du quatrième tour, il se montra très actif comme d'ailleurs Michel Hirschi, et Gétaz. Ces deux hommes tentèrent à plus d'une reprise une échappée mais n'insistèrent pas. On pensait que les Fribourgeois accéderaient aux places d'honneur. On est en partie déçu. Certes Samuel Jungo manquait à l'appel pour cause de maladie. Malgré tout, on s'attendait à mieux. Pourtant, Pascal Savoy de la Pédalle bulloise se montra très résistant et lutta avec beaucoup d'énergie. Yvo Sturny du VC Fribourg effectua de gros efforts qu'il paya d'ailleurs sur la fin. Très bonne prestation également de Bertrand Ansermet. Ce coureur de Montbrelloz, placé sous les couleurs du VC Payerne fut très actif en tête. Comme pour Sturny, les derniers kilomètres lui furent fatals.

Si l'on prend pour critère l'abandon de 15 coureurs, le niveau de l'épreuve fut très haut. Ce Prix de Fribourg n'a pas eu la quantité mais bien la qualité. Pas de temps morts mais toujours un travail inlassable sur un rythme soutenu. En suivant le groupe de tête on était régulièrement dans l'expectative d'un événement. Ce dernier se produisit d'ailleurs régulièrement dans les derniers kilomètres. Une épreuve très animée, tout à l'honneur des coureurs qui terminèrent.

M. Réalini

Résultats

1. Grezet Jean-Marie, Le Locle, 3.06.24. 2. Buchstab Roland, Bienne, 3.07.55. 3. Hirschi Michel, Moutier, m.t. 4. Gétaz Maurice, Aigle, m.t. 5. Savoy Pascal, Bulle, 3.08.07. 6. Aubry Patrick, PEV Genève, 3.08.20. 7. Mercanton Claude, Henniez, 3.08.37. 8. Sturny Yvo, VC Fribourg, 3.09.41. 9. Griessen Fredy, St-Aubin, 3.09.53. 10. Ansermet Bertrand, Payerne 3.10.38. 11. Ferry Lionel, Le Locle, 3.15.04. 12. Baroni Ricardo, Genève, m.t. Puis : 18. Fontana Guido, P. fribourgeoise, 3.15.38. 23. Buchs Jean-Philippe, Bulle, 3.19.29. 24. Schaerer Christian, VC Fribourg, 3.20.31. 26. Wyssa Beat, VC Fribourg, 3.21.46. 27. Bruelhart Jean-Pierre, VC Fribourg, 3.25.29.

Sélection fribourgeoise pour le Tour du Valais romand

A l'issue du Prix de Fribourg, les responsables des juniors fribourgeois ont fait connaître la sélection fribourgeoise qui participera dès vendredi au Tour du Valais romand. Il s'agit de Jean-Philippe Buchs et Pascal Savoy de la Pédale bulloise, de Guido Fontana, de la Pédale fribourgeoise, Yvo Sturny, Christian Schaerer et Beat Wyssa, du VC Fribourg. Les responsables de la délégation sont Joseph Brodard et Charly Tache. Vendredi, les coureurs partiront de Monthey pour se diriger vers Champéry (74 km). Samedi, il y aura deux étapes : Monthey - Lavey (94,5 km) et contre la montre Lavey - Monthey (7 km). Dimanche, la dernière étape conduira les coureurs de Monthey à Savièse (102 km). Le Tour du Valais romand aura donc une distance de 277,500 km. **(M.Bt)**

E. Harder vainqueur à Genève

Le Français Jean-Pierre Tirozzini et le Genevois Eric Harder ont remporté les deux courses au programme du week-end à Genève : le prix de la Colombière pour juniors et le Prix des Cycles Vifian.

Juniors : 1. Jean-Pierre Tirozzini (Annecy) 100 km en 2 h 43'46. 2. Carlo Garcia (Berne) même temps. 3. Marcel Prahin (Genève) même temps. 4. Patrick Jaqui (Annecy). 5. Jean-Loup Tabourin (Genève), tous même temps.

Seniors : 1. Eric Harder (Genève) 120 km en 3 h 18'52. 2. Celestino Angelucci (Berne) à 1'33. 3. Gabriel Astruc (Douvaine) même temps. 4. Claude Harder (Genève) même temps. 5. Charles Brugger (Renens) à 3'41 (25 partants, 16 classés).

Athlétisme. D'excellentes performances aux championnats fribourgeois de relais

Neuf titres pour le CA Fribourg

Le CA Fribourg, organisateur vendredi soir des championnats fribourgeois de relais sur les pistes du stade Saint-Léonard, a réussi un véritable exploit en s'octroyant neuf des quatorze titres mis en jeu. Il a d'autre part amélioré trois des quatre nouveaux records fribourgeois, ce qui prouve bien que le CA Fribourg possède un très grand réservoir d'athlètes.

4 x 100 m : deux records

La soirée a débuté avec le 3 x 800 m des cadettes A facilement remporté par la SFG Broc et le 3 x 800 m des cadettes B où Marly s'assura la victoire dans le dernier relais aux dépens de Neirivue. Au relais 4 x 100 m, le CA Fribourg n'a laissé qu'un seul titre à ses adversaires. Chez les actifs, en l'absence du TV Guin, le CAF n'a pas eu de problèmes d'autant plus que le dernier relayeur était Jean-Marc Wyss. Pourtant, une panne du chronométrage électrique a privé les athlètes de leur temps.

Chez les juniors, le SA Bulle donnait un nouveau relief à ces championnats en améliorant le record fribourgeois détenu depuis 1975 par le CA Collège en 45"90. Les jeunes Bullois réussissaient 45"82. Quelques instants plus tard, les cadets A du CAF faisaient encore mieux, puisqu'ils réalisaient 45"72, si bien que deux records étaient battus en un quart d'heure dans la même discipline. Les athlètes du club de la Ville dominaient encore cette épreuve chez les cadets B, les dames avec Marie-Berthe Guisolan, et les cadettes B. Puis au 4 x 400 m, ils étaient encore les seuls à prendre le départ, les autres équipes inscrites s'étant désistées au dernier moment, ce qui est infiniment regrettable, tout comme au 4 x 800 m des dames où seul le SA Bulle présentait une équipe.

4 x 1500 m : neuf secondes de mieux

Chevrilles, qui pouvait notamment compter sur Rolf Lauper et Meinrad Riedo a dominé le 3 x 1000 m des juniors en battant Guin, alors que Neirivue pouvait espérer mieux que la 3e place. Chez les cadets B, la SFG Bulle était vraiment la meilleure équipe, mais on peut relever la bonne performance des jeunes du Mouret.

Dans le relais suédois, le CA Fribourg, avec une équipe chevronnée (Cuennet, Wolf, Wyss et Dula) était inaccessible pour les autres formations. Pourtant, les juniors bullois ont tout de même pris la 2e place battant la 2e équipe du CAF et les juniors du CAF, alors que Le Mouret, chez qui Gérard Vonlanthen ne put refaire dans le 400 m le très gros retard concédé par ses coéquipiers avant, dut se contenter de la 5e place. Chez les cadets A, le record fribourgeois a été sérieusement malmené, puisque Bacher, Jacquat, Paolucci et Bouquet, des athlètes qui se sont souvent mis en évidence cette année, ont amélioré la meilleure performance fribourgeoise détenue par le SA Bulle depuis 1975 de près de six secondes.

Enfin, le clou de la soirée était le 4 x 1500 m des licenciés. Composé de Pierre-André Gobet, Bernard Struby, Nick Minnig et Pierre Bugnard, le CA Fribourg parachevait de fort belle manière l'œuvre commencée au début de la soirée. Ces quatre athlètes se permettaient en effet d'améliorer le record fribourgeois de cette discipline de plus de neuf secondes. La deuxième garniture composée de Mueller, Pionti, Portmann et du jeune Fragnière, réussissait même à prendre la deuxième place devant le CS Le Mouret.

Ces championnats fribourgeois de relais ont été marqués par d'excellentes performances et s'inscrivent dans la ligne de ce début de saison fracassant des athlètes fribourgeois.

M. Berset

Jean-Marc Wyss (à droite) n'a pas eu de difficultés pour conduire son équipe vers le succès dans le relais 4 x 100 mètres. A gauche, Schwab, de Chiètres (2e) et au centre Tinguely, du Mouret (3e). (Photo J.-J. Robert)

3 x 800 m cadettes A : 1. SFG Broc (Ruffieux Patricia, Allemann Isabelle, Andrey Véronique) 7'59"23. 2. TV Guin-TV Bœsingen 8'06"08.

3 x 800 m cadettes B : 1. CA Marly (Galley Chantal, Galley Magaly, Rouiller Fl.) 8'14"92. 2. SFG Neirivue 8'16"58. 3. SA Bulle 9'28"15.

4 x 100 m licenciés : 1. CA Fribourg (Guillaume Pierre, Dula Pierre, Capt Simon et Wyss Jean-Marc). 2. TV Chiètres. 3. CS Le Mouret. 4. KTV Bœsingen.

4 x 100 m juniors : 1. SA Bulle (Perritaz Francis, Andrey Jean-Daniel, Resnig Daniel, Pythoud Pierre) 45"82. 2. CA Fribourg 47"75.

4 x 100 m cadets A : 1. CA Fribourg (Paolucci César, Bouquet Christian, Bacher Jean-Luc, Jacquat Philippe) 45"72. 2. TV Guin 48"23. 3. KTV Bœsingen 49"16.

4 x 100 m cadets B : 1. CA Fribourg (Dallenbach Armin, Blanc Damien, Schumacher Christoph, Chassot Jean-Luc) 50"74. 2. SFG Bulle 51"21. 3. TV Guin 53"79.

4 x 100 m dames-juniors : 1. CA Fribourg (Joye Marie-Françoise, Benz Margrit, Lachat Anne, Guisolan Marie-Berthe) 52"50. 2. SFG Neirivue 54"76. 3. TV Guin 55"28. 4. SFG Broc 56"48.

4 x 100 m cadettes B : 1. CA Fribourg (Germano Vincenza, Borcard Nicole, Yenny Patricia, Sparenberg Annick) 56"53. 2. SFG Broc 57"49. 3. SA Bulle 1'01"08.

4 x 400 m licenciés : 1. CA Fribourg (Kung Eric, Marmy Philippe, Fornerod Alain, Struby Bernard) 3'56"00.

3 x 1000 m juniors : 1. SV Chevrilles-Tinterin (Lauper Rolf, Schafer Leonhard, Riedo Meinrad) 8'23"94. 2. TV Guin 8'27"31. 3. SFG Neirivue 8'31"08.

3 x 1000 m cadets B : 1. SFG Bulle (Cuennet Benoît, Alvarez Raoul, Fernandez José) 9'19"61. 2. CS Le Mouret 9'26"64. 3. SA Bulle 9'40"00. 4. KTV Bœsingen 9'41"16. 5. SFG Broc 9'55"01.

Relais suédois licenciés et juniors : 1. CA Fribourg I (Cuennet Jean-Marc, Wolf Georges, Wyss Jean-Marc, Dula Pierre) 2'03"71. 2. SA Bulle 2'07"03. 3. CA Fribourg II 2'08"40.

Relais suédois cadets A : 1. CA Fribourg (Bacher Jean-Luc, Jacquat Philippe, Paolucci César, Bouquet Christian) 2'06"60. 2. SFG Broc 2'10"73. 3. SA Bulle 2'24"26.

4 x 1500 m licenciés : 1. CA Fribourg I (Gobet P.-A., Struby B., Minnig Nick, Bugnard Pierre) 16'36"44. 2. CA Fribourg II 18'02"34. 3. CS Le Mouret 18'14"85. 4. SFG Neirivue 18'20"16.

Tennis de table. Championnat interne du CTT Fribourg

Succès final de Breuer et Schafer

Dernièrement s'est disputée la quatrième et dernière manche du championnat interne du club de tennis de table de Fribourg. Cette dernière manche est revenue à Petrovay chez les élites et à Jean-Luc Schafer dans la série promotion. Ce dernier remporte également le classement final après quatre manches, alors que chez les élites c'est Tibor Breuer qui s'impose après match d'appui.

En série élite, la 4e manche est donc revenue à Zsolt Petrovay qui a devancé Breuer, Jonin et Perdrisat. Ainsi les deux premiers de cette dernière épreuve se retrouvaient ex aequo au classement général, si bien qu'il fallut avoir recours à un match d'appui. Celui-ci fut très disputé et finalement le jeu offensif de Breuer a prévalu.

En série promotion, le duel entre Jean-Luc Schafer et Jean-Marc Zumwald promettait, puisque le vainqueur de cette dernière manche s'imposait également au classement général. Yvan Pillet, le 2e de la 4e manche, a été l'arbitre de la situation puisqu'il a éliminé Zumwald du titre, alors qu'il laissait la route libre à Schafer, qui a été l'auteur d'un retour impressionnant malgré quelques mois de maladie.

Au classement final, le junior Schafer devance donc le cadet Zumwald d'un point alors que le premier senior, Christophe Jorg prend la 3e place. Plus loin on note le premier écolier André-Pierre Schmidt qui prend la 6e place et la première dame Claudine Viatte qui occupe le 8e rang.

Enfin, il a été également disputé un championnat de doubles, mais sur une manche seulement. La victoire est revenue à la paire Breuer-Petrovay, qui a battu en finale Jonin-Minster en trois sets (22-20, 9-21, 21-19). Ces derniers auraient pourtant pu s'imposer, manquant notamment leur chance dans le premier set déjà.

Elite. 1. Z. Petrovay 2. T. Breuer 3. C. Jonin 4. R. Perdrisat 5. H. Skultety et A. Schouwey 7. P. Murith et J. P. Gobet

Promotion. 1. J. L. Schafer 2. Y. Pillet 3. J. M. Zumwald 4. R. Dupraz 5. Ch. Jorg et A. Schmidt 7. J. Zillweger et M. Ruegger 9. M. Nieva, Cl. Viatte, A. Moresi et P. Meuwly.

Doubles (une manche). 1. Breuer-Petrovay 2. Jonin-Minster 3. Schmidt-J. M. Zumwald 4. Dupraz-Schafer 5. Murith-Schouwey et Pillet-J. J. Zumwald 7. Schaller-Kurzo et Ruegger-Sturzenegger.

CLASSEMENT FINAL

Elite. 1. T. Breuer 4 points 2. Z. Petrovay 4 3. Ch. Jonin 10 4. R. Perdrisat 11 5. H. Skultety 12 6. A. Schouwey et P. Murith 19 8. M. Schaller et P. Zivkovic 25 10. J. P. Gobet 27.

Promotion. 1. J. L. Schafer 4 2. J. M. Zumwald 5 3. Ch. Jorg et R. Dupraz 10 5. D. Nguyen Wong 11 6. A. P. Schmidt et M. Ruegger 17 8. Y. Pillet et Cl. Viatte 18 10. P. Sturzenegger 21. 11. J. J. Zumwald 23. 12. Z. Zillweger 25. 13. P. Meuwly 27 14. Ariane Moresi, T. Roulin et M. Waeber 35. (39 classés).

M. Berset

Mobilière Suisse
Société d'assurances
...l'assurance d'être bien assuré
Agence générale de Fribourg
Edouard Blanchard
Bd Pérolles 5a ✆ 22 58 21
17-810

Le Suisse Rolf Gisler se distingue à Turin

Au cours de la réunion universitaire de Turin, Rol Gisler (Winterthour) a couru le 400 m en 47"17, ce qui constitue la meilleure performance suisse de la saison.

Principaux résultats : 100 m : 1. Steve Riddick (EU) 10"43. 2. Hasely Crawford (TRI) 10"64. — 200 m : 1. Pietro Mennea (It) 20"40. — 400 m : 1. Robert Taylor (EU) 45"73. — Puis : 4. Rolf Gisler (S) 47"17. — 800 m : 1. Carlo Grippo (It) 1'47"9. — Puis : 5. Carl Schœnenberger (S) 1'49"7. — 400 m haies : 1. Slatko Kostov (Bul) 50"54. — Puis : 3. Hansjœrg Hass (S) 51"48. — Triple : 1. Alexandre Jakowlev (URSS) 16m76. — Hauteur : 1. Ruud Willard (Ho) 2m26. 2. Victor Kachejev (URSS) 2m18. — Perche : 1. Larry Jesse (EU) 5m40. 2. Renato Dionisi (It) 5m30. — Dames 400 m : 1. Rita Bottiglieri (It) 57"33 (record national). — Hauteur : — Annamari Pira (It) 1m92 (record national).

Un record mondial peu commun

● **Long Branch — Cent coureurs de demi-fond, dont trois femmes, âgés de 13 à 44 ans, ont battu, sur la piste du Monmouth Collège, au sud de New York, le record mondial du relais 100 fois 1 mile (160 km) en 7 h 56'55"6. Réalisant une moyenne de 4'46"2 au mile, ils ont battu de plus de sept minutes l'ancien record, détenu depuis l'an dernier par les « Sale Harriers » de Londres (8 h 04'28").**

● **Edmonton. — Le néo-Zélandais Jack Foster (46 ans) a remporté, à Edmonton, le championnat canadien du marathon, devant Bob Moore, auquel revient le titre mondial. Jérôme Drayton, tenant du titre et récent vainqueur du marathon de Boston, n'était pas en lice. Foster a couvert les 42 km 195 en 2 h 22'06" et il a battu Bob Moore de 1'07".**

Y3R/3

Pourquoi tant de fumeurs passent-ils à la R6?

Beaucoup, même les amateurs de «blend», veulent simplement fumer plus léger. Mais la vraie raison du succès de la R6, c'est le nouveau type de cette cigarette.

Une cigarette légère mais pourtant aromatique.
Ceci grâce à deux points essentiels:

La récolte feuille par feuille.
Dans les plantations du Rio Santiago et du Rio Pedro, dans l'ouest du Mexique, la récolte du tabac destinée à la R6 ne se fait pas par plante entière comme c'est largement l'habitude dans le reste du monde.

La récolte feuille par feuille garantit que chaque feuille est cueillie à parfaite maturité.

Chaque feuille est sélectionnée et cueillie séparément et ces feuilles de tabac Burley arrivées à parfaite maturité sont à la base du mélange extra-léger de la R6.

Lors du transfert d'arôme, l'arôme naturel de tabacs corsés est reporté sur les tabacs extrêmement légers de R6.

Le transfert d'arôme.
Ce nouveau procédé permet de transférer sur les tabacs de la R6 l'arôme pur et naturel de sortes ayant un bouquet corsé.

Récolte feuille par feuille et transfert d'arôme garantissent la légèreté et l'arôme de R6.

Avez-vous déjà essayé R6?
Elle pourrait être la première cigarette légère qui vous plaise vraiment.

R6 – une légère que l'on fume avec plaisir.

R6 INTERNATIONAL BLEND

Déjà en vente partout. En emballage «box» ou en paquet.

D

Moi, quand j'ai envie d'un verre de blanc

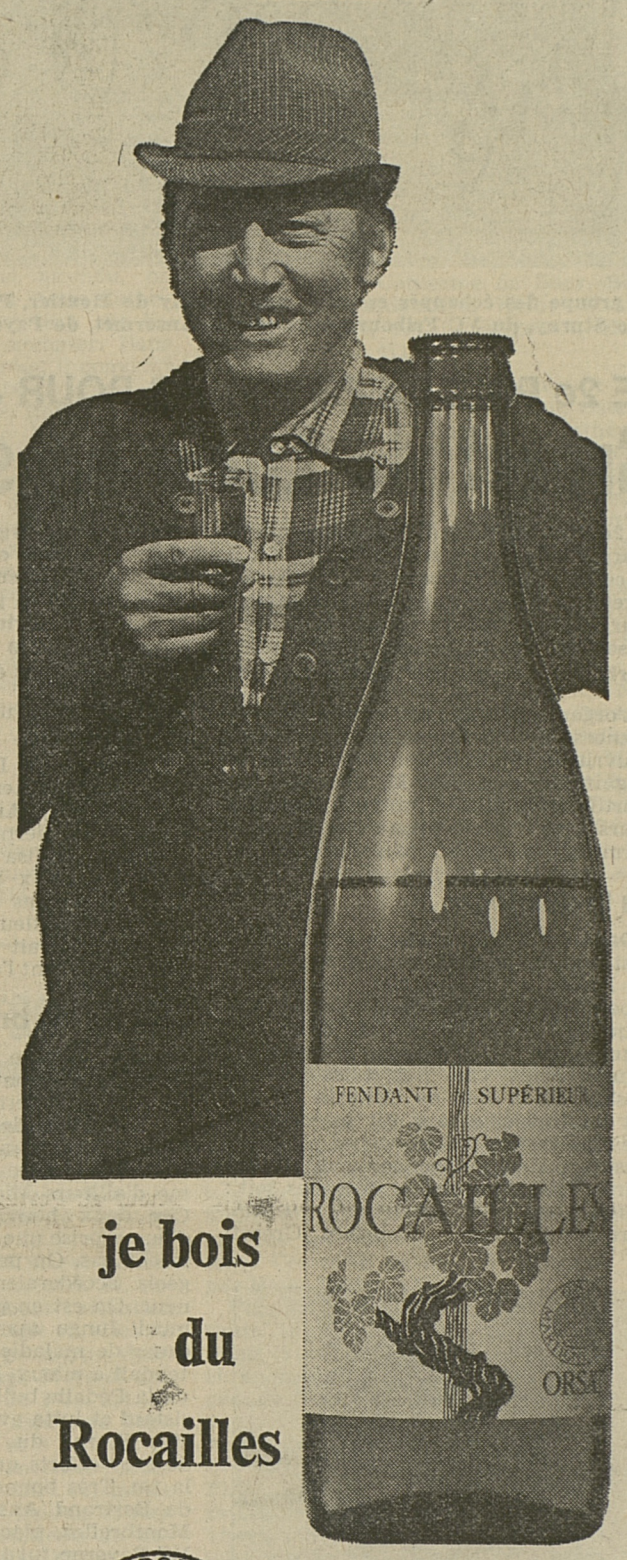

je bois du Rocailles

un fendant 13 étoiles
une exclusivité ORSAT

ORSAT MARTIGNY SUISSE

Alphonse Orsat SA, Martigny
Propriétaires-éleveurs de vins du Valais

Avant de partir en vacances, les agents Fiat aimeraient encore vous offrir la Fiat 131 Mirafiori à un prix exceptionnellement favorable.

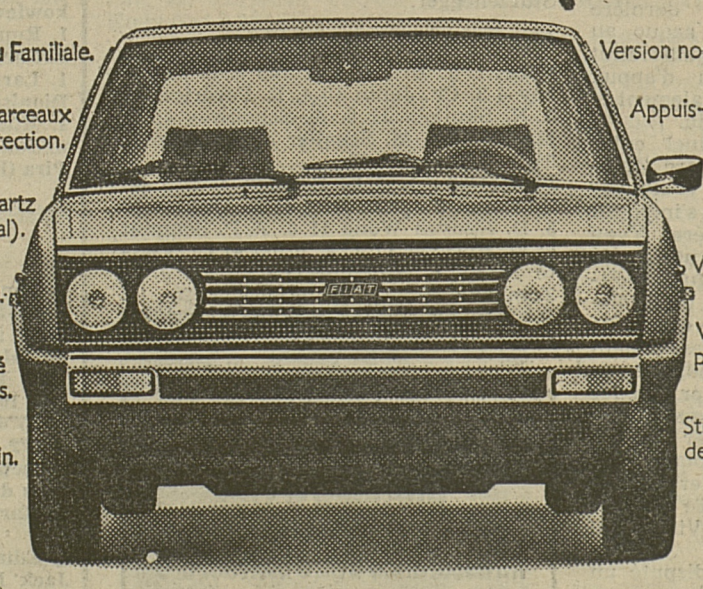

2 portes, 4 portes ou Familiale.
Habitacle avec 3 arceaux horizontaux de protection.
Montre électrique à quartz (Special).
Moteur 1300 ou 1600.
Ceintures de sécurité automatiques.
Servofrein.
Version normale ou Special.
Appuis-tête.
Compte-tours (Special, 5 vitesses, 1600).
Volant réglable (Special).
Verrouillage sécurité enfants portes arrière.
Structure indéformable de l'habitacle.

Assurance gratuite pour les frais de réparation. 30 mois. Kilométrage illimité.

Tout modèle Fiat est caractérisé par une qualité de finition élevée, une sécurité maximale et une grande économie.

FIAT

Garantie de 12 mois quel que soit le nombre de kilomètres.
Garantie anticorrosion gratuite de 24 mois sans traitement intermédiaire.
Equipement complet suisse. Aux nouveaux prix, plus favorables.
Crédit SAVA: facile et rapide. Chez votre spécialiste Fiat.

Un plaisir qui dure.

TBWA

Fr. 20.— de déplacement
REPARATIONS MACHINES A LAVER
toutes marques.
✆ 021-34 62 68
Le matin ou dès 19 h.
Y. Genoud-Ecublens
22-303740

DETTES VITE RÉSOLUES
pour une entrevue chez vous sans engagement
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.à r.l.
1510 MOUDON

BMW 2002
jaune, 1975.
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92
22-1491

Bière suisse
100ème anniversaire de la Société Suisse des Brasseurs

Offres et demandes d'emploi

La Municipalité de La Tour-de-Peilz

dans le cadre de la réorganisation du CORPS DE POLICE engage des

AGENTS DE POLICE

Conditions sociales très appréciables, emploi stable, activité professionnelle pleine d'intérêt, horaire varié, mais avec un maximum de liberté, climat de travail agréable.

— Si vous considérez que la POLICE a un autre idéal que « Contravention et Exécution »
— Si vous êtes capable de porter notre uniforme en comprenant le sens réel de ce qu'il représente
— Si vous désirez être au service d'autrui sans être esclave et garder votre personnalité
— Si vous jouissez d'une bonne éducation, présentation, instruction et santé
— Si vous avez entre 20 et 28 ans et êtes incorporé dans l'armée suisse,

alors faites vos offres manuscrites, avec photographie et curriculum vitae à la Municipalité jusqu'au 18 juin 1977.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec notre Commissaire de police, ✆ 021-54 98 81.

La Municipalité

22-16202

FEUILLETON

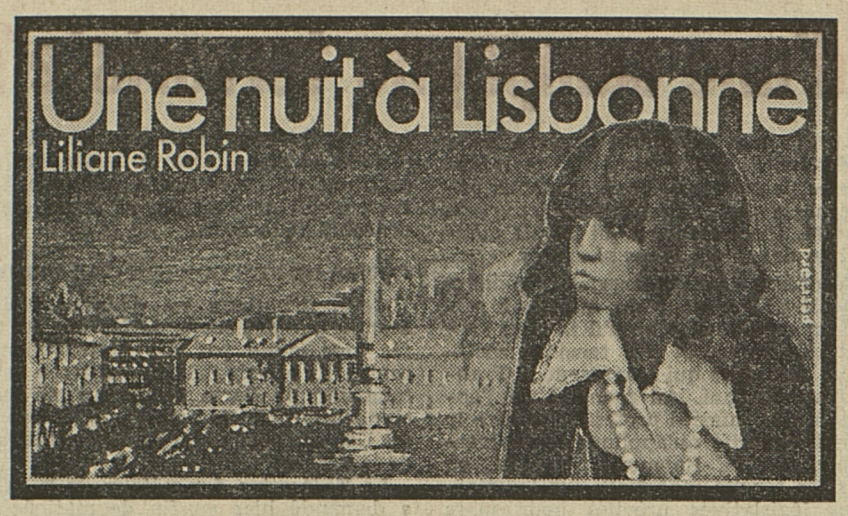

Edition Tallandier, Paris 15

— Le récit de Toni m'avait vaguement alerté dès le premier instant, disait Alcantra. Peu à peu, j'en suis venu à soupçonner la vérité. Maintenant j'ai vu la photographie sur laquelle tu n'as jeté qu'un bref coup d'œil et qui, datant de vingt ans, n'a éveillé en toi aucun souvenir, mais je suis convaincu qu'il s'agit de ton oncle. Certes, il a beaucoup changé, mais je l'ai formellement reconnu.

Recouvrant enfin la faculté de parler, Miranda repoussa l'évidence.

— C'est impossible, père. Oncle Eduardo est marié à une Portugaise et ils n'ont jamais eu d'enfant !

— Tu ignores tout du passé de ton oncle. Lorsque tu es née, il vivait à Macao, avec ses parents. Il y poursuivait ses études, en vue de succéder à son père, lorsqu'il s'est amouraché d'une Chinoise aussi pauvre que belle. La suite, tu la connais depuis que Toni nous a parlé de Shangrila Wong. Jusqu'à présent, nous étions seuls, ta pauvre mère, ton oncle et moi, à savoir la vérité.

Ne parvenant pas à croire à la réalité, Miranda répéta :

— C'est impossible !

— Rien n'est plus vrai. Lorsque, n'en pouvant plus de la misère dans laquelle l'avait plongé son entêtement, ton oncle revint à Lisbonne, il fut accueilli avec joie par les siens et pardonné. Nul ne lui posa de questions et tout fut oublié, du moins apparemment. L'année suivante, ses parents ayant été tués accidentellement par la chute d'une poutrelle métallique pendant leur visite au chantier des nouveaux entrepôts qu'ils faisaient construire, il hérita de tous leurs biens. Libre enfin, rongé par le souvenir de son épouse et le poids d'un secret remords, il décida de retourner à Macao pour la retrouver.

Anéantie de surprise, Miranda écoutait parler son père en silence.

— Ses recherches furent vaines. Pendant des semaines, des mois, il remua ciel et terre, fouilla Hongkong de fond en comble, prit un détective privé pour retrouver les traces de sa femme. Ses démarches n'aboutirent que plusieurs années plus tard. Il apprit qu'elle était morte et seulement alors qu'elle avait mis au monde une petite fille, sept mois après son départ. Avec l'énergie du désespoir, il se mit à la recherche de cette enfant et dépensa inutilement une fortune pour la retrouver. Entre-temps, il avait repris la tête de la maison de Macao et élargi ses affaires dans d'autres domaines. Lorsqu'il comprit que ses efforts demeureraient stériles, que jamais il ne retrouverait sa fille, il rentra au Portugal, laissant exploiter la firme par un gérant à qui je succédai lorsqu'il tomba gravement malade, quelques années plus tard... Admets-tu, maintenant, que le père de Shangrila Wong ne peut être que ton oncle Alvarez ?

— Je suis stupéfaite, médusée, murmura Miranda. Cette rencontre fortuite, un tel concours de circonstances, sont difficiles à concevoir.

— Comme toi, j'ai douté au début, mais les recoupements m'ont vite fait reconnaître la vérité. Laisse-moi finir et tu seras convaincue. Trois ans après son retour au Portugal, ton oncle épousa la fille d'un banquier de Coimbra.

— Tante Amalia ?

— En effet. Dès lors, nous ne parlâmes jamais plus du passé. C'est pourquoi tu ignorais tout de cette histoire.

Les derniers doutes de Miranda s'effilochaient. Cependant, elle objecta, après réflexion :

— Oncle Eduardo ne se prénomme pas Joao.

— Si. C'est son second prénom. Son épouse chinoise avait choisi de l'appeler Joao parce que plus facile à prononcer pour elle.

— Ta certitude est donc totale ?

— Oui. Mais je n'ai pas fini, j'ai encore autre chose à te révéler. A la suite de spéculations malheureuses, je m'étais à peu près ruiné. C'est ton oncle Alvarez qui, à son retour de Macao, m'offrit une situation. J'étais jeune, ambitieux, entreprenent et je le secondai au mieux pendant plusieurs années. Plus tard, sa santé s'étant détériorée, il me laissa la direction de presque toutes ses affaires. Son gérant de Macao ayant été frappé par la poliomyélite, il me nomma son fondé de pouvoir et je partis à mon tour... Si ma part de bénéfice est très confortable et nous permet de vivre dans la plus large aisance, je dois t'avouer que je ne possède pas grand-chose en biens fonciers. Je ne suis pas homme à thésauriser, j'aime les belles voitures, les jolies femmes et je ne déteste pas me livrer au jeu de temps à autre.

Cela, Miranda le savait et elle se demandait où son père voulait en venir au juste.

— Bref, si ton oncle Eduardo est très riche, mes biens sont plutôt maigres. Fort heureusement, il s'est beaucoup attaché à toi, surtout depuis que tu es restée chez lui, à Lisbonne, pour poursuivre tes études et je sais qu'il a fait de toi son unique héritière... Je suppose que tu devines maintenant pourquoi ni toi ni Toni ne devez revoir cette fille ?

Le sang, soudain, battait aux tempes de Miranda. L'évidence lui sautait aux yeux. Si Shangrila retrouvait son père, l'héritage lui échapperait à elle, elle devrait se contenter de l'existence modeste que lui offrait Toni.

— Pourquoi n'avoir pas révélé la vérité à Toni et à Shangrila ce soir ? demanda-t-elle d'une voix éteinte.

— Penses-tu vraiment qu'il serait bon de le faire ? Si au moins tu allais faire un brillant mariage, tu pourrais peut-être prétendre jouer le dangereux jeu de la vérité !

Miranda leva les yeux sur son père. Une carnation plus vive colorait ses pommettes.

— Il faut prévenir Toni tout de suite, dit-elle.

Carlos Alcantra enserra dans ses doigts de fer le poignet de sa fille et, se penchant vers elle, il s'écria :

(à suivre)

MOTS CROISES

SOLUTION DU No 150

Horizontalement : 1. Soubrettes. 2. Appauvrir. 3. Lear - Rares. 4. Arsenal - Té. 5. Me - Tanagra. 6. Arles - Il. 7. Arénacés. 8. Dam - Au. 9. Rie - Ululai. 10. Essex - Nain.

Verticalement : 1. Salamandre. 2. Opérer - Ais 3. Upas - Lames. 4. Baréter. 5. Ru - Naseaux. 6. Evran - Nul. 7. Tralala - Un. 8. Tir - Cela. 9 Erétrie - Ai. 10. Sealskin.

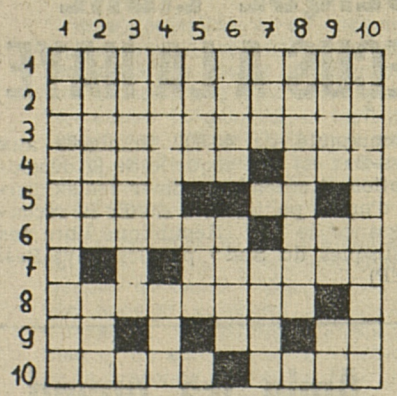

MOTS CROISES No 151

Horizontalement : 1. Fabricant d'ustensiles en bois. 2. Carrière. 3. Rangés une nouvelle fois. 4. Petit enfant - Egalité. 5. Inspiration - On l'applaudit. 6. Œufs de poux dans les cheveux - Ville de Belgique. 7. Vapeur qui se résout en pluie fine après le coucher du soleil. 8. Négligerai. 9. Nappe africaine - Marque le dédain - Pronom. 10. Bière anglaise - Permettent d'agréables descentes.

Verticalement : 1. Petits poissons. 2. Divinité des montagnes - Chaque... sur mon front fait dresser mes cheveux. (Racine, Phèdre). 3. Roi de Crète qui immola son fils après un vœu imprévisible. 4. Boisson à demi glacée - Croix de Saint-Antoine. 5. Indigène de l'Afrique du Nord établi en France - Direction. 6. Il fut rajeuni par une magicienne - Dépendait d'un seigneur. 7. plante ou pape - Font partie de la roue. 8. Fleuve de Sibérie. 9. Longs espaces de temps - Terme de géométrie - Note. 10 Manières dont les corps transmettent les ondes sonores.

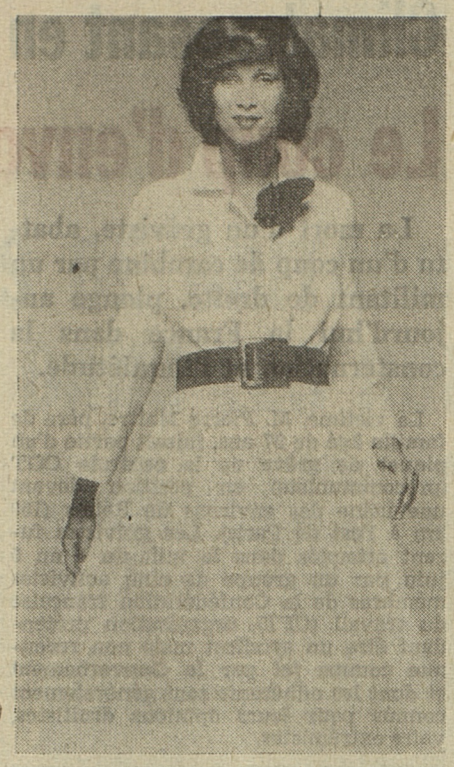

Une robe-manteau en lainage blanc de Jean Hercey, qui révèle tout le chic d'une coupe de classe, très sobre. On l'égaye par une grosse fleur de soie et une ceinture de même teinte à grosse boucle carrée. (Modèle Jean Hercey)

Mode

Des ceintures

Il ne s'agit pas de celles de la TVA, bien sûr, ni des transports en commun de la ligne de ceinture... Mais de la ceinture de soie, de cuir ou de daim que l'on s'attache à la taille. Et qui fait une rentrée en force.

Attention : doivent l'éviter celles qui ont la taille très basse ou alors, si elles n'ont pas les hanches trop larges, qu'elles la nouent là, ce qui donne un petit cachet 1925 charmant. De même, celles qui n'ont ou pas encore ou plus de taille du tout, inutile de souligner ce (triste) détail.

Mais pour toutes les autres, surtout avec la grande vogue, cet été, des jupes fleuries et amples, la ceinture est presque obligatoire.

Si vous êtes petite, à moins d'avoir une taille de guêpe que vous désirez mettre en valeur par une large ceinture plissée (daim, soie, chevreau glacé très fin), il est préférable de ne pas couper votre silhouette et d'arborer une ceinture plutôt étroite et qui ne soit pas trop contrastée avec jupe et corsage ou tissu de la robe.

Si au contraire vous êtes grande, la ceinture sera là pour jouer un rôle qui mettra en valeur les plis, l'ampleur, le corsage, la ligne en un mot. Il existe presque autant de variétés de ceintures que de femmes qui les portent, du grand couturier dans sa dernière collection au décrochez-moi-ça d'occasion. Et... chez Ungaro, les messieurs portent cet été de larges ceintures de flanelle rouge à la maçon piémontais. Cela risque d'étonner le chef de service, mais... c'est ravissant.

Pour ou contre le débardeur

Ce petit pull devenu classique, grand favori du printemps (avec chemisier) et de l'été (sans) obéit sans en avoir l'air à des règles qu'il faut suivre pour ne pas être ridicule.

a) Pour le bien porter, il ne doit pas être trop décolleté, ce qui fait vulgaire.

b) Il faut être non pas forcément pain d'épices mais au moins hâlée pour le mettre en valeur.

c) Pour qu'à son tour il vous mette en valeur, à éviter si on a des salières et une trop grande maigreur ou au contraire, si on est trop rondelette. Il accuse les défauts.

d) Il s'accommode beaucoup mieux d'une jupe droite ou de shorts ou bermudes qu'd'une jupe ample, qui appelle plutôt des manches. Exception : en noir, il accompagnera très bien n'importe quel tissu imprimé sur fond noir également.

e) Si on le porte tel quel, le choisir en pur coton, beaucoup plus confortable quand il fait chaud. Pour la mi-saison, il doit doucement réchauffer et contenir de la laine en proportion plus ou moins importante.

f) Les vrais débardeurs, les hommes qui déchargent les bateaux, portent de l'uni ! Si un débardeur-pull est à rayures ou à triangles, éviter la blouse à fleurs et la jupe à pois, à moins qu'il ne s'agisse de coordonnées très sophistiquées. Plus c'est simple, plus c'est joli.

Des fleurs

Jardins et balcons, fenêtres et salons, chapeaux et chevelures, tout est envahi par une joyeuse invasion de fleurs ; fleurs tous calibres, tous matériaux, toutes couleurs. Yves Saint-Laurent en fait des colliers, des collerettes, des bracelets. On n'est plus au temps d'une marguerite esseulée au bord d'un canotier (encore que ce soit souvent charmant), l'heure est à la consommation et les fleurs abondent.

Chez Georges Saint-Gilles, un des grands coiffeurs de Paris, on en met dans toutes les boucles, sur tous les chignons. Il y en a pour tous les types, de Botticelli à Carmen en passant par Iseut ou Mimi Pinson.

Ici, un rappel de coquelicots et d'anémones rouges autour du cou, sous les mèches balayées en arrière et féminisées par les mêmes corolles.

C. Sauge

Coquelicots et anémones rouges. (Modèle Georges Saint-Gilles)

Quels sont vos droits ?

L'atteinte à l'honneur (3) : l'injure

Le Code pénal suisse réprime plusieurs sortes d'atteintes à l'honneur. Nous avons déjà vu les cas de la diffamation et de la calomnie qui consistent en la propagation à l'intention d'un tiers de faits propres à porter atteinte à la considération dont jouit une personne.

Il existe une autre sorte d'atteinte à l'honneur : l'injure. Elle consiste, le plus souvent, en une attaque par la parole, l'écriture ou le geste adressé directement à la victime elle-même. Elle peut aussi consister en un jugement de valeur émis devant un tiers ou à l'intention des tiers, lorsqu'elle attaque la victime dans le sentiment qu'elle a de sa propre dignité, lorsqu'elle témoigne de mépris, lorsqu'elle a la forme outrageusement grossière. Ceci dit, dans le cas où elle est émise devant ou à l'intention d'un tiers, il importe de distinguer l'injure de la diffamation ou de la calomnie. La diffamation et la calomnie consistent toujours dans la propagation de faits, vrais ou non (« elle trompe son mari », « il fait sortir de l'argent illégalement de son pays », « il ouvre des lettres qui ne lui sont pas destinées », etc.). Par contre des propos comme : « il est un lâche, un menteur, un opportuniste... » sont injurieux.

Lorsque les paroles, l'écriture, les gestes voire des voies de faits s'adressent directement à la personne offensée, l'on est toujours en présence d'injures. Ceci dit il appartiendra au juge de décider, dans chaque cas, si des termes grossiers doivent être considérés comme injurieux. Celui qui les a émis, a-t-il voulu blesser ? S'est-il rendu compte de la grossièreté ou du caractère injurieux des termes employés ? A une époque de grand relachement du formalisme dans les mœurs, des mots, jadis très choquants, sont si couramment employés que leur caractère injurieux s'estompe de plus en plus. Le juge n'en retiendra, finalement, que ceux, qui dans les circonstances où ils ont été prononcés, peuvent vraiment porter atteinte à la dignité de la victime. Dire, dans un coin de café à sa « copine » : « Mais pourquoi tu ne lui dis pas ses quatre vérités, c'est vraiment de la lâcheté et de la faiblesse... pourquoi tu ne romps pas avec lui, tu es vraiment une idiote, mon chou » est autre chose que de dire à un professeur devant sa classe : « Vous êtes un lâche et un faible, Monsieur ! et en plus vous êtes un idiot. » Les termes, pourtant, sont identiques...

CIRCONSTANCES ATTENUANTES — EXEMPTION DE PEINE

En cas de diffamation, nous l'avons vu, une preuve libératoire de la vérité des faits allégués, ou de la bonne foi de celui qui les a prononcés, a été admise. En cas d'injure, lorsqu'elle consiste en un jugement de valeur, l'accusé peut aussi être acquitté si son jugement de valeur reposait sur des faits exactement établis et s'il pouvait tenir son jugement de bonne foi comme justifié.

Le juge peut aussi exempter le délinquant de toute peine si l'injure a fait suite à une provocation de la victime (si la victime a accumulé ou provoqué dans le délinquant une colère ou un ressentiment compréhensible qui a donné lieu à l'injure).

ET SI L'ON RIPOSTE IMMEDIATEMENT ?

Qu'en est-il si l'on rend immédiatement gifle pour gifle, injure pour injure ? L'on se rend soi-même délinquant. Mais vu la « compensation » des deux délits, le juge pourra exempter les deux parties de toute peine.

ARTISTES, COMMERÇANTS, POLITICIENS

Dans tous les cas précités le législateur entendait protéger le sentiment d'avoir des qualités morales auquel a droit chaque personne humaine. Ceci dit, les dispositions du code ne sont pas là pour protéger la renommée artistique, la renommée des produits ou l'action d'un politicien contre une critique, voire une attaque.

Enfin, notons, que comme toute atteinte à l'honneur, l'injure est poursuivie uniquement sur plainte. La peine prévue est de trois mois d'emprisonnement ou de l'amende. Le juge peut cumuler les deux peines.

PORTALIS

JAMES BOND 007 AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ

ROME : CONFERENCE DE MGR LEFEBVRE

Une virulente critique de l'œcuménisme actuel

Mgr Marcel Lefebvre a critiqué sévèrement l'œcuménisme actuel de l'Eglise, dans la conférence qu'il a prononcée hier à Rome, au palais Pallavicini.

Il a protesté contre les audiences accordées à des dirigeants communistes au Vatican. Le traitement, selon lui, injuste, réservé aux évêques opposés au communisme (comme Mgr Morcillo), alors qu'au contraire, des prélats favorables aux communistes étaient encouragés, tels notamment, a-t-il dit, le cardinal Marty, archevêque de Paris, Mgr Helder Camara, archevêque d'Olinde et Recife, le cardinal Tarancon, archevêque de Madrid, Mgr Baum, archevêque de Washington, et le cardinal Silva Enriquez, archevêque de Santiago du Chili.

Auparavant, le supérieur du séminaire traditionaliste d'Ecône avait protesté contre la « satellisation » de l'Eglise, les changements liturgiques abusifs, et la dénaturation du rôle du prêtre.

Mgr Lefebvre a également critiqué le sens nouveau de la « liberté religieuse » qui mettrait l'Eglise catholique au même plan que les autres religions.

Auparavant, il avait fait un bref historique de ses rapports difficiles avec le Vatican. Cette conférence est uniquement une « œuvre d'information pour les catholiques », a-t-il conclu. (AFP)

Climat pesant en France après la mort d'un gréviste

Le coup d'envoi d'une campagne terroriste ?

La mort d'un gréviste, abattu d'un coup de carabine par un militant de droite, plonge aujourd'hui la France dans la consternation et l'inquiétude.

La victime, M. Pierre Maître, père de famille âgé de 37 ans, faisait partie d'un piquet de grève de la centrale CGT (procommuniste) en position devant une usine des environs de Reims (150 km à l'est de Paris). Les grévistes furent attaqués dans la nuit du 4 au 5 juin par un groupe de cinq activistes membres de la Confédération française du travail (CFT), organisation prétendant être un syndicat mais non reconnue comme tel par le Gouvernement et dont les adhérents sont généralement connus pour leurs opinions droitistes, voire extrémistes.

Après une première bagarre sans conséquence, les assaillants revinrent sur les lieux armés d'une carabine, ouvrirent le feu blessant trois ouvriers, dont M. Pierre Maître qui devait mourir hier des suites de ses blessures.

Ce drame dépasse largement le cadre du fait divers pour de multiples raisons et d'abord parce qu'il illustre l'aspect dégénérescent des tensions sociales et politiques qui traversent la France d'aujourd'hui. Au moment où l'ensemble des salariés protestent contre le plan d'austérité qu'applique le Gouvernement de M. Raymond Barre et où tous les esprits sont fixés sur les élections législatives prévues pour mars 1978, la mort du gréviste Pierre Maître suscite une émotion qui évoque le cri indigné des années trente : « Ils ont osé tirer sur les ouvriers ».

L'émoi, d'ailleurs, n'est pas réservé à la gauche et à ses sympathisants. En fait, de tous bords, y compris à la CFT, des déclarations stigmatisant l'action du commando droitiste se multiplient. Pourtant, ce qui est un « crime » pour la vaste majorité des mouvements et des personnalités semble n'être pour certains qu'un geste « condamnable » ou une erreur.

A en juger par les réactions de la presse quotidienne et par diverses mises au point, l'impression reste en effet que pour beaucoup de Français, qu'ils soient de droite ou de gauche, l'opération lancée contre les grévistes de Reims pourrait n'être que le coup d'envoi d'une campagne d'attentats ou d'actes de terrorisme. L'exemple italien est cité et certains commentaires se demandent si, profitant de l'incertitude politique, les extrémistes ne vont pas se livrer à un concours de terreur.

COUPS DE FEU CONTRE UNE USINE

Cette hypothèse est d'autant moins écartée que des coups de feu ont été tirés hier matin par des automobilistes contre la principale usine Citroën (automobile) de Paris, tandis qu'une machine infernale explosait aux entreprises Usinor (sidérurgie) de Thionville (est de la France).

La Fédération des métaux de la CGT a demandé hier en fin de matinée la dissolution de la Confédération française du travail (CFT) qu'elle accuse d'être un pseudosyndicat, organisateur de coups de main « fascistes ».

Le militant de la CFT qui a tiré sur le gréviste abattu serait M. Claude Leconte, âgé de 45 ans, homme réputé pour ses vues tranchées en matière politique. Le suspect est un membre du Service d'action civique (SAC), qui est l'ancien service d'ordre du parti gaulliste. Le chef de ce parti (RPR), M. Jacques Chirac, devenu maire de Paris en mars dernier, a interrompu hier, au cours d'une séance du Conseil municipal, un communiste et un socialiste qui souhaitaient soulever cette affaire. L'assemblée parisienne, a déclaré M. Chirac, condamne sans réserve l'agression commise contre les grévistes, mais il convient que cette affaire ne devienne pas « une manœuvre politique ». (AFP)

Koweit : heureuse issue d'un détournement d'avion

LE PIRATE DE L'AIR ETAIT UN INFIRME

Près de sept heures après son forfait, le pirate de l'air, qui a détourné dimanche soir sur Koweït un « Bœing-707 » de la compagnie libanaise « Middle East Airlines », a été arrêté hier à l'aube, par les autorités koweïtiennes et les 103 passagers ainsi que les dix membres d'équipage ont été libérés.

Le pirate de l'air, qui a agi sans complice, était détenteur d'un passeport libanais délivré au nom de Nasr Mohamad Abou-Khaled, indique-t-on de source officielle koweïtienne.

Selon des informations en provenance de Beyrouth, l'auteur du détournement, un jeune infirme de 27 ans voyageait en première classe à bord d'un fauteuil roulant. Originaire du Liban-Nord, Nasr Mohamad Abou-Khaled avait tout d'abord fait sa réservation, vendredi, auprès de « L'Iraq Airways », puis, se ravisant, avait choisi de voyager dimanche à bord de l'appareil libanais.

L'arrestation a eu lieu à 02 h 45 HEC à l'intérieur de l'avion, à la faveur d'un subterfuge monté par un commando de la police koweïtienne.

Habillés en techniciens, les policiers avec le pirate, ont pénétré dans la cabine de première classe sous prétexte de procéder à des réparations et en ont fait évacuer les passagers vers la cabine de la classe touriste. Puis, après une brève échauffourée, au cours de laquelle le pirate de l'air a tiré, sans les atteindre, un coup de feu en direction de ses assaillants, les policiers koweïtiens ont réussi à le maîtriser et à le désarmer.

Abou-Khaled, qui réclamait une rançon d'un million et demi de dollars a été conduit vers une destination inconnue tandis que les passagers, dont trois enfants, étaient dirigés vers la salle d'attente de l'aéroport où des rafraîchissements leur ont été servis.

Selon le ministre koweïtien de l'Intérieur, qui se référait aux premiers résultats de l'enquête, M. Nasr Abou-Khaled est atteint de « paralysie des membres inférieurs ». Il voyageait en première classe dans un fauteuil roulant.

Le cheikh Saad Al-Abdallah, qui a mené les négociations du côté koweïtien, a indiqué que l'auteur du détournement réclamait un million et demi de dollars afin de se soigner.

Le ministre koweïtien a indiqué que l'auteur du détournement a été « trouvé en possession d'un revolver, d'une grenade à main et de munitions ». (AFP)

Tito se rendra en Chine

Le maréchal Tito se rendra en août prochain successivement en URSS, en Corée du Nord et en Chine. Le chef de l'Etat yougoslave a fait cette révélation au ministre des Affaires étrangères d'Italie, M. Arnaldo Forlani, qu'il recevait hier matin, à Belgrade.

C'est M. Forlani qui a rapporté ces propos à la presse à l'occasion d'une réception à l'ambassade d'Italie. L'entretien des deux hommes a duré une heure vingt, soit près d'une demi-heure de plus que ce qui était prévu. (AFP)

ASSEMBLEE GENERALE DE L'«IPI» A OSLO

L'UNESCO ACCUSEE DE SAPER LA LIBERTE DE LA PRESSE

M. Odvar Nirdli, premier ministre de Norvège a ouvert hier matin la vingt-sixième assemblée générale de l'Institut international de la presse (IPI), qui se déroulera pendant 3 jours, à Oslo, sous la présidence de M. Olf Wahlgren, président en exercice de l'IPI.

Environ 250 délégués représentant 36 nations participeront aux débats dont les thèmes principaux seront :

— les subventions aux mass media : « Le dilemme de l'Europe occidentale » ;

— « L'impérialisme culturel et les mass media » ;

— « Helsinki et après ».

Des rapports seront également présentés sur « La Chine après Mao », ainsi que sur « le travail des correspondants étrangers dans trois capitales » (Londres par un Japonais, Moscou par un Suédois, et Beyrouth par un Allemand), ainsi que sur les développements récents dans la presse de certaines régions du monde. L'UNESCO a été accusée hier par l'Institut international de la presse de saper la liberté de la presse.

Au cours de la séance inaugurale, son directeur, M. Peter Galliner, a estimé que la politique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en matière de communications dans le tiers monde, revient à entériner la responsabilité des Etats sur les médias et ce même au-delà des frontières nationales.

« Nous devons être prêts à nous battre pour une circulation libre et sans entrave de l'information et nous ne devons pas accepter les restrictions mises en avant par certains, et exprimées par l'UNESCO, afin de restreindre le libre flux de l'information au nom d'une prétendue « circulation équilibrée de l'information », a dit M. Galliner. (Reuter)

Brejnev rencontre Pham Van Dong

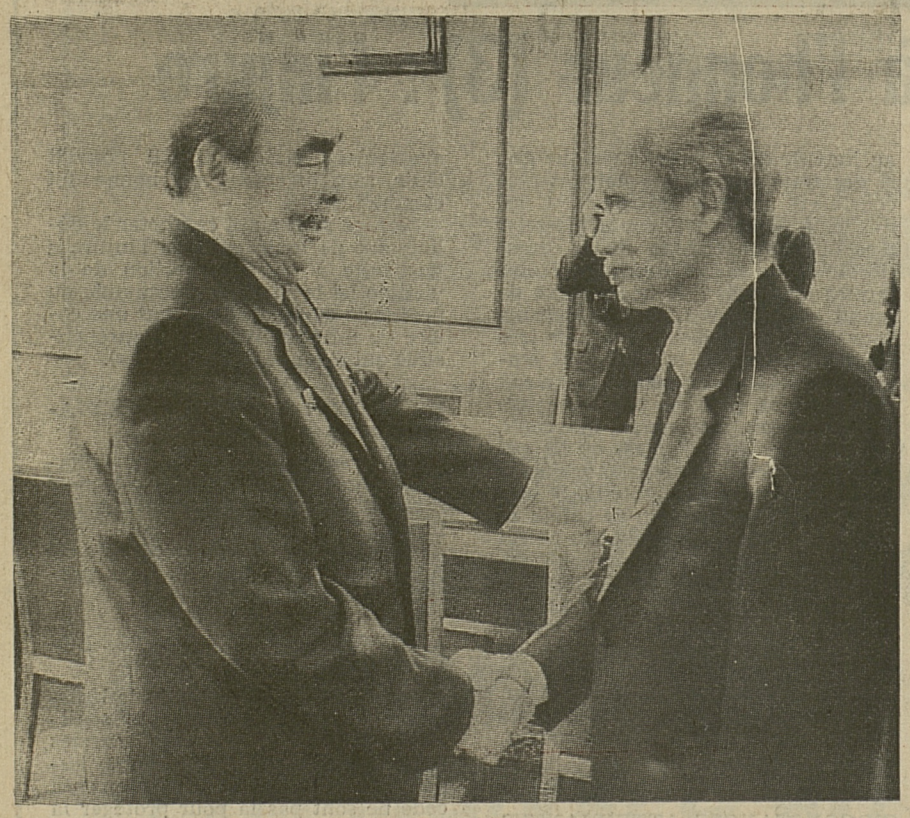

Brejnev serrant la main du premier ministre vietnamien. (Keystone)

M. Leonide Brejnev, secrétaire général du Parti communiste soviétique, a reçu hier le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, apprenait-on de source soviétique bien informée.

M. Pham Van Dong, qui est arrivé à Moscou samedi, au retour d'une tournée en Europe s'est « reposé » dans la capitale soviétique pendant deux jours, indiquait-on de source diplomatique vietnamienne.

Avant de rencontrer M. Brejnev, M. Pham Van Dong avait eu, hier également, un entretien avec M. Alexei Kossyguine, président du Conseil des ministres de l'URSS, selon l'agence TASS. L'agence soviétique précise que les deux hommes d'Etat ont eu « un échange de vues sur les problèmes d'intérêt réciproque et leur entretien s'est déroulé dans un climat cordial et amical ». « Les deux parties ont, d'autre part, souligné la grande importance de la coopération multiforme soviéto-vietnamienne pour le renforcement des relations d'amitié et de solidarité fraternelle entre l'URSS et la République socialiste du Vietnam.

La présence du premier ministre vietnamien dans la capitale soviétique n'avait pas été annoncée avant son entrevue avec M. Kossyguine. (AFP)

ETATS-UNIS

Bombe nucléaire d'un nouveau type

Les Etats-Unis sont sur le point de commencer la production d'une bombe nucléaire qui peut tuer les gens sans détruire les constructions, affirme le « Washington Post » dans son numéro de lundi.

Cette arme, qui serait adaptée à des missiles « Lance », est appelée bombe à neutrons, selon le « Washington Post ». Un expert interrogé par le journal, indique que cette bombe produit en explosant un faible souffle et dégage peu de chaleur, ce qui n'endommage pas les bâtiments mais en revanche, le flux de neutrons qu'elle libère tue les organismes vivants.

L'ancien président Gerald Ford avait signé l'autorisation d'entreprendre la production de cette arme, affirme le « Post ». (AFP)

DEUX « MINISTRES » DE « LA REPUBLIQUE LIBRE DES MOLUQUES DU SUD » ONT ETE REÇUS A LA HAYE

Le Gouvernement néerlandais a admis hier avoir rencontré à La Haye dans la journée deux « ministres » de la « Republik Malaku Selatan » des Moluquois en exil. Ces deux personnalités, M. Pieter Wilhem Lokollo, « vice-président du Conseil », et M. Johan Latumahina, « ministre de l'Intérieur », sont des modérés, partisans du dialogue avec La Haye. Ils ont ouvertement désapprouvé les prises d'otages tout en reconnaissant qu'ils éprouvaient des difficultés à contrôler l'impatience des jeunes Sud-Moluquois.

Ces conversations devraient précisément avoir pour objet de calmer cette impatience, et, en mettant fin le plus vite possible aux prises d'otages, de prévenir une montée des tensions raciales aux Pays-Bas.

Après 15 jours de dialogue de sourds, voire d'absence de dialogue, le problème de la coexistence entre les 40 000 immigrés moluquois et la population autochtone semble donc prendre une place prépondérante.

Le ministre de la justice, M. Andreas van Agt, avait déjà évoqué ce problème dimanche soir en soulignant à la télévision que la tension montait dangereusement entre ces deux communautés raciales. Il avait également indiqué qu'avant de pouvoir donner de nouvelles instructions aux 2 médiateurs, il voulait avoir des informations complémentaires non seulement de la part des commandos armés, mais aussi des représentants de la population sud-moluquoise.

Parmi les 4 ou 5 ministres qui forment l'état-major gouvernemental de crise, la présence régulière du ministre de la culture, des loisirs et des œuvres sociales, M. Henri van Doorn, laisse penser que les autorités néerlandaises considèrent les revendications des Moluquois comme un problème d'ordre social.

L'avant-garde des Moluquois, au contraire, estime que la présence de cette communauté de 40 000 immigrés aux Pays-Bas est une séquelle de la décolonisation et entend exprimer des exigences d'ordre politique, à savoir la reconnaissance de leur «République libre des Molusques du Sud » par les Pays-Bas. (AFP)

Raclette maison . . .
fromage «LE MOLESON»
VILLARSIVIRIAUX ✆ 037-53 11 33
17-55

VOTRE MAZOUT PAR COOP ✆ 037-
AU MEILLEUR PRIX DU JOUR 52 31 31
OK COOP COMBUSTIBLES — ROMONT 52 31 32
17-7

Amin ira quand même à Londres !

Radio-Ouganda a annoncé hier soir que le président Idi Amin partirait aujourd'hui pour Londres pour y assister à la Conférence du Commonwealth.

Dans son bulletin d'information de 19 heures (20 heures HEC), capté à Londres, la radio ougandaise a indiqué que le président Amin se rendrait en Europe à bord d'un avion spécial.

Citant une source « digne de foi », elle a déclaré que l'appareil « atterrira probablement quelque part près de l'Angleterre d'où le président Amin pourra rejoindre Londres par bateau pour assister à la Conférence du Commonwealth. Celle-ci s'ouvre demain dans la capitale britannique.

La radio a ajouté que son informateur n'avait pas révélé l'heure exacte du départ du président ougandais de Kampala. (Reuter)